Documents historiques
N° 90

# DU CENTRE DES JEUNES AU CARREFOUR FRANCOPHONE 1951-1990

## Quarante ans de vie communautaire et culturelle à Sudbury

par

Alain BLANCHETTE, Marc DESPATIE, Suzanne DUBÉ,
Sophie LANDRY, Lucie LE BLANC, Pierre PERRAULT,
Jacques TAILLEFER, Louise THOMAS, Josée VALIQUETTE
sous la direction de
Guy GAUDREAU

Sudbury
La Société historique du Nouvel-Ontario
1992

**Documents historiques**
**N° 90**

# DU CENTRE DES JEUNES AU CARREFOUR FRANCOPHONE 1951-1990

QUARANTE ANS DE VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE À SUDBURY

par

Alain Blanchette, Marc Despatie, Suzanne Dubé,
Sophie Landry, Lucie Le Blanc, Pierre Perreault,
Jacques Taillefer, Louise Thomas, Josée Valiquette
sous la direction de
GUY GAUDREAU

Sudbury
La Société historique du Nouvel-Ontario
1992

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO
CONSEIL DE DIRECTION
pour l'année 1992

PRÉSIDENT EN EXERCICE
Hélène Lavoie

VICE-PRÉSIDENT
Gaétan Gervais

TRÉSORIER
Normand Vallée

SECRÉTAIRE
Dominique Chivot

CONSEILLERS
Stanislaw Chojnacki
Louise Couture
Jean Havel
Lucien Michaud
Norma Robidoux
Serge Saint-Pierre

COMITÉ DE RÉDACTION
Jean-Pierre Pichette, directeur
Gaétan Gervais

La Fondation du patrimoine ontarien, un organisme du Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, a contribué au financement de cet ouvrage.

# PRÉFACE

Gaétan Gervais

Pour décrire le projet lancé en 1950 par le jeune Albert Regimbal, certains ont parlé de «vision», d'autres, moins nuancés, de «génie». Dans la région de Sudbury, la population a toujours appelé ce projet le «Centre des jeunes», expression qui a encore cours malgré la décision des héritiers de Regimbal de faire peau neuve en adoptant un nom apparemment plus à la mode du jour, le «Carrefour francophone». Quant à Regimbal lui-même, il a officiellement nommé son centre «*Civitas Christi*», ce qui montre bien que ce centre culturel, à différentes époques, a représenté différentes choses pour différentes personnes.

Ne recourons pas au hasard pour expliquer la naissance de ce projet, parce qu'un simple rappel du contexte aide très bien à comprendre pourquoi il a vu le jour. Quand on a appris que Regimbal était originaire de la région, qu'il étudia au Collège du Sacré-Cœur avant de devenir jésuite, qu'il reçut à Montréal une formation religieuse fortement imprégnée par les mouvements d'action catholique, que le centre de l'activité canadienne-française à Sudbury était la paroisse Sainte-Anne, que cette paroisse était dirigée depuis sa fondation par les jésuites, on a en main les éléments essentiels pour expliquer la naissance du Centre des jeunes.

La grande encyclique de 1891, *Rerum Novarum*, fut le cri

d'envoi, dans le monde catholique, d'un vaste mouvement d'implication sociale. Les évêques et le clergé incitèrent ardemment les catholiques, tant laïcs que religieux, à intervenir dans toutes les questions sociales en participant à divers mouvements spécialisés «d'action catholique», dont plusieurs s'adressaient à la jeunesse. En fait, ces mouvements cherchaient à intervenir non seulement dans la «question sociale», mais aussi dans la «question ouvrière» et même dans la «question nationale». Ainsi en vint-on, peu à peu, à se préoccuper de tous les aspects de la vie moderne, du monde du travail à celui des loisirs, en passant par le cinéma et la presse.

Durant ses années de formation religieuse à Montréal, Regimbal prit certainement connaissance de divers mouvements d'action catholique et se rendit compte de l'importance des loisirs chez les jeunes. En 1944, la revue des jésuites canadiens-français, *Relations*, publia à ce sujet un article de Wilfrid Gariépy sur les «Terrains de jeux et paroisses» (p. 65-67); l'année suivante se tenait à Lachine un congrès de «L'Œuvre des terrains de jeux» pour l'organisation de loisirs chrétiens. Regimbal, qui publia lui-même un article dans *Relations* en 1945, «Le français en Ontario-Sud» (p. 258-260), connaissait certainement ces tentatives d'organiser les loisirs de même que les mouvements de jeunes qui s'y rattachaient. De retour à Sudbury, il entreprit des démarches semblables à celles qui se déroulaient à Montréal depuis les années trente.

Ce que Regimbal proposait aux jeunes, c'était un projet de société axé sur une vision *catholique* et *française*, idée qui s'élaborait, au Canada-Français, depuis le temps de l'ultramontanisme dans la deuxième moitié du XIX$^{e}$ siècle. Mais le mouvement nationaliste, depuis les années vingt, se divisait en deux courants distincts, un premier groupe se rattachant au chanoine Lionel Groulx et aux nationalistes canadiens-français, tandis que le deuxième se retrouvait dans la mouvance d'Henri Bourassa et des nationalistes canadiens. Regimbal appartenait au deuxième groupe.

Car il faut bien dire que le fondateur du Centre des jeunes ne faisait pas partie de ces mouvements nationalistes traditionnels qui dirigeaient alors les affaires du Canada-Français. Plusieurs se rappelleront combien Regimbal s'agitait lorsqu'il était question de «la patente», c'est-à-dire de l'Ordre de Jacques-Cartier, la société secrète avec laquelle il avait eu maille à partir lors de tentatives, faites durant les années cinquante, pour organiser les cultivateurs de la région de Verner. S'étant alors heurté à l'Union des cultivateurs franco-ontariens, parrainée par l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO), elle-même une partie intégrante de l'Ordre, Regimbal avait en horreur ces milieux nationalistes traditionnels. Enfin, quand il participa en 1967 aux États généraux du Canada-Français, il ne put que constater la rupture en train de diviser le Canada-Français, d'un côté se rangeant une partie des nationalistes canadiens-français et les nationalistes canadiens, de l'autre se liguant les nationalistes (séparatistes) québécois.

Installé à Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury, Regimbal trouva dans cette paroisse, dirigée depuis le début par des jésuites, un terreau favorable à ses projets. Cette paroisse était la plus ancienne de la région, mais aussi la plus riche et la mieux située de la ville, et elle jouait un rôle culturel et social autant que religieux dans la vie de la communauté canadienne-française de Sudbury. Beaucoup d'activités, depuis longtemps, gravitaient autour de cette institution et autour de son institution-sœur, le Collège du Sacré-Cœur, également dirigé par les jésuites. L'activité de Regimbal, ce que nous fait bien voir le présent ouvrage, prit la forme d'un vaste projet de «Centre des jeunes» où se déroulèrent, au fil des années, un grand nombre d'activités culturelles (peinture, photographie, musique, cinéma) et sociales (danse, regroupements de jeunes, camps d'été).

Derrière toutes ces activités, Regimbal avait l'idée de préparer les jeunes à devenir de bons chrétiens, des croyants engagés dans leur milieu, des hommes et des femmes au

service de leur communauté. Mais leur engagement passait par l'éveil de leur caractère, par la prise de conscience de leur potentiel et par la valorisation de leur personne. En cette matière, Regimbal avait été influencé par le sociologue américain Carl R. Rogers. Ainsi s'explique sa conception, fondamentale pour Regimbal, d'un «leadership basé sur le groupe», comme il le répétait sans cesse. C'est à ce genre de leadership qu'il souhaitait initier les jeunes par les activités du Centre, mais aussi par les camps d'été à l'Île-aux-Chênes, et plus tard dans son Institut de leadership. Ceux qui ont participé à ces camps ou séances de dynamique de groupe en ont gardé des souvenirs agréables et inoubliables. Dans le type de leadership préconisé par Regimbal, le véritable «chef» n'est pas celui qui marche tout seul en avant, mais celui qui est sensible aux besoins des autres, de la communauté qu'il espère servir. Tel était l'objet des séances de dynamique de groupe dont Regimbal, durant les années soixante et soixante-dix, se fit le promoteur.

Puisque le leadership reposait sur le respect du groupe auquel les jeunes appartenaient, il importait de les sensibiliser à la nature d'un groupe social, à la manière dont il se constituait par étapes (d'abord intégration des membres au niveau des tâches, ensuite des structures, enfin des motivations). Regimbal percevait les expériences de dynamique de groupe comme un moyen privilégié pour permettre aux jeunes de s'épanouir en découvrant, au contact des autres, leur propre personnalité, condition de leur accession à un rôle de «leader». L'épanouissement des jeunes procédait ainsi de la connaissance de soi, du respect des autres et de la naissance d'un leadership basé sur le groupe où tous, chacun à sa façon, occupaient une place. Ainsi, la notion même de «leadership» préconisée par Regimbal contredisait la vision d'un chef «éclairé», évoquée et souhaitée par beaucoup de chefs nationalistes du Canada-Français et de l'ACFÉO. Cette préoccupation de la formation des chefs rejoignait le souci constant du chanoine Groulx, certes, mais la définition de ce chef, de

part et d'autre, était radicalement différente.

Pour réaliser ses nombreux projets, Regimbal consacra une grande partie de sa vie à fréquenter — certains ont dit à harceler — les hommes et les milieux politiques pour trouver les fonds nécessaires au financement des activités de son centre. Il faut mesurer l'audace du jeune Regimbal: imagine-t-on, aujourd'hui, un jeune membre du clergé lancer un projet de centre culturel? Qui aujourd'hui oserait même y penser sans l'appui financier des gouvernements? Regimbal, d'ailleurs, n'était pas homme à reculer; il avait bien conscience de son entêtement et s'en faisait même une gloire. C'est pourquoi il résolut, après avoir appris que l'origine de son nom était le verbe «regimber» (c'est-à-dire «résister en ruant»), de ne plus mettre d'accent sur le «e» de Regimbal, afin de bien en marquer l'origine.

Cette ténacité assura en bonne part le succès de ce grand projet et Regimbal eut la satisfaction de voir poindre, avant sa mort, la pleine réalisation de sa grande aventure. Après une période de transition, le Centre des jeunes put emménager dans de grands locaux, comme ceux dont avait rêvé le fondateur.

C'est un défi inévitable — et formidable — pour le fondateur d'une grande entreprise, que d'assurer la suite de son œuvre. Il s'est trouvé, heureusement pour le projet, des personnes pour continuer le travail après la mort de Regimbal. Mais aujourd'hui, de nouvelles questions surgissent et le Centre, après quarante ans, vit de nouveaux moments difficiles. Ces problèmes ne sont pas que financiers, parce que ceux-ci ont toujours existé. Ce qui est davantage préoccupant, c'est la baisse de la participation communautaire aux activités du Centre.

Le Centre a-t-il perdu son inspiration, sa raison d'être? A-t-il été ravalé au rang d'une «école de langue»? L'emploi du terme «francophone», pour décrire le Centre, est troublant. Ce qu'il y a de plus profond chez la personne, c'est le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique, située dans le temps et dans l'espace. Et si l'affirmation de la

personne, chez le jeune, passe par l'approfondissement de sa culture, comment la réduction de cette «culture» à une simple entreprise linguistique, fût-elle «francophone», peut-elle favoriser l'identité du jeune et augmenter sa capacité à devenir un «leader» dans sa communauté? Dépouillé de toute connotation spécifique, le mot «francophone» trahit l'aliénation culturelle d'une communauté dont on attaque l'identité en la privant de son nom propre, canadien-français ou franco-ontarien. Quel genre de leadership nous prépare-t-on avec une telle conception de la culture, de la personne et de l'identité?

C'est la question à laquelle nous conduisent les jeunes historiens et historiennes qui ont préparé ce travail d'histoire. Sachons-leur gré d'avoir si bien su mettre en valeur une institution importante de l'Ontario français. Ils ont, sous la direction de leur professeur, consciencieusement dépouillé les archives, consulté les documents disponibles, interviewé les témoins. Ils nous présentent aujourd'hui un travail très intéressant. Encore étudiants, ils pourraient bien, comme Rodrigue, dans *Le Cid* de Corneille, nous rappeler:

> Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend point le nombre des années.

Ils ont mené à terme ce projet de recherche dont ils nous font aujourd'hui profiter. Ils ont bien saisi, il me semble, les différents moments de l'histoire du Centre des jeunes et ils méritent nos meilleurs encouragements. Ce n'est pas une ironie, mais un juste retour des choses, que de jeunes historiens racontent aujourd'hui l'histoire du Centre des jeunes. Albert Regimbal, qui y aurait vu une forme de leadership, n'aurait pas demandé mieux.

*Gaétan Gervais*
*Sudbury, décembre 1992*

anniversaire. Pour des raisons qu'il ne convient pas d'exposer ici, le Carrefour n'a pas cru utile de publier le manuscrit. C'est pourquoi les auteurs se sont adressés à la Société historique du Nouvel-Ontario qui a bien voulu publier notre texte.

Quoique l'inventaire des archives ait été amorcé à l'été 1990 par un employé du Carrefour, Michel Lepage, le premier contact du groupe avec les archives a eu lieu à la mi-septembre 1990. En raison d'un calendrier extrêmement serré — la session universitaire se terminant en avril — les étudiants désignés pour rédiger les chapitres de l'ouvrage devaient remettre une première version de leur travail à la fin janvier 1991. En somme, ils avaient moins de cinq mois pour finir l'inventaire, lire les documents, assimiler la matière, sélectionner l'information pertinente, élaborer un plan de travail et finalement rédiger leur chapitre. Tâche impossible... à moins d'y consacrer plus de temps qu'un cours universitaire ne l'exige, ce qu'ils ont fait d'ailleurs avec empressement.

Avons-nous réussi à reconstituer de façon concise et accessible l'histoire du Carrefour? Je crois sincèrement que oui. Du moins des efforts ont été faits afin de conserver une histoire brève de l'institution. C'est d'ailleurs pour cette raison que les références en bas de page, qui accompagnent généralement un texte historique, ont été enlevées. Bien sûr, vous seuls pourrez juger du degré de réussite de ce projet audacieux.

L'histoire d'une institution culturelle, c'est aussi l'histoire d'une lutte incessante pour équilibrer un budget fragile. Afin d'éviter une avalanche de chiffres qui aurait pu submerger le lecteur, il a été convenu d'en faire une simple synthèse sous forme de figures annexées à l'ouvrage. Avec mon aide, Pierre Perreault a analysé les différents budgets et en a fait des figures qui résument les grandes tendances budgétaires. Ces figures, ainsi que la note qui les précède, constituent une pièce majeure de l'ouvrage.

# INTRODUCTION

Guy Gaudreau

C'est la deuxième fois qu'on me demande de diriger une équipe afin de retracer l'histoire d'une institution culturelle de Sudbury[1]. À chaque fois, le même sentiment prévaut au départ: la crainte de ne pas produire un ouvrage de qualité. Puis, peu à peu l'idée fait son chemin. Le contact avec les archives de l'institution finit par séduire, tellement l'information trouvée est riche et stimulante. En outre, le fait de peu connaître au départ l'histoire du Carrefour francophone est vite devenu un atout parce que cela garantissait un certain recul par rapport aux gens impliqués.

Il est important de souligner que cette publication est le fruit d'un travail d'équipe. Ce travail de recherche et d'écriture s'inscrivait dans le cadre d'un cours d'histoire que je donnais en 1990-1991 à l'université Laurentienne. Ce sont des étudiants qui ont fait la recherche et qui ont rédigé cet ouvrage. J'ai supervisé toutes les étapes du travail, mais le résultat reste essentiellement le leur. Combien d'heures avons-nous passé à revoir l'ensemble du manuscrit!

Cet ouvrage était à l'origine une commande du Carrefour francophone dans le cadre des festivités entourant son 40e

1. La première fois, il s'agissait du Théâtre du Nouvel-Ontario dont l'histoire a été publiée en automne 1991.

Que dire aussi de l'index inséré en annexe? Bien qu'il soit incomplet — les archives comptent malheureusement plusieurs dossiers manquants — cet index est un témoignage de gratitude à toutes les personnes qui ont été impliquées dans l'histoire du Centre des jeunes. Les nommer, c'est une façon de leur dire merci!

La tâche d'inventorier toutes ces personnes, leurs fonctions et les années durant lesquelles elles étaient présentes a été confiée à Jacques Taillefer, Alain Blanchette et Louise Thomas. L'ampleur du travail était telle qu'ils ont dû chercher de l'aide à l'extérieur. Ainsi Yvan Rancourt, avec ses élèves du Collège Cambrian, et Michel Nagel ont mis au point un logiciel qui a facilité grandement l'établissement de cet index. Ces étudiants sont: Michel Brunet, Denise Guérin, Nicole Leblanc et Lucie Portelance.

Quant à l'histoire du Centre des jeunes, elle se divise en cinq parties d'inégale durée. La première s'étend de la fondation, en 1951, jusqu'à 1960. Ses auteurs sont Marc Despatie et Lucie Le Blanc. La deuxième s'arrête en 1967 et est l'œuvre de Marc Despatie. Suzanne Dubé signe la troisième partie qui couvre les années 1967, date du déménagement à l'édifice Empire, à 1975. Sophie Landry a rédigé la quatrième phase qui embrasse les années 1975 à 1981, année d'emménagement à la Place Saint-Joseph. Une dernière phase, décrite par Josée Valiquette, s'amorce à compter de 1981.

La première période s'intitule «Le semeur de rêves». Il y est beaucoup question du père Albert Regimbal. Le portrait qui s'en dégage est celui d'un être entêté, directif et avant-gardiste. Cette période est celle de la mise en place de l'institution.

Les succès sont nombreux — comme le projet de l'Île-aux-Chênes — même si parfois le père a tendance à prendre ses rêves pour la réalité. Beaucoup de jeunes viennent au Centre qui occupe encore, au cours de la deuxième période, le sous-sol de l'église Sainte-Anne. Mais le Centre, parce qu'il cherche à briser la vieille structure paroissiale, est considéré comme

une menace... N'en disons pas davantage.

Forcé de déménager, le Centre occupe dorénavant des locaux plus grands, qui lui permettent d'accueillir plus de membres. Cette troisième phase en est une de transition. On cherche à mettre sur pied un centre culturel et sportif sur un terrain appartenant au Centre, mais le projet échoue en dépit des demandes auprès des gouvernements (qui s'ouvrent progressivement aux organismes culturels), des gens de l'extérieur ainsi que de la population de la région. À partir de 1972-1973, le Centre perd de son dynanisme.

Trois grands projets vont relancer le Centre, à compter de 1975, et faire de la quatrième période une phase d'expansion. Il y a d'abord l'école des langues qui sert de lieu de formation à bon nombre de fonctionnaires. Les surplus accumulés par cette activité servent à en financer d'autres, notamment un projet nouveau appelé la Slague, qui cherche à réunir une bonne partie des organismes culturels de la région. Puis à partir de 1978, on lance le projet de la place Saint-Joseph. L'ancien hôpital de Sudbury deviendra d'abord propriété du Centre des jeunes, puis après sa rénovation, un centre culturel moderne. Mais cela se fait au prix de trois années d'effort, de consultation des gouvernements et surtout d'appui massif de la population.

La dernière période se démarque des autres. D'abord, le père Regimbal n'est plus présent depuis l'année précédant le déménagement, soit en 1980. Mais aussi, il y a baisse continue de la participation des membres aux activités. Comme si la réussite du projet de la place Saint-Joseph avait laissé les gens essoufflés ou trop sûrs de l'avenir du Centre. Cette période demeure difficile pour plusieurs raisons, notamment l'instabilité du personnel-cadre, et l'omniprésence d'un déficit qui force les gestionnaires à tenir compte prioritairement de l'impact financier des activités.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'ouvrage que nous vous présentons ainsi que son contexte. Cet ouvrage, notons-le, a été relu par plusieurs personnes impliquées dans l'histoire

du Centre. Nous les remercions vivement pour leurs commentaires. La même remarque vaut pour le travail effectué par deux collègues, soit Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette. Un dernier nom me vient à l'esprit: Micheline Tremblay. Elle a relu avec moi toutes les étapes du manuscrit, suggérant à maintes reprises des corrections, des précisions.

En terminant, il ne faudrait pas manquer de remercier la Fondation du patrimoine ontarien qui a financé en partie la publication de cette recherche. Sans elle et sans l'appui de la Société historique du Nouvel-Ontario, ce travail n'aurait pu être connu du public.

Je souhaite longue vie au Carrefour francophone.

*Guy Gaudreau*
*Sudbury, octobre 1992*

# LE SEMEUR DE RÊVES

(1951-1960)

Marc Despatie
Lucie Le Blanc

Il y a quarante ans, un jeune prêtre animé d'un amour profond pour les jeunes, d'un rêve et d'une détermination sans pareils entreprenait l'impossible. À la suite d'une retraite d'un mois, il fondait, aidé du «premier jeune qui voulut travailler avec lui», Jacques Groulx, ce qui deviendrait un des plus important centre culturel francophone hors Québec. Ce semeur de rêves se nommait le père Albert Regimbal. Il sera l'âme du Centre pendant une trentaine d'années, lui rappelant sans relâche ses objectifs, sa mission, sa mystique.

Albert Regimbal est né le 7 septembre 1915, à Sudbury. Il est le troisième des douze enfants qu'ont eus Emma Frappier et Léon Regimbal. Sa famille est très unie et profondément chrétienne: le respect d'autrui, le travail et la dévotion à Dieu sont de première importance. Ses parents lui enseignent que le dépassement de soi et le dévouement à Dieu sont gages de succès.

Il n'a qu'à suivre l'exemple de ses parents. Son père, un Canadien français qui gère un journal anglais, est un catholique estimé des protestants, et l'intime de son curé tout en étant l'ami des francs-maçons. Cet esprit d'ouverture se manifestera dans l'œuvre de son fils. Quant à sa mère, elle connaît les joies et les peines d'élever toute une maisonnée d'enfants.

Elle le fait par devoir, avec résignation, mais aussi avec joie. Emma élève ses enfants dans la vénération du clergé, mais surtout de l'ordre des jésuites. Elle espère profondément, comme bien des mères chrétiennes, qu'un des siens se donnera à Dieu. Emma verra son rêve se réaliser à deux reprises.

Après avoir déménagé à North Bay avec sa famille en 1928, Albert Regimbal doit retourner dans sa ville natale l'année suivante afin d'entreprendre ses études secondaires au Collège du Sacré-Cœur. Albert n'est pas le premier de sa classe, mais il se situe parmi les meilleurs. Il se distingue davantage dans les sports, surtout au hockey. Certains collègues reconnaissent très vite son talent pour l'organisation; on le qualifie d'organisateur-né. En plus, Albert passe son temps libre à rêver d'épopées africaines où il serait missionnaire de l'ordre des pères blancs. Il veut se donner à Dieu comme l'a fait sa grande sœur. Albert rêvera beaucoup pendant sa vie, et bien que beaucoup de ses rêves se soient réalisés, beaucoup d'autres ne verront jamais le jour.

Le rêve d'être missionnaire en Afrique s'estompe au profit d'un autre: le 7 septembre 1935, il entre au noviciat de Sault-aux-Récollets à Montréal pour devenir jésuite. Le père Jean-Paul Labelle, collègue d'Albert au noviciat et auteur de sa biographie officielle, se souvient de lui comme étant «très actif, entreprenant, exigeant pour lui et pour les autres». Il reconnaît aussi en lui l'amour des sports, de la musique, et de la culture, «les éléments qui tisseront son rêve du Centre des jeunes».

Son travail auprès des jeunes de Sudbury commence, de 1942 à 1945, au Collège du Sacré-Cœur, où Albert travaille comme surveillant de récréation, professeur d'anglais et directeur de la musique instrumentale. En 1948, il est ordonné prêtre à l'Immaculée-Conception (Montréal) à l'endroit et au moment mêmes où était fondé un centre culturel semblable à celui qu'Albert Regimbal voulait créer. Coïncidence? Peut-être pas! Finalement, ce n'est qu'en 1955, lorsque son œuvre est déjà bien implantée, qu'il prononce ses

derniers vœux au Collège de Sudbury.

Le père — c'est ainsi que nous l'appellerons dorénavant — était un homme déterminé et un travailleur infatigable. À l'occasion de son ordination en 1948, Paul-Émile Da Silva, un collègue, le décrit ainsi : «Idéaliste en même temps que réaliste. Prudent en même temps que créateur. Doué d'esprit critique sans le travers de critiquer. Indulgent pour les hommes mais ferme en ses principes. Sensible sans être sentimental. Ami des arts et ennemi du dilettantisme.» Ceux qui ont connu le père reconnaîtront l'exactitude de ce portrait brièvement esquissé.

Donc le père est «exigeant pour lui et pour les autres». Il s'attendait à ce que toute personne qui s'impliquait au Centre s'impliquât à cent pour cent. S'il se donnait à sa cause, tous devaient s'y donner avec la même intensité. Certains anciens membres du Centre se souviennent que le père s'attachait tellement à eux qu'il ne voulait pas les laisser aller. C'était tout ou rien. D'ailleurs, un phénomène intéressant renforce cette idée: à mesure que le temps avance, le père met sur pied des groupes et des activités pour les plus âgés. Citons, à titre d'exemple, le groupe des Dominos, créé en 1961 et qui s'adresse aux vingt à trente ans, c'est-à-dire à ceux qui, plus jeunes, avaient fréquenté le Centre à ses premières heures.

En plus de ne pas vouloir les laisser partir, il n'accepte jamais qu'on lui dise non et ce, de qui que ce soit. Son entêtement et sa ténacité restent légendaires. Même ses supérieurs ont eu fort à faire pour lui faire entendre raison.

Le père menait son entreprise comme il le voulait. Il mettait son nez dans tous les dossiers. Même si Francine Charrette, Jacques Groulx, Charles Albasini, Richard Leclercq et Adrien Lamoureux lui venaient en aide, c'était son opinion qui prévalait sur celle des autres. «Il avait la main ferme pour administrer», nous dit encore l'auteur de sa biographie officielle.

Il ne faut pas faire du père un dictateur autoritaire. Disons qu'il savait prendre tous les moyens afin de rallier les membres

à ses idées. Ne perdons pas de vue que son amour pour les jeunes est sans faille: «il avait, selon son biographe, un... cœur d'or, un vrai cœur de père pour tous, tant jeunes qu'adultes.» Il était un motivateur, un leader. Une pionnière du Centre admettait même que «le père, c'était notre Bon Dieu».

Le père ne travaillait pas uniquement au Centre. Il avait aussi formé un syndicat pour les cultivateurs catholiques de la région, participé à de nombreux stages de formation en éducation des ouvriers et en éducation sociale, et plus tard, travaillé à la fondation de l'université Laurentienne. Cependant, en 1961, le travailleur infatigable est obligé de faire un choix: travailler comme doyen des étudiants à la Laurentienne ou être directeur du Centre des jeunes. Comme tout bon éducateur, le père saisit l'occasion pour transmettre une leçon aux jeunes. Dans un brillant article intitulé «Choisir... C'est mourir un peu!» paru dans les pages du journal *Civitas Christi* du Centre, il fait état de la difficulté qu'il ressent à faire des choix et en profite pour montrer aux jeunes qu'il est parfois nécessaire, bien que pénible, d'en faire. Heureusement pour ces mêmes jeunes, le père écrit: «Ma préférence va au Centre. Il sera aussi, je l'espère, une citadelle chrétienne d'où rayonnera une jeunesse renouvelée en face d'un monde nouveau.»

Après sa mort, en 1980, on parle de lui comme d'une personne avant-gardiste et on a bien raison. Jean-Paul Labelle a vu juste lorsqu'il écrit: «C'était un homme de grande vision, vingt ans en avant de son temps.» Effectivement, quel autre membre du clergé aurait osé écrire, en 1962: «*One of the greatest tragedies of our youth is its lack of sex education. Not 10% of the parents take upon themselves to help their adolescent girl or boy learn the facts of life as they really appear in the spiritual context of a human life, let alone of a Christian life.*» Encore aujourd'hui, il y a des gens qui seraient tentés d'être en désaccord avec ces propos.



Comment mesurer la portée du mouvement qu'il cherche à

créer et qu'il portera sur ses épaules? Comment comprendre, s'il n'avait pas été avant-gardiste, s'il n'avait pas l'esprit ouvert, s'il n'était pas le rêveur qu'il était? Comment savoir, parfois bêtement et contre toute attente, contre toute logique, que le tout aboutirait un jour à quelque chose d'imposant? Seule sa détermination hors du commun pouvait porter des idées aussi loin. Mais, si le père rêve en couleurs, il est tout de même réaliste. Il le dit lui-même dans une lettre à un membre du Centre: «J'ai beau rêver, il n'y aura que les réalisations qui compteront.»

## Vers les cimes... à partir d'un sous-sol d'église

Au mois d'août 1950, le père et Jacques Groulx s'apprêtent à construire un centre d'activités pour les jeunes de Sudbury. Le contexte s'y prête à merveille en cette période de grande prospérité d'après-guerre. Bien des familles modestes ont des surplus qui leur permettent de s'acheter différents biens, jusque-là inaccessibles. Les Sudburois auront de plus en plus de temps pour les loisirs et le père, toujours aussi perspicace, l'a bien compris.

Le site choisi est le sous-sol de l'église Sainte-Anne de Sudbury. Pourquoi vouloir creuser le sous-sol d'une église qui existe déjà depuis plus de soixante ans? D'autant plus qu'il y a une salle paroissiale à proximité de l'église qui pourrait très bien servir de local pour le centre. La question est pertinente. Pourquoi vouloir se donner tant de peine: obtenir la permission du curé de la paroisse, le père Alphonse Raymond, obtenir la permission de l'évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie, Mgr Dignan, obtenir l'appui d'autres groupes paroissiaux...

Quand on connaît le personnage, comme son biographe, la réponse est simple. «Albert ne voulait pas improviser.» Il avait raison. Si l'on aménageait le Centre à la salle paroissiale, on ne disposerait pas de locaux permanents. Aussitôt qu'une autre activité paroissiale aurait lieu, les activités du

Centre seraient interrompues, ou vice-versa. Ce que Regimbal voulait créer, c'était un centre permanent pour les jeunes, dans un endroit où ils ne gêneraient pas et où ils ne seraient pas gênés. Comme le disait alors le père Raymond dans une lettre aux présidents et présidentes des associations de la paroisse Sainte-Anne, «la présence, dans la salle (paroissiale), de jeunes en bas de 16 ans, est une source d'ennui et de gêne pour les plus âgés». L'idée d'un centre physiquement séparé de la vieille salle paroissiale s'en trouvait renforcée. Par ailleurs, le père préférait ne pas avoir de comptes à rendre. Il ne voulait pas être obligé de cesser ses activités pour les autres, parce que ce qu'il faisait lui paraissait primordial.

C'est donc dans ce contexte qu'il reçoit, le 8 mai 1949, une soumission en vue de creuser le sous-sol de l'église. La soumission s'élève à 2 079,30 $. Mais le père est sans le sou. Se forme alors l'équipe Regimbal-Groulx. Le premier se charge du recrutement, de la recherche d'appui financier et des permissions nécessaires, tandis que le deuxième se charge des travaux de construction. Le tout débute en septembre 1950, en lançant une loterie dont l'enjeu est une fourgonnette Ford. Le 28 septembre 1950, on donne les premiers coups de masse qui détruisent l'ancien cadre de porte menant au sous-sol partiel de l'église Sainte-Anne.

Malgré quelques délais, surtout en ce qui concerne les matériaux de construction (en particulier du ciment en provenance de Montréal), le Centre Sainte-Anne-des-Pins dispose, à la fin mai 1951, de 6 000 pieds carrés au sous-sol de l'église. Regimbal ne tarde pas à s'y installer et à y installer quelques salles de classe, une grande salle et un petit gymnase. Au cours de ses premières années d'existence, le Centre demeure un organisme paroissial englobant tous les groupes paroissiaux tels les Scouts.

On décide de former un comité paroissial dont le but est d'aider le Centre à se financer. Les activités de financement comprennent une loterie, mentionnée plus haut, une souscription paroissiale, et la sollicitation de dons auprès d'organismes

corporatifs, telles la Banque Nationale et la compagnie INCO. On a réussi à creuser le sous-sol sans encourir de dettes, mais les budgets sont modestes, et des difficultés financières s'annoncent déjà.

En dépit de ces problèmes financiers, les activités du Centre vont bon train. Les Richelieu donnent 650 $ pour l'achat d'appareils cinématographiques. Le projecteur, l'écran et les haut-parleurs achetés avec ce don permettront la formation du club cinématographique, un des clubs les plus populaires au cours des années cinquante. Le propriétaire de l'hôtel Nickel Range est un des premiers bienfaiteurs, avec un don de plusieurs tables utilisées dans les salles et le hall d'entrée du Centre. Parmi ces premiers bienfaiteurs, il ne faudrait pas oublier non plus l'INCO, qui a octroyé la somme de 1 000 $ pour l'achat de chaises.

Les activités répondent bien à la philosophie générale du Centre. La devise choisie, «Vers les cimes», illustre bien qu'on vise haut afin d'atteindre l'excellence. Encore une fois, on y reconnaît la marque du père.

Enfin, au mois d'août 1951, le Centre organise sa première activité ouverte au grand public: un concert de variétés. Soulignons deux de ses particularités. D'abord, il est présenté par ce qu'on appelle alors le Centre des jeunes de Sainte-Anne, et non le Centre des jeunes de Sudbury, car cette appellation viendra plus tard. Ensuite, le programme de la soirée est rédigé en anglais et en français. À vrai dire, le père ne voulait pas exclure qui que ce soit et se souciait peu, à cette époque, de la langue qu'on y parlait. Son but premier était de former les gens dans un esprit catholique, indépendamment de la langue parlée. Rappelons l'exemple de son père qui dirigeait un journal de langue anglaise.

Le nouveau Centre continue à prendre de l'ampleur et à gagner l'estime des jeunes de la paroisse et de leurs parents. À la première assemblée repérée dans les archives, soit celle du 15 janvier 1952, quinze membres élisent le premier président officiel du Centre, Robert Labrosse. Son vice-président est

Gill Boivin, tandis qu'Edna Regimbal remplit les fonctions de secrétaire et Claude Piché celles de trésorier.

Au cours des premières années, la tâche du trésorier est assez simple. Le budget du Centre est très modeste, et le demeure pendant toute la décennie des années cinquante (voir la figure 1). Les campagnes de souscription et les loteries ne manquent pas. Reste qu'il demeure difficile de financer le Centre et ses activités. On se fie alors beaucoup aux dons de matériaux et à la coopération de tous les membres qui ne manquent jamais une occasion de contribuer au succès de tout projet du Centre, que ce soit en donnant quelques heures de leur temps ou quelques sous comme prix d'entrée, etc. Bien sûr, on demande à tous les membres de se procurer leur carte d'adhésion. En 1955-1956, le détenteur d'une carte de membre du Centre a droit aux avantages suivants: prix de faveur pour l'inscription aux cours du Centre, aux activités sociales, au théâtre Lasalle, pour les achats faits chez Demarco Bros., au ciné-club, au club de tennis, pour du travail d'imprimerie exécuté au Centre et le travail de photographie (le Centre dispose de tout le matériel nécessaire à la production de photos en noir et blanc).

En plus des avantages matériels qu'assure la carte de membre, il y a aussi la gamme de cours et d'activités sportives coordonnées par le Centre qui intéressent beaucoup les jeunes. En 1952-1953, les 291 membres du Centre profitent de cours de photographie, de menuiserie, de peinture, de chant, de culture physique, de folklore, de couture, etc. En plus, on compte des assemblées de scouts et de guides, de jeannettes et de louveteaux, et la soirée récréative du vendredi soir. En 1955-1956, viennent s'ajouter la Voix ouvrière, les quilles, le hockey, le ping-pong, et un groupe qui demeurera au Centre pendant longtemps en travaillant à assurer le maintien de sa dimension spirituelle: la Congrégation mariale. Il ne faut pas oublier les Jeunesses musicales, groupe aux ramifications internationales qui organise des soirées avec des invités spéciaux bien connus dans le monde de la musique.

Cependant, ce ne sont pas uniquement les avantages matériels et les cours récréatifs qui attirent les gens au Centre. Selon une pionnière du Centre, on y venait parce qu'il faisait bon y être. Même s'il n'y avait pas d'activités sociales, on savait qu'on y trouverait des amis avec qui on pourrait causer ou écouter des disques. Le père ne s'opposait pas à ce que les jeunes restent au Centre aussi tard qu'ils le voulaient; il préférait les voir au sous-sol de l'église que dans la rue ou les restaurants. «Souvent, après une soirée au cinéma, on se rencontrait au Centre pour discuter et prendre un café. Le père nous jasait et ensuite il allait se coucher, nous laissant seuls pourvu qu'il y ait une personne responsable pour s'assurer que les lumières soient fermées et la porte du Centre verrouillée», nous disait un membre de la première heure, Georgette Simard-Paquette.

Le Centre ne servait pas seulement de lieu de rencontre et d'apprentissage, mais aussi de refuge pour la jeunesse. Le père était toujours là pour discuter de problèmes avec les jeunes; sa porte, ses oreilles, et son cœur étaient toujours ouverts. Et il connaissait «ses» jeunes. Comme nous dit cette pionnière: «Le père nous rendait sensibles à nous-mêmes et à notre prochain, en nous forçant à sortir de nos coquilles et à nous connaître. Pour faire cela, il fallait qu'il nous connaisse tous individuellement. Il voulait toujours savoir ce qui nous faisait aller, *what made us tick*.» Cette approche en éloigne quelques-uns, notamment ceux qui ne veulent pas se rendre vulnérables devant les autres. Mais peu importe, le Centre est là pour rester.

## L'incorporation: de nouvelles structures

Dans le but d'assurer la permanence de son entreprise et d'y donner une certaine crédibilité, le père obtient des lettres patentes pour le Centre. Dorénavant, le Centre sera connu comme Le Centre des jeunes de Sudbury, Inc. Cependant, la loi exige un conseil d'administration et des règlements

internes. Avant l'incorporation, c'est le comité des «aviseurs» qui agit comme conseil d'administration. Ce comité existe depuis assez longtemps, mais au moment où le Centre reçoit sa charte, c'est-à-dire le 25 avril 1957, le comité des «aviseurs» devient le bureau des directeurs qui assume toujours les fonctions d'un conseil d'administration.

Les membres du bureau n'ont habituellement rien à voir avec la gestion quotidienne du Centre, mais ils en assurent l'administration. Ce sont les directeurs du Centre qui votent les règlements internes de la Corporation. Une des caractéristiques les plus intéressantes du premier bureau des directeurs demeure sa composition. On y retrouve bien sûr le père et Jacques Groulx, mais aussi deux mères de famille, deux professeurs, deux marchands, un comptable, un gérant, un dentiste, un médecin, un avocat, un bijoutier, un distributeur de lait, et un teneur de livres. En général, ces personnes sont toutes bien connues au sein de la communauté. Le choix des membres du conseil d'administration fut un choix judicieux, un choix qui garantissait une certaine visibilité au Centre. Le père voyait à tout.

La charte officielle du Centre lui reconnaît quatorze buts différents. Parmi ceux-ci, on compte l'impression et la diffusion d'imprimés de toutes sortes, la promotion des arts en général et de la littérature, du théâtre et de la musique en particulier, et le but d'unir ses membres par l'amitié, la bonne compagnie et la compréhension mutuelle. Le Centre a aussi le droit de recevoir des dons de charité.

> *... (have) hereby created a corporation without share capital under the name of* LE CENTRE DES JEUNES DE SUDBURY, INC. *for the following objects... To promote and engage in enterprises of a charitable nature and intent, including promotion of concerts, at-homes, annual dinners, theatre nights and picnics, the proceeds of which may be used and devoted to the attainment of the objects of the Corporation and for the general welfare and benefit of the said youth centre...*

On pourrait penser qu'une fois incorporé, le Centre aurait pu rompre ses liens avec la paroisse Sainte-Anne. Mais la charte précise encore:

> *AND IT IS HEREBY FURTHER ORDAINED AND DECLARED that the Jesuit Father appointed by Father Provincial of the Lower Canada Province of the Jesuit Order to the office of assistant in charge of youth in La Paroisse Ste. Anne (Ste. Anne's Parish), in the said City of Sudbury, shall be a member ex officio and a director ex officio of the Corporation...*

La paroisse est donc au moins assurée d'une présence au sein de la Corporation, tant et aussi longtemps que les jésuites nommeront un prêtre responsable de la jeunesse de la paroisse Sainte-Anne et, bien entendu, tant que la paroisse restera sous la juridiction des pères jésuites.

Voilà pour la structure officielle et administrative du Centre. Mais il y a aussi des jeunes qui fréquentent le Centre et qui doivent se gérer. Depuis peu de temps, les jeunes ont leur propre constitution. La constitution en place, on organise le Centre en fonction de corporations individuelles fédérées.

Au bas de l'organigramme se trouvent tous les groupes tels la Congrégation mariale, les sports, le ciné-club, etc. Chaque groupe, ou corporation, élit deux membres qui siègent au conseil intercorporatif. Le groupe est responsable d'organiser ses propres activités. À l'intercorporatif, on lit les rapports de toutes les corporations et on coordonne les activités globales du Centre. Enfin, on élit l'exécutif du Centre, choisi parmi les personnes qui siègent au conseil intercorporatif. Les membres de l'exécutif sont responsables des détails, de l'organisation des réunions de l'intercorporatif, etc.

Au tournant de la décennie des années soixante, les structures mises en place sont solides. Le Centre a toujours un budget modeste et déficitaire (voir la figure 1). Mais le Centre s'apprête à connaître une expansion majeure. C'est ainsi qu'il

mettra sur pied ses premiers projets d'envergure au cours de la prochaine décennie. Certains, comme le rêve d'un édifice sur la montagne, au centre-ville de Sudbury, ne resteront qu'à l'état de projet. D'autres, comme le camp de l'Île-aux-Chênes, connaîtront un franc succès.

# LA CITÉ DU CHRIST
(1960-1967)

Marc Despatie

Le Centre des jeunes a maintenant un peu plus de dix ans. Jacques Groulx, le premier disciple, tout en conservant, pour un temps, son rôle au conseil d'administration, quitte son poste d'assistant-directeur du Centre pour être remplacé par le père Léon Meunier, s. j. Le Centre est maintenant assez solide pour absorber pareille perte. On s'est donné les moyens d'annoncer les activités. On se dote d'un journal officiel, appelé *Civitas Christi*, qui fait paraître son premier numéro en janvier 1961. Il ne s'agit pas du premier journal à être publié puisque, en 1954, on avait sporadiquement publié *Nous les jeunes*. En outre, on a retrouvé quelques extraits d'un autre journal publié, vers 1957, qui s'appelait *La Voix ontarienne*.

## L'Île-aux-Chênes

À la fin de l'été 1960, le père organise un camp-loisir de quatre jours à Lavigne qui aura un effet déterminant sur les activités estivales du Centre au cours des vingt années suivantes. Le site, propriété de la paroisse, est appelé Sainte-Anne-des-Chênes. Au printemps de 1945, deux jésuites de la paroisse Sainte-Anne, qui cherchaient un coin de campagne tranquille pour y fonder une colonie de vacances pour enfants

catholiques de langue française, avaient découvert le site. C'était une île sauvage, longue d'un mille et trois quarts, située à deux ou trois milles du village de Lavigne sur le lac Nipissing. Entre 1945 et 1960, la paroisse Sainte-Anne avait organisé divers camps pour les paroissiens, et avait érigé une série de bâtiments sur la côte ouest de l'île, y compris plusieurs dortoirs, un bâtiment comprenant une cuisine et un réfectoire, une chapelle, etc. Le père y voit alors un potentiel extraordinaire.

Dès l'année suivante, le camp est géré par le Centre des jeunes. Le père Meunier, qui avait dirigé le camp depuis longtemps et qui le connaît à fond, conserve son poste de directeur du camp. Pour le père, le Centre des jeunes vient de prendre une toute nouvelle orientation.

Ce que le Centre des jeunes réussit à faire en ville, le camp Sainte-Anne-des-Chênes de Lavigne le fera à la campagne. Le camp existe comme lieu de vacances et de détente. Mais il deviendra progressivement un lieu d'initiation à la doctrine du Centre et un lieu de formation pour ses leaders (ceux qui détiendront des postes comme moniteurs et monitrices, en particulier). S'il n'y a qu'une session de quatre jours au camp en 1960, et celle-là destinée uniquement aux filles, il y a plusieurs sessions mixtes et de durée variable l'année suivante.

Le camp accepte les enfants de sept à treize ans pour une période d'une à cinq semaines. Les jeunes participent à diverses activités de plein air, sous la surveillance de moniteurs ou de monitrices, selon le cas. Il y a les randonnées en forêt, les baignades, et, pour les plus vieux, le ski nautique. Il y a aussi les chants, le dessin et, bien sûr, les feux de camp. La messe quotidienne fait partie intégrante du programme. En somme, le camp donne la chance aux jeunes qui vivent en ville de profiter de quelques semaines à la campagne à des coûts très minimes.

Sous son aspect de camp-loisir, le séjour peut devenir un camp de formation pour les leaders. Les groupes participent à une série de discussions sur des sujets d'actualité et

profitent de leur isolement sur l'île et de leur contact avec la nature pour bien réfléchir et approfondir leurs discussions. En 1961, le camp-loisir compte six sessions de discussion portant sur des thèmes comme: «L'éducation: apprentissage de la liberté» et «Les loisirs comme moyen d'éducation».

Au fil des années, de plus en plus de jeunes viennent au camp, et les types de camps se multiplient. Viennent s'ajouter aux camps juniors, intermédiaires et séniors (camp-loisir), les camps de bilinguisme et les camps nationaux. Ce ne sont pas uniquement les jeunes de Sudbury qui bénéficient du camp Sainte-Anne-des-Chênes, mais aussi les jeunes de Timmins, de Sturgeon Falls, de Toronto, etc. Bientôt, ceux qui séjournent à l'île ne sont plus forcément membres du Centre, mais tout simplement de jeunes citadins qui veulent aller faire un séjour à la campagne.

Les numéros de septembre du journal *Civitas Christi* du Centre sont toujours remplis de témoignages et de comptes rendus à propos du camp estival. Ces témoignages sont invariablement positifs: «C'est l'expérience de ma vie»; «Ce qui m'a le plus frappée de ce camp, fut l'atmosphère de gaieté et d'amitié qui a rayonné tout au long de cette semaine.» Ces séjours marquent profondément ceux qui y participent. Comme le dit encore un campeur de 1964: «10 jours intenses, où j'ai vécu avec une intensité et une joie que je ne me connaissais plus. 10 jours où j'ai pensé constamment au groupe, où le groupe a pensé constamment à moi... Tout cela dans la grande nature, où tout se simplifie.» Le témoignage d'un des directeurs du camp met davantage en évidence les fortes émotions que suscite le camp chez les campeurs: «le départ, où chacun se disait qu'il n'oublierait plus et je ne pense pas exagérer car ce genre d'expérience ne s'efface plus.» Tous ceux qui ont déjà vécu un camp de leadership, où que ce soit, connaissent ces émotions.

Comme on peut facilement le voir, le camp Sainte-Anne-des-Chênes est une institution polyvalente de toute première importance. Il permet au Centre de rester à l'écoute de ses

membres pendant toute l'année, et non pas uniquement pendant l'année scolaire, et il offre à ceux qui ne connaissent pas le Centre, l'occasion de le connaître. Et surtout, c'est l'emploi d'été par excellence pour les membres plus dévoués du Centre. Ceux qui participent aux sessions de formation en leadership pourront développer leurs expertises auprès des plus jeunes en tant que moniteurs. En plus, les membres du Centre qui ont vécu les sessions de leadership sont sensibilisés aux problèmes du Centre autant qu'à sa doctrine. Ce sont ces personnes qui aideront à répandre et à maintenir «le rêve sur la montagne».

## Le rêve sur la montagne

En même temps que s'amorce l'épisode de l'Île-aux-Chênes, s'amorce aussi l'épisode du rêve sur la montagne. Le 22 février 1961, le Conseil d'administration accepte une résolution à l'effet que le Centre acquiert huit acres de terrain situés sur la rue Mountain pour la somme d'un dollar. La seule obligation que pose le vendeur, l'Université de Sudbury, est que le Centre défraie la somme de 5 760 $, due en arrérages de taxes d'amélioration sur le terrain, à son échéance dans un an et demi. Le Centre n'a pas les moyens. Mais qu'importe, on décide d'acheter le terrain quand même.

Dès avril 1961, on commence à rêver à une cité-jeunesse sur le terrain de la rue Mountain. Cette cité comprendrait: une patinoire intérieure, des ateliers, un terrain de tennis, un gymnase, une piscine, des allées de quilles, une «grande place», un centre d'accueil, un hôtel, et une chapelle. Évidemment, il s'agit encore d'un projet à ses premiers balbutiements. Le Centre a toujours un budget fort modeste (voir la figure 1), et on n'a pas encore payé les arrérages de taxes sur le terrain. Mais cela n'empêche pas de rêver...

Bien que l'année budgétaire 1961 ne soit guère reluisante, en mai 1962, on demande à l'architecte Barbeau de préparer un premier ensemble de plans pour le nouveau Centre sur la

montagne. Les activités du Centre sont devenues trop nombreuses pour les locaux actuels. Les plans dessinés la même année comprennent un hôtel, une salle de spectacle, et une patinoire intérieure de 228 pieds par 156 pieds et comptant 1 564 sièges. Les plans prévoient aussi des aires de curling.

Le projet était pour le moins prématuré. Cette année-là, le principal bailleur de fonds du Centre, la Plume rouge (en quelque sorte l'ancêtre de Centraide) doit fermer ses portes. De plus, le Centre n'est même pas le propriétaire officiel du terrain de la rue Mountain, puisque les arrérages de taxes n'ont pas encore été payés. On paye malgré tout un architecte pour préparer des plans pour un édifice destiné à être érigé sur un terrain qui n'appartient pas au Centre.

Est-ce croire en l'impossible? Pas pour le père. Au mois de janvier 1963, on négocie l'achat d'un terrain avoisinant de quelques acres. On considère l'achat nécessaire pour assurer l'accès du côté sud-ouest de la propriété. La ville consent à vendre ce terrain pour 3 900 $. La dette totale du Centre s'élève donc à presque 10 000 $, somme que la ville réclame avec raison. Mais le Centre n'est pas encore en mesure d'acquitter sa dette, bien qu'on effectue déjà des travaux d'amélioration sur le terrain en y ajoutant 25 000 verges de roche concassée.

Pour venir ajouter aux problèmes du Centre, les rumeurs circulent selon lesquelles un groupe de «personnalités catholiques d'expression anglaise bien pourvues financièrement projetteraient la construction prochaine d'un centre récréatif catholique à Sudbury», comme le dit le père dans une lettre au Club Richelieu. Il a peur que ce groupe ne le devance dans la construction d'un centre, éliminant ainsi l'espoir qu'il y ait un centre pour les personnes d'expression française de la région. Il demande au Club Richelieu de lui fournir les fonds nécessaires à l'achat officiel de son terrain sur la montagne. Mais c'est un échec: les Richelieu refusent. Échec partiel, cependant: le projet des concurrents avorte.

Malgré l'insuffisance des revenus, le Centre connaît, en

1963, une bonne année financière et enregistre finalement son premier profit depuis ses débuts (voir la figure 1). Les revenus accrus du Centre sont attribuables en bonne partie à l'importante campagne de souscription lancée au cours de l'année (elle génère 10 000 $ des 25 000 $ prévus), aux populaires cours de danse offerts au Centre par Florence Gauvreau et son fils, et aux cours de l'Institut d'éducation sociale. Le lancement de l'Institut aggrave le manque d'espace au Centre, mais on trouve une solution temporaire au problème: l'ouverture de locaux supplémentaires au 73, rue Beech. Par ailleurs, la ville de Sudbury décrète, la même année, que le Centre des jeunes est officiellement exempt de taxes pour l'année 1963 et les années suivantes.

Compte tenu de cette performance financière, le rêve sur la montagne n'est pas abandonné, d'autant plus que le Centre peut se permettre un emprunt pour enfin devenir propriétaire des deux terrains sur la rue Mountain. Au mois de février 1964, on procède à une révision des plans de la cité-jeunesse. Les modifications sont minimes: agrandissement de la patinoire, plafond au-dessus des allées de quilles, etc. Le 13 avril 1964, on envoie une lettre à une compagnie de construction, prévoyant le début des travaux de construction... aussitôt que l'on pourra négocier une hypothèque de 750 000 $! Dans une lettre subséquente, la compagnie répond aux directeurs qu'elle a trouvé quelqu'un qui pourrait avoir l'argent dont le Centre a besoin. Mais, sans doute en raison d'un manque de garantie étant donné que la Compagnie de Jésus a refusé de se porter garante, le prêt tombe à l'eau et le projet n'avance plus.

En mars 1965, la dette à la banque est acquittée au complet. Le terrain de la rue Mountain appartient dorénavant au Centre, sauf une dernière section qu'on achètera plus tard afin de ménager une autre sortie du côté sud. En octobre 1965, on apporte encore quelques modifications aux plans: la cité-jeunesse sera dorénavant un centre récréatif de 270 pieds sur 153 pieds; les sièges prévus pour la patinoire

serviraient aussi pour la salle de spectacle. En janvier 1966, le centre récréatif connaît à nouveau un agrandissement, ses dimensions passent à 270 pieds sur 163 pieds. Les plans détaillés (structure, circuits électriques) comprennent des salles pour l'imprimerie et les ateliers, une cuisine, des allées de quilles et des aires de curling.

Mais faute de concrétiser ces plans, on s'amuse encore à les modifier, car en mars 1967, on revient aux plans de 1964, lesquels prévoient, entre autres, une salle de spectacle de 350 sièges séparée de la patinoire.

Et la saga du rêve sur la montagne se poursuit encore pendant longtemps. Ce rêve du père, devenu rêve de la jeunesse de Sudbury, connaîtra encore maintes métamorphoses, mais ce n'est pas à nous de les relater. Contentons-nous de rappeler les paroles du curé qui prononçait le sermon aux funérailles du père d'Albert Regimbal, paroles qui s'appliquent aussi à Albert Regimbal: «Ce que j'admire en lui, c'est qu'il a toujours entrepris des besognes qui le dépassaient.»

## La doctrine du Centre

Albert Regimbal réfléchit beaucoup au développement des activités des jeunes. Il a fait finalement son nid en cherchant à implanter un Y.M.C.A., *primo* uniquement catholique, et *secundo* préférablement francophone. Dans son esprit, le meilleur moyen de former les jeunes selon la doctrine sociale chrétienne est de les laisser se former eux-mêmes par le loisir.

En fait, il cherche à placer les jeunes dans des situations où ils sont obligés de se connaître et de connaître leur prochain. L'étape suivante est de reconnaître les différences entre les personnes et de travailler ensemble au parachèvement d'une activité. Lorsque tous les groupes travaillent à leur activité individuelle, cela forme un tout, le Centre, qui n'est qu'une cellule de la vaste Cité de Dieu (Saint-Augustin). Le Centre devient alors un microcosme de l'univers de Dieu,

et chacun sent qu'il travaille pour Dieu à la venue de son Royaume sur terre. Le père paraphrase librement l'Évangile en disant: «Le Royaume de Dieu est semblable à une cité-jeunesse où tous les jeunes qui en font partie, sont unis en un ordre juste et souple, instruits en une même doctrine chrétienne, inspirés par un même amour.» Les jeunes pratiquent leurs loisirs de façon ordonnée pour reproduire un Royaume de Dieu en miniature. Les loisirs organisés à l'Île-aux-Chênes s'insèrent parfaitement dans cette doctrine.

Ce n'est pas surprenant alors que le journal du Centre soit appelé *Civitas Christi.* D'ailleurs, on fait souvent référence au Centre comme étant le «Centre des jeunes *Civitas Christi*». On a même voulu le nommer le Centre des jeunes Cité des jeunes. «Mais le titre de Cité des jeunes a effrayé plusieurs gens», dira le père au cours d'une entrevue avec *Le Voyageur* en 1975. «Car il impliquait un décloisonnement, une transcendance des barrières artificielles établies autour des Caisses populaires, des associations, des écoles. J'ai voulu, en appelant le Centre la Cité des jeunes, créer un symbole, non, plus qu'un symbole, un milieu concret qui travaillerait à la libération des francophones de leurs fausses structures sécurisantes.»

## Les activités du Centre au cours des années soixante

On observe, en 1961, un changement assez net dans les politiques du Centre en regard de la langue. Un éditorial du journal *Civitas Christi*, dans le numéro de mars 1961, fait preuve d'une hostilité nouvelle vis-à-vis d'un certain monsieur Untel qui, lors d'une assemblée du groupe des Sabbatines, aurait adressé toutes ses remarques en anglais. Le rédacteur du journal, Laurier Trahan, indique qu'il croit qu'un «dangereux précédent a été créé et [...] que l'exécutif du Centre, ainsi que son conseil intercorporatif feraient bien d'étudier la question et de prendre de fermes dispositions à cet égard». Plusieurs numéros subséquents du journal contiennent une section

«parlons mieux le français» dans le but d'encourager les membres du Centre à s'exprimer correctement en français, et à contribuer à la vie du Centre en français.

La vie du Centre est marquée alors par de nombreuses activités. Les divers groupes comprennent, entre autres, les Inits; ce sont les six à douze ans dirigés par Charles Albasini, qui assaillent le Centre à chaque vendredi soir pour y pratiquer leur *hobby* de choix: dessin, peinture, menuiserie, électricité, etc. Les Cadets et les Majorettes forment le corps des «couleurs» du Centre. Ils représentent le Centre lors des parades. Il y a aussi les Sabbatines, regroupement d'adolescents et d'adolescentes qui organisent les soirées du samedi soir. Ensuite, les Dominos: un groupe de jeunes adultes qui se chargent d'organiser la Saint-Jean-Baptiste à Sudbury. Il ne faut pas oublier la Voix ouvrière, le regroupement des jeunes foyers dont le but est d'étudier en profondeur la doctrine sociale de l'Église et d'assurer la formation d'instructeurs pour l'Institut d'éducation sociale au moyen de prêts d'honneur.

Les jeunes du Centre participent aussi au journal *Civitas Christi*, à la Congrégation mariale (formation spirituelle), aux Jeunesses musicales, à l'œuvre missionnaire des timbres où l'on recueille ceux-ci pour diverses missions dans le monde et, bien sûr, au ciné-club. Côté sport, une ligue de hockey a été organisée ainsi qu'une ligue de quilles. On y pratique également beaucoup d'éducation physique (haltères, boxe, etc.) et des jeux intérieurs tels le ping-pong, les échecs, etc. À l'occasion, on lance des invitations pour jouer à la balle molle, au ballon-balai, au tennis, etc.

En ce qui concerne l'administration du Centre, elle est toujours assurée par un bureau des directeurs composé de personnalités locales et par deux conseils: l'intercorporatif, formé de représentants de chaque groupe du Centre, et le conseil exécutif, composé de membres élus par le conseil intercorporatif. Les dames auxiliaires du Centre des jeunes et du camp de l'Île-aux-Chênes se chargent de recueillir des fonds pour leur organisme respectif. Elles jouent un rôle

essentiel surtout depuis que la Plume rouge a cessé ses activités. Et finalement, le comité du camp de l'Île-aux-Chênes est composé de responsables des différentes directions du camp et assure son bon fonctionnement tandis que les instructeurs et monitrices dirigent les cours au Centre.

En plus, le Centre offre un nombre considérable de services particuliers comme une bibliothèque dotée de plus de 1 500 volumes, une discothèque encore modeste contenant plus de cent disques, et une salle de lecture où l'on retrouve une trentaine de revues. Le Centre offre aussi des services d'imprimerie commerciale et de photographie. Les membres du Centre peuvent profiter de cours-loisir, de cours de préparation au mariage, et de cours de danse offerts par Florence Gauvreau et son fils. En 1963, l'Institut d'éducation sociale du Centre *Civitas Christi*, sous la direction de Richard Leclercq, boursier de la Voix ouvrière, offre des cours de leadership, de philosophie sociale chrétienne, de dynamique de groupe et de pédagogie des loisirs à ses membres.

Vu le nombre d'activités qui y ont lieu, les 6 000 pieds carrés du sous-sol de l'église Sainte-Anne ne suffisent plus aux membres du Centre. Les cours de l'Institut s'offrent au 73, rue Beech, et on cherche activement à quitter les locaux actuels faute de place et faute d'une cité-jeunesse sur la montagne. On traitera en détail du déménagement au 30, rue Elgin, au chapitre suivant. En attendant ce déménagement, le père doit faire face à un autre problème sérieux.

## L'éclatement de la structure paroissiale

On l'a dit, le père faisait preuve d'une ouverture d'esprit remarquable et était vingt ans en avance sur son temps. Il n'y a pas de doute que l'avant-gardisme du père est à l'origine de la longévité du Centre. Mais il y a trente ans, comment étaient perçues ses idées nouvelles, voire osées?

Le père avait saisi que le système paroissial et les autres «fausses structures sécurisantes» des Canadiens français ne

répondaient plus à leurs véritables besoins. Cette approche suscitait l'opposition de plusieurs prêtres qui voyaient d'un mauvais œil que leurs membres participent aux activités du Centre, devenu un centre ouvert à tous les jeunes de Sudbury et de la région. Ils ont peine à admettre que l'ère des activités paroissiales tire à sa fin. Un témoignage d'un prêtre qui devait servir à promouvoir le Centre traduit bien les réticences et l'incompréhension des curés.

> Les jeunes de nos paroisses sentent le besoin de se rencontrer pour organiser leurs loisirs et discuter des problèmes de leur âge. Il est très difficile pour chaque paroisse de fournir le matériel nécessaire et le personnel convenable pour obtenir des résultats satisfaisants. Cette rencontre des jeunes dans leur paroisse sera toujours souhaitable parce que les jeunes doivent se connaître. C'est à cet effet que nous offrons à tous les jeunes étudiants de Saint-Dominique la possibilité d'une telle rencontre. Je reconnais cependant la nécessité d'un Centre pour tous les jeunes de la ville et même du district de Sudbury. C'est pourquoi toutes les paroisses profiteraient d'une entente pour travailler à un centre commun.

Ce texte est celui du curé de la paroisse Saint-Dominique et paraît, en 1965, dans le journal diocésain *L'Information*. Il traite des mérites du Centre, mais en cherchant surtout à promouvoir la paroisse.

Les conflits entre l'ancienne vision, celle de la «patente», comme le dit Regimbal, et la nouvelle vision sont longs et durs. La situation dégénère jusqu'au point où certains curés sont prêts à tout pour empêcher le Centre de fonctionner. Certains paroissiens de Saint-Jean-de-Brébeuf se souviennent que leur curé leur avait défendu de fréquenter le Centre.

Autre indice de cette opposition: on retrouve dans les archives du Centre une lettre en provenance de Mgr Proulx, évêque auxiliaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie, qui se lit comme suit:

> Je ne voudrais pas que l'on se serve de mon nom pour appuyer une façon de procéder plutôt qu'une autre. J'ai

> déjà manifesté mon désir d'aider dans la mesure où mes services seraient requis, mais si cette offre est cause de conflits, je préfère retirer cette offre. Je ne voudrais pas que l'on se serve de mon nom pour appuyer une thèse plutôt qu'une autre.

La lettre, datée du 22 mars 1967, fait sans doute référence au fait que le Centre a tenté d'utiliser le nom de Mgr Proulx en défendant sa méthode auprès des autres. Finalement, le conflit refait surface, en 1968, lors de l'acquisition par le Centre d'un journal fermant ses portes, *L'Ami du peuple*.

Certains curés semblent croire que l'acquisition de ce journal «pourrait constituer une entrave ou du moins une compétition malvenue à l'endroit du Journal diocésain», comme l'indique Regimbal dans une lettre à l'évêque Mgr Carter. Et Carter de répondre: «Moi-même, je l'avoue, je ne vois aucune raison de craindre étant donné le but tout à fait différent que vous envisagez pour ce journal mensuel.» Effectivement, c'est de la pure mesquinerie de croire que le bulletin d'information du Centre puisse nuire au journal diocésain. Mais cela témoigne de l'état d'esprit qui prévaut dans certains presbytères de la région.

Au Canada, la société également évolue. Sur le plan culturel, à Sudbury, les choses commencent aussi à se développer. En 1964, la Slague, boîte à chansons du Centre des jeunes, parrainait son premier spectacle avec Gilles Vigneault à l'affiche. Ce sera au tour de Félix Leclerc l'année suivante.

Les membres du Centre connaissent très bien ce qui se passe dans le monde à l'extérieur de Sudbury. Le père fait plusieurs voyages en Europe, notamment celui de 1958 où il passe une année complète à visiter plus de 250 centres pour jeunes dans dix pays. Et il ne manque pas de communiquer ses découvertes aux jeunes du Centre: stages de formation en dynamique de groupe, l'Union des cultivateurs; toutes les activités extérieures du père sont annoncées aux jeunes. On discute des événements mondiaux. Le *Civitas Christi* est plein d'articles qui traitent, par exemple, de John F. Kennedy et

d'autres sujets internationaux.

Ainsi équipé, le Centre des jeunes de Sainte-Anne, le Centre des jeunes de Sudbury, Inc., le Centre des jeunes *Civitas Christi*... bref, le Centre des jeunes Albert Regimbal, peut faire face à tout ce que la fin des années soixante et le début des années soixante-dix peuvent apporter.

Institution polyvalente, institution capable de s'adapter, institution tellement populaire qu'on n'a plus de place pour tous ses membres... À la fin de la deuxième phase de son histoire, le Centre se prépare à emménager dans des locaux plus spacieux. L'escalier du sous-sol de l'église franchi, le père vise maintenant le sommet de la montagne.

# LES ANNÉES DE TRANSITION
(1967-1975)

Suzanne Dubé

Les années 1967 à 1975 constituent la troisième phase de l'histoire du Centre des jeunes. Cette phase en est une de continuité par rapport aux années précédentes. Les changements survenus, peu perceptibles, sont surtout d'ordre quantitatif, quoiqu'on puisse déceler la montée d'activités culturelles qui remplacent certaines activités sportives. Le déménagement dans de nouveaux locaux, en 1967, provoque une expansion considérable des activités. C'est au cours de cette période que le Centre acquiert du prestige au Canada, surtout en Ontario et au Québec. On ne s'étonnera pas d'apprendre que, malgré cette évolution, l'idéologie du *Civitas Christi* demeure la même, celle d'une cité-jeunesse où les jeunes s'initient progressivement à une vie sociale plus authentiquement humaine et chrétienne.

Comme durant la période précédente, le père demeure le pilier du Centre. Quand vient le temps de déménager, il prend l'affaire en main; quand on doit adresser des requêtes pour de l'argent nouveau, c'est encore lui qui s'en charge. Il est également responsable de la renommée grandissante du Centre à l'extérieur de la région. Il a même réussi à le hisser au rang des principaux centres culturels francophones hors Québec.

## Le déménagement

Malgré tous les efforts déployés, malgré le fait que le sous-sol de l'église Sainte-Anne soit devenu un espace habitable grâce au seul travail des membres du Centre, la paroisse annonce, dès 1964, son intention de mettre fin au bail et de récupérer les locaux ainsi que le terrain de stationnement. Cette demande de la part du père Proulx jette la consternation au sein des membres: on réclamait les salles qu'ils avaient construites de leurs propres mains. Comment expliquer ce geste cavalier de la paroisse? Mésentente entre le curé et le père dont le tempérament trop volontaire pouvait parfois occasionner des conflits? Peut-être. Il faut chercher aussi du côté des efforts du père pour placer le Centre à l'extérieur des structures paroissiales, ce qui aurait eu comme résultat de froisser les gens de sa propre paroisse.

En réponse, on cherche à gagner du temps, on reprend la discussion du choix de nouveaux locaux. D'ailleurs, où pouvait-on aller, étant donné que le projet sur la rue Mountain continuait à piétiner? Après avoir épuisé toutes les stratégies, on fait appel à Mgr Proulx, en 1966, afin de faire entendre raison au curé de la paroisse. Grâce à cette intervention, on réussit encore à garder les locaux, le temps de se trouver une nouvelle place. En premier, on pense déménager à l'École Saint-Thomas, ensuite on songe à l'hôtel King Edward, puis le père Valiquette offre la location du Collège du Sacré-Cœur. Fort habilement, le père réussit à conserver le sous-sol jusqu'en 1967. Mais cette fois, il a promis de quitter les lieux pour le 1er juillet. Il ne peut plus reporter le déménagement. Finalement, en mai 1967, le Centre négocie un bail et loue le premier et le deuxième étages de l'édifice Empire au 30, rue Elgin, afin d'y installer tous ses services ainsi qu'un studio de danse.

Ce changement de local annonce un avenir très prometteur. On fête l'événement en grande pompe. L'inauguration officielle se fait du 7 au 10 décembre 1967. On y invite des personnages

de marque, dans le domaine des arts, de la politique et de l'éducation. Le sénateur Rhéal Bélisle, qui est un ami du père, accepte d'être le président d'honneur de ces quatre jours de manifestations. Ainsi, reçoit-on M. Jean Chrétien, ministre libéral, les premiers ministres Daniel Johnson et John Robarts, le député Gaston Demers et plusieurs autres. C'est alors que le Centre des jeunes de Sudbury devient officiellement le Centre de la culture française; ce changement de nom, comme nous le verrons plus loin, n'est pas anodin. Ces invités repartiront après avoir été convaincus que la cause du Centre valait le coup qu'on y mette à contribution les coffres du gouvernement.

Grâce au déménagement, le Centre dispose de locaux plus grands et plus nombreux; la participation des jeunes ira dans le même sens. Elle triple même en quelques années: 600 inscriptions supplémentaires sont enregistrées entre 1968 et 1969. Ces inscriptions constituent la source principale de revenus du Centre.

Afin de donner une meilleure idée de l'évolution de la participation et du soutien de la population aux activités du Centre, nous avons mis au point un indice annuel qui fait l'addition de toutes les formes de revenus (soit les frais d'inscription aux cours réguliers, les dons, les achats de carte de membre et les profits des loteries). Notons qu'il était impossible de faire ces calculs avant 1969, en raison de la manière dont on produisait les états financiers à l'époque (voir la figure 7). Cet indice a l'avantage d'indiquer les temps forts de l'histoire du Centre. Pour notre période, l'année 1970 marque le sommet de la participation. Cela s'explique non seulement par la hausse des inscriptions depuis le déménagement mais aussi par le fameux rêve de la montagne que le père réussit à relancer à la fin des années soixante.

Le déménagement au 30, rue Elgin, est certes accueilli avec joie, mais cela demeure un pis-aller. C'est dans ses propres locaux qu'on aurait souhaité emménager. On l'a vu au chapitre précédent, les membres du Centre, depuis 1961,

caressent le rêve de construire une cité-jeunesse sur le terrain de la rue Mountain.

Parmi les problèmes que ce projet suscite, il y a d'abord le fait que l'ensemble du terrain requis n'est pas encore propriété du Centre; une partie du terrain est encore entre les mains de la ville qui le cédera seulement en 1970. Un autre problème, insurmontable celui-là, est celui du coût de la construction. On l'estime, en 1966, à environ 1 600 000 $. Une somme énorme! En comparaison, les revenus du Centre sont alors inférieurs à 100 000 $. Pour y arriver le père et son équipe devront faire des prouesses.

On peut distinguer deux étapes dans la démarche adoptée par le Centre en vue d'obtenir les fonds nécessaires: d'abord, entre 1966 et 1970, on cherchera à l'extérieur de la région les appuis et les sommes nécessaires; l'insuffisance des fonds recueillis à l'extérieur amènera le Centre, au début de 1970, à concentrer ses efforts dans la région.

## Un urgent besoin d'argent: le recours au monde extérieur

Même si le Centre n'a pas encore l'habitude de compter sur les coffres de l'État pour assurer son fonctionnement, cette fois-ci, sans l'appui de l'extérieur et notamment des gouvernements, le projet est voué à l'échec. Le recours aux subventions et aux appuis des gouvernements est un phénomène nouveau dans l'histoire du Centre car, jusqu'à présent, seules des sommes dérisoires avaient été accordées (voir figure 3). Rappelons que c'est au même moment, soit la fin des années soixante, que les gouvernements mettent au point toute une série de programmes afin de venir en aide aux institutions et organismes sans but lucratif. Dans un sens, la recherche de fonds en vue de concrétiser la cité-jeunesse coïncide parfaitement avec une grande ouverture de la part des milieux gouvernementaux. Il suffisait d'ajuster ses projets selon les priorités des gouvernements.

Le père le comprend facilement et décide de donner comme mandat au Centre la promotion de la culture française. Cette idée remonte à 1966 alors qu'il avait organisé à Sudbury une conférence-consultation au cours de laquelle les délégués venant de différentes provinces avaient décidé unanimement de créer un conseil national permanent de recherche sur les groupes francophones hors Québec. Ce conseil, on souhaite l'établir ici même à *Civitas Christi*.

Le Centre des jeunes saurait promouvoir la culture française dans un milieu canadien hors du Québec où la majorité de la population est d'expression anglaise. On cherche à faire du Centre des jeunes de Sudbury un projet pilote qui permettrait ensuite à la population française du Canada de jouir d'activités socioculturelles authentiquement françaises et à la population anglaise de participer et de s'intégrer à son propre rythme à la culture francophone. De plus, il servirait d'école de formation pour ceux qui voudraient se perfectionner dans les domaines de la culture.

En juin 1967, le Centre reçoit un octroi de la Commission du centenaire afin de réaliser ce nouveau Centre de la culture française. Les 10 000 $ versés serviront à mener une enquête au sein de la population afin de connaître leurs besoins en matière culturelle. Cette enquête est dirigée par un sociologue de l'université Laval, Marc Laplante. La culture devient un thème à la mode. Le père décide de changer le nom du Centre. En 1967, celui-ci devient le Centre de la culture francaise. Comme l'a si bien dit le père lors d'une entrevue:

> *We are at the crossroads of the French-English problem in Canada, and I am confident the Sudbury Youth Centre forms the Frontier of a solution to that problem. [...] We are promoting the importance of the French culture across Canada, educating the French element to develop, and bringing to the English element a more objective, positive idea of just what the French partner in this Confederation of Canada really is...*

caressent le rêve de construire une cité-jeunesse sur le terrain de la rue Mountain.

Parmi les problèmes que ce projet suscite, il y a d'abord le fait que l'ensemble du terrain requis n'est pas encore propriété du Centre; une partie du terrain est encore entre les mains de la ville qui le cédera seulement en 1970. Un autre problème, insurmontable celui-là, est celui du coût de la construction. On l'estime, en 1966, à environ 1 600 000 $. Une somme énorme! En comparaison, les revenus du Centre sont alors inférieurs à 100 000 $. Pour y arriver le père et son équipe devront faire des prouesses.

On peut distinguer deux étapes dans la démarche adoptée par le Centre en vue d'obtenir les fonds nécessaires: d'abord, entre 1966 et 1970, on cherchera à l'extérieur de la région les appuis et les sommes nécessaires; l'insuffisance des fonds recueillis à l'extérieur amènera le Centre, au début de 1970, à concentrer ses efforts dans la région.

## Un urgent besoin d'argent: le recours au monde extérieur

Même si le Centre n'a pas encore l'habitude de compter sur les coffres de l'État pour assurer son fonctionnement, cette fois-ci, sans l'appui de l'extérieur et notamment des gouvernements, le projet est voué à l'échec. Le recours aux subventions et aux appuis des gouvernements est un phénomène nouveau dans l'histoire du Centre car, jusqu'à présent, seules des sommes dérisoires avaient été accordées (voir figure 3). Rappelons que c'est au même moment, soit la fin des années soixante, que les gouvernements mettent au point toute une série de programmes afin de venir en aide aux institutions et organismes sans but lucratif. Dans un sens, la recherche de fonds en vue de concrétiser la cité-jeunesse coïncide parfaitement avec une grande ouverture de la part des milieux gouvernementaux. Il suffisait d'ajuster ses projets selon les priorités des gouvernements.

Le père le comprend facilement et décide de donner comme mandat au Centre la promotion de la culture française. Cette idée remonte à 1966 alors qu'il avait organisé à Sudbury une conférence-consultation au cours de laquelle les délégués venant de différentes provinces avaient décidé unanimement de créer un conseil national permanent de recherche sur les groupes francophones hors Québec. Ce conseil, on souhaite l'établir ici même à *Civitas Christi*.

Le Centre des jeunes saurait promouvoir la culture française dans un milieu canadien hors du Québec où la majorité de la population est d'expression anglaise. On cherche à faire du Centre des jeunes de Sudbury un projet pilote qui permettrait ensuite à la population française du Canada de jouir d'activités socioculturelles authentiquement françaises et à la population anglaise de participer et de s'intégrer à son propre rythme à la culture francophone. De plus, il servirait d'école de formation pour ceux qui voudraient se perfectionner dans les domaines de la culture.

En juin 1967, le Centre reçoit un octroi de la Commission du centenaire afin de réaliser ce nouveau Centre de la culture française. Les 10 000 $ versés serviront à mener une enquête au sein de la population afin de connaître leurs besoins en matière culturelle. Cette enquête est dirigée par un sociologue de l'université Laval, Marc Laplante. La culture devient un thème à la mode. Le père décide de changer le nom du Centre. En 1967, celui-ci devient le Centre de la culture francaise. Comme l'a si bien dit le père lors d'une entrevue:

> *We are at the crossroads of the French-English problem in Canada, and I am confident the Sudbury Youth Centre forms the Frontier of a solution to that problem. [...] We are promoting the importance of the French culture across Canada, educating the French element to develop, and bringing to the English element a more objective, positive idea of just what the French partner in this Confederation of Canada really is...*

Les gouvernements auront tôt fait de faire comprendre aux organismes comme celui du Centre qu'ils doivent aussi développer de nouvelles sources de revenus. Le Centre doit à son tour trouver des sommes nouvelles pour construire la cité-jeunesse. Les dirigeants décident de faire appel à des firmes spécialisées dans la sollicitation de fonds. En 1966, on engage la Société Lumen afin qu'elle prenne en main la campagne de souscription. Le Centre désigne Alexandre Dufort comme représentant du Centre et directeur de la campagne. Très vite, on cible, avec l'appui du sénateur Bélisle, des personnalités bien en vue des gouvernements d'Ottawa, de Toronto et de Québec, tels les premiers ministres Pearson, Johnson, les députés Jean Marchand et Gaston Demers ainsi que d'autres. Le milieu des affaires du Québec est également visité. Beaucoup donnent leur approbation à l'idée d'un Centre de la culture française à Sudbury sans pour autant délier les cordons de leur bourse.

La Société Lumen propose plusieurs façons d'amasser des fonds. On forme un comité publicitaire qui a comme mandat de faire connaître Sudbury partout au Canada. Il faut aussi mettre au point un document publicitaire sur le Centre pour la sollicitation des dons auprès des gouvernements. On suggère que diverses personnalités et organismes soient invités à devenir membres honoraires du Centre. En 1970, ce même projet d'élargissement des cadres est toujours en marche et on parle de recruter cent nouveaux membres.

Après quatre ans, le bilan des activités de la Société Lumen est difficile à dresser, faute d'informations précises. Quoiqu'il faille admettre que la Société a réussi à faire connaître le Centre, les données disponibles laissent croire qu'elle essuie un échec financier. Dans les procès-verbaux, on parle même d'une dette qu'aurait contractée le Centre vis-à-vis la Société. En effet, en 1968, le Centre lui doit 25 941 $, dette que la Société réduit à 18 000 $ car le Centre se dit incapable de débourser la somme initiale.



Avant même de connaître les résultats de la campagne

menée par la Société Lumen, le père décide de développer une autre stratégie. On connaît le personnage, il est entêté et a plus d'un tour dans son sac. Il annonce, en juin 1969, qu'il crée rien de moins que «l'Ordre du mérite de la culture française». Cet ordre servira à reconnaître les individus qui ont beaucoup contribué au développement de la culture française dans les provinces canadiennes à majorité anglaise. En retour, on demande aux récipiendaires une cotisation de 1 000 $: l'ordre se veut prestigieux, le prix d'entrée à ce club sélect l'est aussi.

Le premier récipiendaire est l'honorable Gérard Pelletier alors responsable du Secrétariat d'État au gouvernement fédéral et pourvoyeur de subventions. D'autres viendront s'ajouter, notamment Laurent Beaudoin, président de la compagnie Bombardier, et Marc Carrière, président de la maison Dupuis et frères. Cette fois, le projet est rentable sur le plan financier: après deux ans d'existence on annonce un profit de plus de 20 000 $ versé au Centre de la culture française.

En dépit de cela, les appels à l'extérieur afin de financer le projet de la rue Mountain produisent des résultats décevants, si on considère les objectifs qu'on avait fixés. Il n'en demeure pas moins que le père a réussi à développer des contacts dans les officines gouvernementales. Les gouvernements provincial et surtout fédéral vont contribuer de plus en plus au budget de fonctionnement du Centre. Entre 1967 et 1975, le Secrétariat d'État majore ses octrois annuels qui passent de 600 $ à 40 000 $. Le Conseil des Arts de l'Ontario pour sa part versait 5 000 $ en 1967 et en verse 16 000 $ en 1975 (voir la figure 4). Ces sommes, beaucoup moins importantes que les revenus internes, permettent néanmoins au Centre de respirer un peu mieux. Cependant, il fallait davantage pour voir s'ériger la cité-jeunesse.

## Le front commun

À compter de 1970, le Centre oriente ses efforts de financement à l'échelle régionale. Plusieurs se souviennent sans doute du Front commun. Le comité des citoyens de Sudbury et le Centre des jeunes s'étaient rencontrés afin de discuter de la possibilité de construction «d'un immeuble qui permettrait la réalisation d'un programme complet d'activités sociales, sportives et artistiques à l'intention des francophones de Sudbury». C'est donc l'ensemble de la population francophone de Sudbury qu'on cherche ainsi à impliquer dans le projet de la rue Mountain. Les plans sont déjà prêts. On a conclu, en 1970, l'achat de la dernière section du terrain.

On se souvient sans doute que le projet de la rue Mountain avait connu plusieurs transformations: tantôt il prenait de l'ampleur et on décidait de construire plusieurs bâtiments, tantôt les compressions budgétaires incitaient le Centre à construire un seul édifice polyvalent, permettant d'abriter les principales activités.

C'est ce dernier projet qui est retenu lors du front commun. Ainsi on recueille des fonds afin d'ériger un centre récréatif à l'intérieur duquel on compterait une patinoire de 1 500 places qui pourrait se transformer en une vaste salle de spectacle de 4 000 sièges (en plus des seize allées de quilles, de six glaces de curling et des locaux pour les activités actuelles du Centre). Bref, on cherche à offrir à la population de Sudbury un meilleur choix d'installations sportives et culturelles. Un des moyens retenus est la mise sur pied d'une campagne de recrutement qui a du succès, car plus de 400 personnes s'ajoutent et deviennent membres de la Corporation du Centre.

Une autre stratégie utilisée consiste à lancer une loterie, ce qui constitue alors une nouveauté en Ontario. On lui donnera un nom bizarre: Astrolo. On vendra plusieurs milliers de billets entre mars 1972 et août 1973. Mais des frais d'administration élevés, voire une gestion déficiente, vont faire fondre considérablement les profits escomptés. On prévoyait,

en effet, plus de 100 000 $ de profit alors qu'on enregistre une perte nette. Pourtant l'idée était originale.

## Les activités du Centre

Pendant cette période qui va de 1967 à 1975, le Centre continue essentiellement à offrir les mêmes activités que par le passé. La Slague, qui fait partie du Centre depuis 1964, s'occupe toujours de faire venir plusieurs chansonniers et artistes. Parmi les nombreuses vedettes qui ont su charmer les Franco-Sudburois au cours de cette période, on compte Gilles Vigneault, Fernand Gignac, Charles Aznavour, Claude Léveillé, Olivier Guimond et beaucoup d'autres. Il y a toujours aussi le bingo hebdomadaire animé par les Dames auxiliaires et qui génère des revenus plus qu'appréciables. Et les concerts des Jeunesses musicales du Canada sont toujours aussi populaires auprès de l'ensemble de la population sudburoise.

Les autres activités habituelles sont celles des groupes ou des comités comme celui des Sabbatines, des Inits et des Majorettes. On donne de petits concerts mettant en vedette des talents locaux, il y a de petits récitals de danse offerts par le Studio de Florence Gauvreau, dont les cours sont très en vogue depuis le déménagement au théâtre Empire.

Mentionnons aussi que des cours d'art et d'artisanat de toutes sortes sont encore disponibles, des cours de préparation au mariage, de chant, de charme et de personnalité, de leadership et de dynamique de groupe. Plusieurs ateliers tels que la peinture, la photographie et le tricot ont leurs adeptes réguliers. Au plan sportif, les intéressés sont encore nombreux puisqu'on organise notamment des joutes de hockey et de soccer. L'athlétisme et même l'équitation sont également pratiqués.

Un des cours qui débute en 1967 et qui symbolise peut-être le mieux ce changement presque imperceptible dans l'orientation des activités (du sport vers la culture) est le cours d'art dramatique. Ce dernier est offert au moment où le théâtre

canadien-français acquiert enfin ses lettres de noblesse, ce qui renforce sans doute la nécessité de l'expérience théâtrale. En 1970, le Centre s'adjoint une troupe amateur fondée depuis peu, les Ka-O-Tiks, qui offre des cours aux adultes intéressés. La comédienne Linda Sorgini sera d'ailleurs monitrice de théâtre au Centre (voir l'index).

Ces différents cours sont populaires et, en raison d'une demande croissante, le Centre décide d'ouvrir des locaux dans la vallée.

Au camp Lavigne aussi, on a trouvé des formules nouvelles. En 1966, on lance un camp d'été qui a pour but de sensibiliser les jeunes anglophones à la culture française. Comme il connaît un grand succès, on établit en 1967 le Camp national bilingue à l'Île-aux-Chênes. Celui-ci permet aux jeunes des deux cultures d'apprendre davantage sur eux-mêmes tout en promouvant la langue française. Au cours de ce même été, on crée à l'Île-aux-Chênes le camp musical Joseph-Beaulieu à la mémoire de feu Joseph Beaulieu, ancien directeur musical au ministère provincial de l'Éducation. Par ailleurs, c'est en 1974 que le premier camp d'immersion française est établi à l'Île-aux-Chênes, ce qui apporte quand même assez de prestige au Centre des jeunes et à la culture française de Sudbury.

En dépit des changements apportés — qui apparaissent souvent comme des variations sur un même thème — le Centre parvient mal, après 1971, à maintenir son rythme. Le phénomène apparaît fort bien à la figure 7. De moins en moins de gens semblent le soutenir. Nous y reviendrons au chapitre suivant. Une chose paraît certaine, ce n'est pas la faute du personnel.

## Le personnel du Centre

L'équipe en place demeure sensiblement la même que celle de la période précédente. Le père est toujours à la tête de l'organisme et toutes les décisions importantes sont entérinées par lui.

Il peut compter sur l'aide d'une personne d'expérience comme Florence Gauvreau pour lui venir en aide. Mais celle-ci démissionne en juillet 1973, après plus de douze ans de loyaux services. Heureusement Francine Charette, secrétaire, reste en place, sans compter les membres du conseil d'administration qui demeurent des amis fidèles.

Une autre personne fait son entrée au cours de la période: sœur Monique Cousineau. Elle vient d'abord travailler durant l'été à l'Île-aux-Chênes, au milieu des années 1960. Un peu plus tard, soit en septembre 1971, elle se joint à plein temps à l'équipe du Centre. Il s'agit d'une acquisition précieuse puisqu'elle deviendra vite le bras droit du père.

Malgré toute sa bonne volonté, l'équipe reste incapable de trouver les moyens de réaliser les rêves de grandeur du père. Il n'est pas aisé de lui faire comprendre qu'il voit trop grand. Cela va bientôt changer.

# ENFIN CHEZ SOI
(1975-1981)

Sophie Landry

La période de 1975 à 1981 marque, dans l'ensemble, un renouveau et une prospérité, surtout par rapport à l'année 1975 qui constitue un creux, un temps d'arrêt dans l'histoire du Centre. D'abord, on note une prospérité financière, ce qui constitue une nouveauté. Ensuite, il y a renouveau des activités axées davantage sur la création et le développement culturel.

En 1975, on enregistre le plus faible taux de participation aux activités du Centre depuis 1969 (voir la figure 7). Ce problème a plusieurs causes: notamment, le désenchantement engendré par l'échec du projet de la rue Mountain. Il y a aussi une certaine apathie provoquée par l'absence d'activités nouvelles et de création alors qu'au même moment l'Ontario français amorce une véritable révolution culturelle. Cette révolution, lancée dans la région par la pièce *Moé j'viens du Nord s'tie*, en 1970, n'a pas encore véritablement atteint le Centre des jeunes qui reste campé dans ses activités traditionnelles. Mais le père est conscient de la nécessité d'injecter du sang nouveau au Centre déjà vieux d'un quart de siècle.

Or, à proximité du Centre, une jeune équipe aux idées nouvelles s'est déjà attirée des éloges. Il s'agit du Moulinet, organisme culturel habitant, depuis 1973, les anciens locaux du Centre au sous-sol de l'église Sainte-Anne. Parmi les

activités coordonnées par le Moulinet, il y a celles du Théâtre du Nouvel-Ontario. Le nouveau curé de la paroisse, André Lemieux, avait accepté la venue de ces jeunes adultes désireux de changer le monde.

Le père s'intéresse à eux: leur dynanisme ferait un grand bien au Centre. C'est pourquoi, à l'hiver 1975, le père discute avec Yvan Rancourt, alors administrateur du Moulinet, d'un projet de regroupement des deux organismes sous l'égide du Centre. Certains y ont vu une tentative de récupération. Mais peu importe, les deux organismes ont intérêt à s'unir: le Centre fournirait aux membres du Moulinet une meilleure visibilité, de nouveaux locaux et surtout une certaine sécurité financière. Quant au Moulinet, il apporterait au Centre son dynanisme et sa créativité déjà reconnus dans le milieu grâce aux pièces du Théâtre du Nouvel-Ontario. Une chose paraît certaine: à compter de 1976, on assiste à une remontée de la participation de la population de Sudbury qui n'est pas étrangère à ce renouveau.

## La Slague

Cette volonté de regroupement des forces aboutit finalement au projet La Slague, qu'il ne faut pas confondre avec la boîte à chanson lancée au Centre en 1964. Il s'agit cette fois d'un autre projet: La Slague est une création conjointe du Moulinet, qui y transfert toutes ses activités, et du Centre des jeunes qui, contrairement au Moulinet, continue parallèlement à maintenir ses autres programmes. La Slague, c'est d'abord une salle de spectacle et d'exposition permanente pour la population franco-ontarienne de la région de Sudbury. Dès l'été 1975, ses locaux sont situés dans la vieille salle paroissiale Sainte-Anne qui troquera finalement son nom pour celui de La Slague.

Pour convertir cette salle paroissiale en salle de spectacle convenable, il faut des subventions. Yvan Rancourt, qui a déjà l'habitude des demandes de subvention depuis 1973,

pilote le dossier. Au départ, le Secrétariat d'État remet une somme de 2 500 $ afin d'entreprendre les premières démarches. Le programme fédéral du Service communautaire étudiant fournit de son côté les fonds pour l'embauche de deux personnes durant l'été 1975 afin de préparer leur première saison. C'est le ministère des Affaires civiques et culturelles et son comité francophone qui fournira l'aide la plus précieuse en avançant la somme de 58 000 $ afin de rénover et d'équiper la salle de spectacle.

La Slague se donne comme objectifs de présenter des productions nationales, provinciales et régionales dans plusieurs domaines: chanson, théâtre, poésie, musique classique, mime, marionnettes, etc. On vise également à mettre à la disposition de groupes intéressés une salle de spectacle et d'exposition bien équipée et possédant un personnel compétent. Finalement, l'organisme cherche à encourager le théâtre local et les chanteurs amateurs tout en stimulant l'expression artistique locale.

La Slague est un organisme sans but lucratif dont la responsabilité légale et financière est assumée au cours des premières années par le Centre. Un comité de cinq membres est en charge de la programmation et de l'administration. Le travail quotidien est confié à un personnel engagé à temps plein; Yvan Rancourt, nommé gérant, relève d'un comité du Centre.

L'organisation des spectacles invités est dirigée également par le personnel permanent. Ce type de spectacle compte pour plus de la moitié de la programmation de La Slague. En ce qui concerne les activités locales et régionales, la salle veut s'ouvrir à tous les organismes culturels franco-ontariens. On veut y présenter des films pour enfants. On cherche aussi à devenir la salle de spectacle francophone de Sudbury: on y présente la Nuit sur l'étang, le Festival Boréal, les pièces du Théâtre du Nouvel-Ontario et le ciné-club de l'université Laurentienne.

De l'avis de plusieurs, c'est en décembre 1975 que la

Slague connaît peut-être ses meilleurs moments. On y célèbre, durant trois jours, «Le Party de Noël du Nouvel-Ontario». Au programme, deux concerts du groupe CANO et la dernière représentation à Sudbury de la pièce de Molière adaptée par André Paiement, *Le Malade imaginaire*. Cette fin de semaine concrétise et symbolise à l'envie l'avantage de regrouper les activités culturelles du Moulinet et du Centre.

Lors de sa première année, La Slague enregistre un déficit en dépit des frais exigés de ses locataires. Ceux-ci sont la salle de quilles Sainte-Anne, le Théâtre du Nouvel-Ontario et la Galerie du Nouvel-Ontario, fondée en 1976 afin de servir de salle d'exposition des œuvres d'artistes franco-ontariens. Le déficit est modeste pour ce genre d'activité mais paraît excessif aux yeux du père. Yvan Rancourt doit écoper et il est démis de ses fonctions. Mais peu de temps après, le comptable du Centre, Roger Bélanger, doit quitter la région et propose le nom d'Yvan Rancourt comme remplaçant. Le père accepte de bonne grâce. Très vite, on se rend compte que le successeur de Roger Bélanger est capable de prouesses et on lui confiera à nouveau la gestion de La Slague en plus des comptes du Centre.

Les difficultés financières de La Slague, qui jusqu'alors relève du Centre, expliquent en bonne partie sa demande d'incorporation en 1977. Cette demande avait été entérinée, en juin 1977, par le Théâtre du Nouvel-Ontario et par le Centre des jeunes. L'organisme sera officiellement indépendant du Centre, quoique certains membres, comme Yvan Rancourt, continueront à être actifs dans les deux organismes.

Cette incorporation répond à plus d'un objectif. On cherche à éviter le dédoublement des ressources humaines, financières, techniques et matérielles. On cherche également à éviter les conflits d'horaire d'utilisation de la salle de spectacle. Plus important encore: l'incorporation permettra l'obtention de subventions plus généreuses. On tente, en fait, d'éliminer le déficit de La Slague qui s'accumule depuis 1975. Son conseil d'administration comprend maintenant treize membres dont

dix proviennent du Théâtre du Nouvel-Ontario et trois sont nommés par le Centre.

Cela n'empêche pas le Centre d'être en quelque sorte le garant de La Slague, puisqu'à l'intérieur du bâtiment le Centre continue à y tenir des activités qui dépendent non pas de La Slague mais du Centre. C'est le père Regimbal qui a négocié avec la paroisse la location de la salle paroissiale; il s'est engagé à verser annuellement la somme de 5 000 $ à la paroisse. Qui plus est, il s'est engagé à payer les primes d'assurance sur le bâtiment. Les sommes exigées des locataires par le Centre sont réparties de la façon suivante: 10% venant de la Galerie, 10% de La Slague, 40% du TNO et 40% des quilles Sainte-Anne.

## L'École des langues et les autres activités

Si le Centre a pu encaisser les déficits de La Slague sans trop de problèmes, il faut sans doute l'expliquer par les succès financiers d'une autre de ses activités essentielles: l'École des langues. C'est en 1974 que cette école de français langue seconde est officiellement fondée, bien que les premiers cours de français remontent à 1968.

L'ampleur des activités de l'école et son impact sur le budget du Centre apparaissent à la figure 5. Les revenus élevés du Centre au cours de la période 1975-1980 s'expliquent par les contrats signés afin de fournir ces cours de langue. En 1974, une clientèle particulière vient au Centre. Ces cours sont différents de la plupart des activités offertes depuis le début des années cinquante. Il s'agit cette fois de fonctionnaires fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux à qui les autorités demandent d'améliorer leur connaissance du français. Ils constituent une clientèle captive et profitable pour le Centre qui est reconnu par le gouvernement comme lieu de formation accrédité.

Les inscriptions sont nombreuses: plus de 1 500 sur une période de dix-sept ans (entre 1974 et 1990). Le nombre

imposant de cours offerts exigeait l'embauche d'un bon nombre d'enseignants: au total plus de 140 au cours de ces dix-sept années. L'apogée de cette activité se situe en 1976.

Au cours des années 1976 et 1977, l'école enregistre d'importants surplus qui absorberont une partie des coûts de l'administration générale du Centre tels que la rémunération du personnel, les frais de financement et la publicité. En fait, l'école génère, pendant toute la période, une partie importante des revenus (voir la figure 5). On peut même ajouter qu'une bonne partie de l'équipement de bureau du Centre provient des budgets d'opération de l'école.

Aux activités de l'École des langues s'ajoutent les cours offerts en collaboration avec les écoles secondaires et le Collège Cambrian, ainsi que le camp de l'Île-aux Chênes et la Galerie du Nouvel-Ontario.

Chaque été est marqué par l'arrivée des jeunes à l'île. L'été 1980 attire le plus grand nombre de campeurs, soit 281. Les sessions sont toujours divisées par tranches d'âges. Il y a également les sessions d'immersion en français. On songe même à utiliser l'île dix mois par année: une étude de faisabilité du projet reçoit une subvention de plus de 10 000 $ en 1980. Mais le projet n'aboutit pas. Nous verrons pourquoi au chapitre suivant.

La première exposition de la Galerie du Nouvel-Ontario a lieu en septembre 1976. Le Centre y voit une façon d'initier la population aux arts visuels. Située à la salle Sainte-Anne, elle est alors dirigée par Raymond Simond, artiste en résidence. On y expose des œuvres d'artistes amateurs et professionnels. Afin de lui garantir de meilleures sources de revenus, la galerie sera incorporée en 1977, soit en même temps que La Slague, tout en demeurant dépendante du Centre.

La mise sur pied d'un programme sportif est également digne de mention. Ce programme est lancé au cours de la saison 1976-1977 et est animé par Ronald Dussiaume. En octobre 1978, toutes les activités s'autofinancent. On n'a pas

laissé tomber les activités physiques qui occupaient tant de place lors des premières années du Centre des jeunes. Mais maintenant on parle d'aérobie, de centre omnisport...

## Place Saint-Joseph

Le projet de la place Saint-Joseph demeure un enjeu majeur tout au long de la période, particulièrement à compter de 1977. Depuis le début, le père rêve d'avoir ses locaux permanents. Dès 1961, rappelons-le, on songeait à un Centre situé sur un terrain dont on n'était pas encore propriétaire. En effet, ce n'est qu'en 1963 que le Centre acquiert le terrain de la rue Mountain.

Les derniers patients quittent l'hôpital Saint-Joseph en 1975, laissant un immense bâtiment inoccupé et fort tentant pour le directeur du Centre. Déjà à cette époque, le Centre loue des locaux pour y enseigner des cours de français langue seconde. À l'automne de la même année, on trouve pour la première fois dans les archives l'idée d'entamer des négociations avec les sœurs de la Charité afin d'acheter l'édifice et de le rénover. Le 2 décembre, le conseil d'administration propose d'autoriser le comité de planification à négocier avec les sœurs afin de louer l'hôpital pour un bail renouvelable de 25 ans. Mais les choses finissent par traîner en longueur sans que l'on sache trop pourquoi, comme si les sœurs se montraient récalcitrantes ou le père trop exigeant.

Durant un an et demi, le dossier reste au point mort. Plus rien à propos du projet. Finalement, en novembre 1977, les sœurs de la Charité offrent à Mgr Carter de remettre au diocèse les titres de propriété de l'ancien hôpital sous forme de don. Mgr Carter s'empresse d'accepter l'offre des sœurs et propose au Centre une location à très long terme pour la somme dérisoire d'un dollar. Évidemment, on se réjouit de cette offre inespérée. Le vieux rêve devient à nouveau possible.

Toujours en novembre 1977, Mgr Carter accepte officiellement de conclure une entente avec le Centre, laquelle

prévoit la vente de l'hôpital pour la somme d'un dollar, tout en lui louant le terrain moyennant la somme d'un dollar par année. Cependant, le Centre a l'entière responsabilité de la rénovation et de l'entretien du bâtiment. L'ampleur des frais qu'il faudra engager à cette fin est démesurée par rapport aux possibilités financières du Centre des jeunes.

Pourtant, cet accord soulève un optimisme à tout crin. Optimisme qui se traduit, par exemple, par la décision de mettre en vente le terrain de quatorze acres de la rue Mountain. Comme si le projet de rénovation de la place Saint-Joseph était déjà chose faite. Cet optimisme débordant, dont le père est certainement en partie responsable, se traduit d'une autre façon: on estime à moins d'un an la durée des travaux puisqu'on compte entrer dans les nouveaux locaux en juillet de l'année suivante!

Bien sûr, on se ravise, car il faut d'abord mettre sur pied une étude de faisabilité pour la transformation des locaux de l'hôpital. Cette étude, qui doit inclure en outre une estimation des coûts d'exploitation courante de l'édifice après les rénovations, sera réalisée grâce à une subvention de 12 500 $ accordée en mars 1978 par le ministère des Affaires civiques et culturelles.

Au printemps de la même année, on trouve la solution du financement des travaux. En effet, on reçoit alors les formulaires de demande de projet d'immobilisation de l'agence ontarienne Wintario. Yvan Rancourt s'attaque à un dossier complexe, exténuant. Heureusement, il peut compter sur des bénévoles et des membres fort actifs. En fait, ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans la présence d'un conseil d'administration et d'un comité de construction impliqués à fond de train. Mais on n'est pas au bout de ses peines!

On découvre bientôt que le terrain doit être aussi propriété du Centre pour être admissible au programme de subventions. Aussitôt, une lettre est envoyée à l'évêque auxiliaire, Mgr Dionne, lui demandant d'intercéder en faveur du Centre afin que le diocèse lui fasse don du terrain. Mgr Carter accepte la

requête désespérée du Centre. De cette façon, les sœurs de la Charité, par l'intermédiaire du diocèse, contribuent au projet du Centre pour une valeur de plus d'un million de dollars (voir les revenus spéciaux à la figure 4). Grâce à ce don, les fonds Wintario sont applicables et peuvent couvrir jusqu'à un maximum de la moitié de la valeur totale du projet.

Autre problème: à l'été 1978, les fonctionnaires apportent des modifications au programme de subvention de Wintario qui ont pour effet de réduire considérablement la somme maximale pouvant être accordée; selon cette nouvelle méthode de calcul, la subvention serait calculée sur la seule valeur du don des sœurs plutôt que sur la valeur totale du projet. Après tractations, on réussit à faire reconnaître la demande du Centre comme étant sujette aux anciens règlements.

Passons rapidement sur les autres écueils. Le projet est finalement jugé admissible en octobre 1978. Il faudra cependant une autre année avant de transférer le titre de propriété qui demeure une condition de l'octroi. Ce sera chose faite le 30 octobre à 15 h 55 très précisément!

Entretemps, les plans préliminaires du nouveau Centre des jeunes doivent être modifiés. Erreur de planification ou enthousiasme mal contenu? Quoi qu'il en soit, le travail n'a pas été bien fait. On a mal évalué les problèmes de structure que pose le bâtiment. Cela force le Centre à réduire l'ampleur de ses projets en diminuant la surface à conserver, notamment une partie de l'aile centrale aujourd'hui démolie. En outre, les coûts plus élevés que prévus amènent le Centre à abandonner l'idée de la salle de spectacle qui aurait pu accueillir les activités de La Slague. On doit abandonner également l'idée de se doter d'un équipement informatique.

Même en comptant la subvention Wintario qui demeure une condition impérative pour la réalisation du projet, il reste encore au Centre une somme importante à trouver afin de payer les travaux. Il faut alors mettre sur pied une campagne de souscription auprès de la communauté. L'objectif initial de la campagne est fixé à 180 000 $. Très vite on le

hausse à 300 000 $, tellement le déficit est élevé. Cette campagne de souscription connaît un franc succès. La population franco-ontarienne s'attelle à la tâche. D'importants donateurs ont contribué à ce succès et méritent, par ce fait, d'être mentionnés. Sans compter les sœurs de la Charité et Wintario, il y a l'INCO qui donne 100 000 $, le gouvernement fédéral (100 000 $), le Club Richelieu (15 000 $) et les compagnies McIsaac Mining & Tunnelling (15 000 $), Falconbridge (12 500 $) et Molson (10 000 $).

En mars 1980, le Centre reçoit finalement la lettre tant attendue: la confirmation par le ministre des Affaires culturelles et des loisirs, d'un octroi de 1 386 672 $. Cette somme, il faut le préciser, correspond à quelques dollars près à celle estimée lors de la demande. Seul Yvan Rancourt pouvait réussir pareil tour de force.

Le feu vert est donné et les travaux de démolition commencent peu après, en avril 1980. Dès décembre, on est forcé de déplacer la date du déménagement. Celui-ci se fait finalement le 27 février 1981. Le Centre occupe désormais 55 000 pieds carrés de locaux permanents dont il est propriétaire.

L'ouverture officielle de la place Saint-Joseph a lieu durant la fin de semaine des 25, 26 et 27 septembre 1981 lors d'une soirée spéciale tenue à l'École Macdonald-Cartier. On y compte plusieurs invités de marque dont des députés et ministres provinciaux et fédéraux ainsi que l'évêque auxiliaire Gérard Dionne. Elle connaît un grand succès, qui ne peut cependant faire oublier la mort du père Regimbal survenue l'année précédente.

## La mort du Père

Le jeudi 18 juillet 1980 s'est éteinte l'âme du Centre depuis trente ans. Le père Regimbal tombe victime d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-quatre ans. Le père se savait malade. Mais il n'était pas de ceux qui se contentent de demi-mesures. Seules des journées de travail bien remplies

du matin au soir le satisfaisaient. Bien que sa mort arrive quelques mois avant l'emménagement, il sait que son rêve est maintenant réalisé. Une équipe y travaille avec acharnement, menée par Roger Paquette, Monique Cousineau et Yvan Rancourt. Ce dernier, exténué par l'ampleur de la tâche, quitte le Centre en décembre 1980. Lui aussi savait que le projet était rendu à bon port.

Même après sa mort, le père travaille pour son Centre. En effet, sa famille recommande aux gens de faire des dons au lieu d'envoyer des fleurs. Cela contribuera au succès de la campagne de souscription lancée deux mois plus tôt en mai 1980.

Monique Cousineau accepte de remplacer le père en tant que directrice du Centre. Mais la tâche est lourde, d'autant plus que les défis qui restent à relever sont peu stimulants parce que surtout d'ordre financier. En effet, une fois le rêve devenu réalité, que reste-t-il à faire?

# UNE DÉCENNIE DIFFICILE
## (1981-1991)

Josée Valiquette

Et la dernière décennie? Quoique le Centre des jeunes continue à se développer, force est d'admettre que la période 1981-1991 est assez sombre. Les années quatre-vingt amorcent un lent mouvement de repli. Comme si le fait de devenir propriétaire avait entraîné lassitude et passivité. L'après-déménagement constitue pour bien des membres un refus d'aller plus avant. Beaucoup trop de gens, en 1981, se sont dit «mission accomplie» alors qu'on avait encore besoin de l'appui de tous.

Plusieurs facteurs interreliés contribuent à ce malaise des années quatre-vingt. L'énorme dette consécutive à la rénovation de la place Saint-Joseph et aux déficits budgétaires en plus de l'instabilité du personnel de gestion constituent deux des principaux facteurs. À cela s'ajoute le déclin d'activités offertes par le Centre des jeunes. Déclin dont les causes sont à chercher notamment du côté de cette dette et de cette instabilité. Tout se passe comme si le Centre s'embourbait dans un cercle vicieux pendant une dizaine d'années. On sait depuis le début des années quatre-vingt qu'il faut réduire la dette et donner un nouveau visage au Centre des jeunes afin d'augmenter le taux de participation aux activités. Mais comment le faire sans entraîner des dépenses qui à leur tour forceront les administrateurs à réduire encore davantage la qualité et la variété des services offerts aux membres?

Diminuer les services afin d'enrayer la dette a souvent comme effet d'abaisser le taux de participation.

La priorité, au cours des années quatre-vingt, demeure sans conteste le renflouement financier de cette institution à but non lucratif. La campagne de souscription, au tout début du déménagement, les mille et une demandes de subventions, les innombrables bingos et autres activités destinés à prélever les fonds si nécessaires témoignent de l'effort pour contrer les difficultés financières.

## Enfin propriétaire...

Si le rêve a pu attendre pendant vingt ans, la réalité, elle, n'attend pas. Tout n'est pas rose après le déménagement à la place Saint-Joseph. Après l'euphorie, il y a la dette énorme totalisant 330 000 $ en 1982, qui paralyse tous les efforts. Cette dette a plusieurs effets sur le fonctionnement du Centre. La directrice générale, Monique Cousineau, a entre les mains un dossier aux multiples ramifications.

Les difficultés financières sont telles qu'elles forcent le Centre à revoir ses priorités. Les activités offertes prennent alors une autre couleur puisqu'elles sont vues dorénavant sous le seul angle des profits et pertes. Nous sommes alors loin de l'idéal du père qui n'avait jamais considéré les activités sous cet aspect réducteur. À titre d'exemple, on pourrait mentionner l'Île-aux-Chênes. Fleuron des activités du Centre, l'île devient soudainement un espace de vingt acres utilisé six à sept semaines durant l'été mais qui, en revanche, exige deux mois de préparation. On sera forcé de vendre l'île... Mais n'entrons pas dans les détails tout de suite.

La fin de l'exercice financier, en mars 1982, est marquée par un déficit budgétaire de plus de 111 000 $ et un manque à gagner du côté des frais de construction dépassant 127 000 $. Ces deux sommes s'ajoutent à la dette accumulée auparavant pour totaliser 330 000 $. Les raisons?



D'abord les subventions reçues sont insuffisantes, mais

cela n'est pas nouveau. L'École des langues qui rapportait tellement auparavant génère beaucoup moins de contrats (voir la figure 5). Sans compter que les bingos perdent rapidement leur popularité et que les dons individuels chutent après la campagne de 1980-1981. Plus globalement, les revenus générés par les activités tombent dramatiquement.

Il faut restructurer le mode d'opération et couper les dépenses. Plus encore, il faut mettre sur pied une stratégie globale afin d'enrayer ce déficit. En mars 1982, on présente un plan d'action de deux ans pour éliminer le déficit accumulé. Avec ce plan détaillé, on propose de réduire le déficit de 300 000 $ en deux ans. Ce plan comprend essentiellement des coupures budgétaires aux postes des salaires et de l'entretien de l'édifice. En outre, on hausse les frais d'inscription aux cours, le coût de la carte de membre du Centre, les loyers et les frais de stationnement. On essaie de maximiser les revenus tout en minimisant les dépenses. Parmi les options pour augmenter le revenu, une des plus importantes est la possibilité de se joindre à Centraide pour générer des fonds par l'entremise de leur campagne annuelle.

Ce projet d'affiliation à Centraide offre, en effet, des possibilités intéressantes. Ce dossier est habilement mené par le successeur de Monique Cousineau, Maurice Clément qui prend la garde en 1982. Finalement, en juin 1982, le Centre des jeunes devient un organisme membre de Centraide avec une entente et un contrat signé. Les possibilités de revenus en provenance de Centraide, pour la campagne de l'année 1982, représentent une somme appréciable, soit 60 000 $, si Centraide atteint son objectif de 700 000 $. Mais pas de veine: on ne recevra que la somme de 36 000 $, ce qui demeure nettement insuffisant.

La vente du terrain de la rue Mountain, rendu inutile en raison de l'acquisition de la place Saint-Joseph, ne suffira pas non plus. Les résultats de la vente du terrain illustrent fort bien la précarité du budget du Centre. On vend ce terrain de quatorze acres pour la modique somme de 39 652 $, mais le

Centre ne reçoit que 19 280 $, le reste devant servir à payer divers frais ainsi qu'un emprunt que la valeur du terrain garantissait.

La première moitié de la décennie est à l'image de cette année 1982-1983. On reçoit des subventions et des dons de différentes sources afin d'essuyer la dette, mais presque tous les programmes d'activités accusent des déficits qui finissent par reporter à plus tard l'équilibre budgétaire. Une autre source de déficit est l'édifice qui exige des rénovations annuelles. En 1981, celles-ci atteignent 49 000$.

Pendant son séjour au Centre de 1982 à 1986, Maurice Clément a joué le rôle d'un administrateur aux mains liées par ce déficit. Il a réussi à réduire considérablement la dette mais en quatre ans plutôt que deux. De 325 000 $, en 1982, celle-ci passe à 24 000 $ en 1986. Finalement, la dette d'immobilisation du Centre des jeunes est payée complètement en octobre 1988. Encore faut-il surveiller les déficits budgétaires annuels. La menace sera constante.

Est-ce que cela valait la peine de devenir propriétaire? À la lumière des faits évoqués jusqu'ici, cette question s'avère fort pertinente. On pourrait croire que cela ne valait pas la peine si on considère toutes les pirouettes budgétaires qu'on a dû imaginer. Tout dépend de l'angle sous lequel on examine le problème. Sous l'aspect financier, l'achat de la place Saint-Joseph fut rentable pour le Centre. La preuve: les montants affectés aux loyers et aux bâtiments sont proportionnellement moins élevés depuis l'acquisition de la place Saint-Joseph (voir la figure 6). Les revenus locatifs que permettent la propriété du bâtiment compensent largement les dépenses inhérentes à son entretien (assurance, chauffage, personnel, etc.). Mais que dire des coûts indirects, du déficit que la propriété a entraînés?

## Roulement du personnel

L'administration du Centre des jeunes est marquée par une grande instabilité de son personnel au cours des années quatre-vingt. Très tôt, ce sera le départ de la directrice générale, Monique Cousineau, seulement deux ans après la mort du père Regimbal. Elle quitte le 26 mars 1982 pour un autre emploi à Toronto et le Centre est laissé, pour un temps, sans direction. Les bas salaires offerts expliquent sans doute le fait qu'on ne se bouscule pas à la porte pour obtenir le poste. Maurice Clément sera finalement embauché et il reste en fonction pendant quatre ans, soit de 1982 à 1986. Il travaille d'arrache-pied pour accumuler des fonds en vue d'alléger la dette du Centre. Puis un autre emploi l'appelle et, en juillet 1986, c'est l'arrivée de Jean-Guy Bigeau. Donc trois directeurs généraux en six ans alors que le père avait tenu le fort pendant trente ans! Pourquoi cette instabilité à un poste névralgique?

D'ailleurs, cette instabilité se retrouve à tous les échelons de l'administration. Par exemple, trois directrices se succèdent à la programmation. Comment assurer une continuité et une stabilité au niveau des programmes avec un tel va-et-vient? Est-ce seulement une question de salaire insuffisant?

Même constatation du côté du conseil d'administration. Les lettres de démission y pleuvent. Il faut même réduire le nombre de directeurs à dix-huit car on a de la difficulté à trouver des remplaçants. Comment expliquer ce malaise?

En fait, cette instabilité s'explique de plusieurs façons. Premièrement, quand le père dirigeait le Centre des jeunes, il réussissait à maintenir le cap qu'il voulait. Il inspirait aux gens l'esprit missionnaire et il réussissait à valoriser davantage la contribution de chaque personne à l'organisme. Son rêve glorieux, l'acquisition d'un emplacement digne d'un vrai centre dynamique, se réalise avec le déménagement à la place Saint-Joseph. Peu après, l'homme meurt et laisse son nouveau Centre sans orientation et sans mandat. Comment

poursuivre le rêve du père Regimbal quand son rêve est déjà réalisé? Aux prises avec une dette accablante, les successeurs manquent de vision d'ensemble et fonctionnent sans orientation définie sauf celle commandée par les finances.

Le père était-il irremplaçable? Tout au moins, il faut admettre qu'il n'a pas su préparer une relève suffisante. Il ne fallait pas compter seulement sur Monique Cousineau qui très vite s'est essoufflée. Petit à petit, le noyau primitif, qui travaillait de façon rapprochée et acharnée avec le père pendant plusieurs années, quitte la scène. Les aînés du conseil d'administration démissionnent et sont remplacés par de nouveaux visages pour qui le père Regimbal est un inconnu.

Regimbal était un rêveur. Il avait une vision très claire et réussissait à partager cette vision avec d'autres pour qu'elle se diffuse. Le groupe entier travaillait en visant un objectif et on ne le perdait jamais de vue. Avec sa mort, le départ de Monique Cousineau et des gens qui y œuvraient depuis longtemps, l'esprit missionnaire qu'on trouvait au Centre disparaît. En conséquence, les gens font leur travail sans plus. Les maigres salaires qu'on peut leur verser ne suffisent plus à les retenir, alors que c'était le cas autrefois.

Le Centre attend encore quelqu'un qui le redéfinira. Admettons que la chose n'est pas facile. Avec la mort de Regimbal, le Centre perd son père spirituel. Avec sa mort, l'énergie qu'il réussissait à insuffler fait défaut. Aujourd'hui, malgré les efforts répétés de plusieurs, le Centre ne semble pas avoir retrouvé cette vue d'ensemble qui stimulait le travail du personnel et la participation de la population sudburoise.

## Baisse des activités

En plus de ces difficultés, le Centre des jeunes enregistre, tout au long des années quatre-vingt, une baisse sensible de la participation aux activités. Cela résulte en partie de l'abandon ou du déménagement de certaines d'entre elles. En

décembre 1984, le Centre franco-ontarien de folklore quitte le Centre et se trouve de nouveaux locaux. En juin 1985, Prise de parole, qui avait ses bureaux dans des salles de la place Saint-Joseph, quitte également les lieux.

L'Île-aux-Chênes, qui faisait la réputation du Centre, est louée au Conseil d'éducation catholique pour l'été 1982 tandis que le Centre offre plutôt un camp sur place, à la place Saint-Joseph même, durant le même été. L'année suivante, le Conseil ne loue pas l'île et le Centre se propose encore d'offrir un camp d'été sur place. Finalement, pour mettre fin à la situation, les vingt acres appartenant au Centre des jeunes sont vendus en juillet 1985. Les sommes qu'on aurait dû investir pour améliorer le site font défaut. Le règne de l'Île-aux-Chênes tire à sa fin. On se préoccupe plutôt de canaliser toutes les énergies vers la place Saint-Joseph, et on dit que les camps d'été sur place connaissent du succès.

Les bingos que le Centre offre depuis sa fondation connaissent eux aussi des problèmes financiers. Les bingos hebdomadaires font moins de profits (seulement 5 000 $ pour toute l'année 1989-1990) en raison notamment d'un manque de bénévoles pour s'en occuper. On avait espéré redresser la situation avec des bingos monstres. Mais, malgré la participation remarquée de 95 bénévoles, on accuse, en 1987, un déficit de 7 614 $. Évidemment, la compétition est vive à Sudbury pour la tenue de bingos. La salle Richelieu est trop petite pour en assurer la rentabilité. Le Centre des jeunes devra envisager l'abandon des bingos et se trouver une nouvelle activité pour générer des revenus aussi importants.

Une autre source de revenus qui se tarit au cours de la période est, rappelons-le, l'École des langues. Les revenus de 1988-1989 se chiffrent à 101 192,50 $ tandis que l'année 1989-1990 ne rapporte que 75 244,88 $. Le directeur général, Jean-Guy Bigeau, explique «qu'une évaluation intensive s'avère nécessaire au cours de la prochaine année afin de déterminer l'orientation future de notre centre de formation linguistique».

Dans son rapport annuel de 1987, le président de la

Corporation, Gérard Guimond, annonce les intentions du Centre: une programmation renouvelée, une relation plus étroite avec la communauté sudburoise, un nouveau souffle de vie. Le Centre désire embaucher un chef de département pour la danse, un pour les arts et un pour la musique, afin de hausser les inscriptions. Mais, même en 1988, la situation ne s'améliore pas. Les membres, dont le nombre a aussi connu une réduction, ne semblent plus vouloir venir: leur nombre décroît dramatiquement. À l'automne 1989, les inscriptions ont baissé de 25%. Ainsi, la crise de participation qui met en jeu la survie du Centre se poursuit avec une baisse des inscriptions et du nombre de membres. Ajoutons à cela une difficulté sérieuse à recruter des personnes qualifiées pour donner les cours. En 1989-1990, les programmations artistique, culturelle, sociale et de loisirs, d'éducation des adultes, et l'École des langues connaissent toutes des baisses de participation inquiétantes.

Le portrait n'est pas complètement sombre au cours de cette période, puisqu'on assiste à la création d'activités nouvelles. Le journal trimestriel du Centre des jeunes, *Franco-Passeport*, apparaît et s'autofinance à 100% grâce à ses commanditaires, et on voit l'arrivée d'une vidéothèque garnie de films de l'Office national du film. Dès septembre 1987, Visionplus est en marche grâce à l'appui de l'Office national du film. Mais, dès 1989, il ne reçoit plus cet appui.

En octobre 1987, le comité exécutif discute de l'approbation provisoire de 44 000 $ du ministère des Affaires civiques et culturelles pour un centre d'alphabétisation au Centre des jeunes. Yvette Bradley, employée du Centre depuis 1971, passe de directrice des programmes à coordonnatrice du projet Alpha-Culturel qui sera ouvert en août 1988. Le Centre Alpha-Culturel connaît un véritable succès et, en 1989-1990, sa troisième année d'existence, la participation affiche une majoration de 50% du nombre d'apprenants.

## Dépendance financière

Un autre élément gêne considérablement le développement du Centre: la quête incessante de nouveau financement. Une source importante de revenus demeure les subventions. Les nombreuses demandes constituent en fait une tâche journalière qui consomme un temps fou alors qu'il faudrait s'occuper des membres. Pour qu'un gouvernement accorde les sommes si nécessaires au fonctionnement, il faut montrer patience et patte blanche.

Depuis longtemps, le Centre bénéficie de subventions annuelles de la part du Secrétariat d'État du Canada et du Conseil des Arts de l'Ontario. Ajoutons qu'au cours de l'exercice 1982-1983, Centraide s'ajoute à la liste des organismes subventionnaires sur qui on compte annuellement.

Pendant la deuxième moitié de la décennie, des compressions aux programmes de subvention viennent compromettre les efforts d'équilibrer les budgets. Ainsi, en 1986-1987, les demandes au Secrétariat d'État du Canada, au Conseil des Arts de l'Ontario et à Centraide ont toutes été coupées. Heureusement que l'année 1986-1987 se termine avec un léger surplus de 23 000 $. Mais ce sera la dernière année de rentabilité. Le manque de fonds a des répercussions sur les années suivantes qui se terminent toutes avec des déficits opérationnels. En 1990, Jean-Guy Bigeau nous explique que les «réductions considérables de la part du Conseil des Arts et du Secrétariat d'État obligent à mettre en suspens plusieurs projets de développement et ont des effets sérieux sur la programmation et sur le fonctionnement de base».

La dépendance financière du Centre ne se limite pas aux organismes mentionnés plus haut. Il dépend énormément des projets spéciaux des divers ministères du provincial et du fédéral. Par exemple, des programmes tels que le développement de l'emploi, la réintégration professionnelle, l'Article 38 et Défi 89 sont seulement possibles grâce aux contributions du Centre d'Emploi et Immigration qui accorde des fonds.

Toute rénovation ou tout achat d'équipement ne peuvent se faire au Centre des jeunes sans qu'on déniche de nouveaux programmes de subvention.

C'est sans doute d'ailleurs une caractéristique essentielle du Centre que sa dépendance croissante vis-à-vis les sources de revenus extérieures. La figure 4 en atteste à l'envi. À telle enseigne que l'ensemble des subventions dépasse les revenus internes depuis 1990. Ce changement dans les sources de revenu est inquiétant dans la mesure où le Centre apparaît de plus en plus vulnérable. Qu'arrivera-t-il si le gouvernement décide d'abandonner certains programmes?

Et même si l'on continue avec succès de recevoir ces subventions à chaque année, la programmation demeure limitée par les contraintes fixées par les projets spéciaux et par les exigences plus générales des bailleurs de fonds. Son mode de fonctionnement risque d'en souffrir.

En résumé, au cours de cette période, le Centre fait face à trois problèmes qui font mal et qui menacent la survie même du Centre: l'instabilité du personnel, la baisse de participation aux activités et la dépendance financière.

## Étude de faisabilité

On ne pouvait pas rester les bras croisés bien longtemps devant une situation aussi difficile. C'est pourquoi, en février 1988, on lance l'idée de mener une étude afin de proposer des recommandations au sujet de la programmation et de l'image du Centre. On veut améliorer et élargir la programmation, rehausser l'image corporative du Centre en fonction d'une programmation renouvelée et identifier de nouvelles méthodes de rentabiliser les activités. Dans son rapport annuel de 1988, le président de la Corporation, Gérard Guimond soulignait «que le Centre fait face à beaucoup plus de compétitions et il est important que le Centre devienne de plus en plus compétitif au niveau de son marketing et de la promotion de ses services».

Aidé par des subventions du ministère de la Culture et des Communications et par l'Office des Affaires francophones, le Centre des jeunes lance une étude approfondie des problèmes auxquels il fait face. Et les objectifs de toujours auxquels aspire le Centre seront clairement rappelés au moment du lancement de l'étude. Ceux-ci sont:

- promouvoir l'identité et la fierté culturelle francophone;
- développer et améliorer une programmation axée sur les besoins de la communauté francophone;
- promouvoir la visibilité et le profil du milieu de la place Saint-Joseph;
- maintenir la qualité et l'expertise du Centre des jeunes pour être disponible aux communautés francophones en ce qui a trait à la culture;
- créer et (ou) supporter des organismes selon les besoins du milieu francophone;
- développer un ensemble d'activités qui assurera une viabilité financière pour la Corporation.

La firme d'experts-conseils Rhéal Leroux et associés sera choisie pour diriger l'étude, laquelle prendra une année. Et le Centre y donne suite en formant un comité d'étude qui convoque sa première réunion le 17 janvier 1989. Ce comité a été formé pour mener une analyse complète des sondages effectués, des besoins identifiés ainsi que des recommandations présentées par l'étude.

En mars 1989, le comité d'étude a adopté vingt-trois résolutions dont les suivantes: 1) le Centre devrait maintenir la qualité du français et l'utiliser comme langue principale de communication dans toutes ses activités; 2) la qualité de l'enseignement devrait être améliorée par le biais de professeurs et animateurs compétents; 3) le Centre doit s'assurer que la programmation reflète les objectifs visés, surtout ceux qui touchent la dimension francophone et la dimension culturelle; 4) le Centre doit créer un poste de coordonnateur de marketing et [voir à ce] qu'une personne qualifiée soit embauchée dans les plus brefs délais; 5) le Centre lancera

annuellement et de façon continue une campagne de financement; 6) le Centre établira un plan d'action efficace pour recruter de nouveaux membres et stabiliser, voire augmenter, cette source de revenus, etc.

Ces recommandations, suggérées par la firme d'experts-conseils, démontrent que certains objectifs auxquels aspire le Centre n'étaient pas encore atteints. Plus encore, ces recommandations annoncent une réorientation du Centre qui se cherche un nouveau visage et une nouvelle programmation.

Mais certaines de ces recommandations tardent à se concrétiser, à être intégrées dans le fonctionnement quotidien du Centre, quoique deux d'entre elles n'aient pas pris de temps à être appliquées: la transformation du nom du Centre des jeunes, qui s'appellera dorénavant le Carrefour francophone de Sudbury, et la modification apportée aux critères d'admissibilité (il n'est plus nécessaire d'être catholique pour devenir membre, seul suffit le fait d'être de culture française).

Pourquoi cette difficulté à donner suite à l'étude? Parce qu'il s'agit de recommandations trop vagues? On pourrait évoquer aussi le manque de ressources. En tout état de cause, Monique Cousineau ne se croyait pas prophète lorsqu'elle disait, dans son dernier rapport de mars 1982, synthétisant douze ans au Centre: «le plus grand défi c'est le financement.»

* * *

Récapitulons et concluons cette brève histoire du Centre des jeunes. Est-ce que le Centre des jeunes demeure un cas isolé pendant les années quatre-vingt? Il est vrai que l'instabilité du personnel, la baisse des activités et la dépendance financière jouent un rôle important dans ce mouvement de repli. Mais le problème semble se retrouver chez la plupart des centres culturels de l'Ontario. Il faudrait peut-être se demander si les problèmes qui marquent nos centres culturels ne résultent pas d'un malaise au niveau de la société qui ne ressent plus le besoin de participer aux activités et aux

rassemblements à l'intérieur d'un centre culturel. Cette réflexion amorcée ne doit guère se limiter à la population franco-sudburoise. Elle s'appliquerait peut-être à toutes les populations francophones éparpillées en Ontario. Doit-on se permettre de laisser mourir nos centres culturels?

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Sources primaires

### 1.1 Archives du Carrefour francophone (Centre des jeunes)

#### 1.1.1 Archives inventoriées

On compte 27 boîtes d'archives (dorénavant bte), inventoriées en 1990, et dans lesquelles sont classés plusieurs centaines d'articles (dorénavant art.). Ces archives éclairent plusieurs facettes de l'histoire du Centre. En voici une brève énumération:

— Administration du Centre (bte 24, 61 art.); celle-ci renferme surtout des documents d'ordre financier (états financiers vérifiés, budget, rapports du directeur), la période couverte est de 1953 à 1984;
— Bureau de direction 1986-1987 (bte 22, 53 art.); correspondance, rapports de comité, etc.;
— Centre des jeunes 1955-1981 (bte 26, 61 art.); projets et programmes, 25e anniversaire, etc.;
— Cours du soir, école secondaire Hanmer (bte 11, 4 art. et bte 12, 6 art.); relevés de compte, feuilles de présence, 1980-1983;
— Danse 1977-1986 (bte 10, 4 art.); rouleaux de musique et revues;
— Directeur général, 1986-1987 (bte 21, 62 art.), 1987-1988 (bte 14, 79 art. et bte 15, 47 art.); correspondance, rapports de comité, procès-verbaux, financement, etc.;
— École des langues 1973-1982 (bte 5, 46 art.), 1982-1988 (bte 6, 119 art.), North Bay (bte 1, 119 art. et bte 4, 91 art.); documentation didactique pour l'enseignement du français, documents sur le personnel, rapports hebdomadaires et cumulatifs, programmes et groupes, etc.;

— Employés du Centre (bte 25), 1980-1987 (bte 20, 159 art.), 1984-1987 (bte 19, 97 art.), 1988-1989 (bte 18, 43 art.); horaires, congés, dossiers du personnel, etc.;
— Place Saint-Joseph, souscription et inauguration (bte 27, 32 art.);
— Programmation 1985-1988 (bte 13, 122 art.); correspondance, notes de service, procès-verbaux, etc.;
— Publications gouvernementales (bte 2, 56 art.; bte 3, 60 art.; bte 7, 79 art.; bte 8, 64 art.; bte 9, 30 art.); publications diverses d'organismes publics et gouvernementaux traitant du bilinguisme, des lois, des programmes, etc.;
— A. Regimbal 1950-1967 (bte 23, 15 art.); papiers personnels, correspondance, découpures de journaux, etc.;
— Secrétaire du conseil d'administration 1987-1988 (bte 16, 84 art. et bte 17, 62 art.); correspondance avec le personnel et les autres organismes, rapports de comité, prélèvement de fonds, projets spéciaux, etc.

### 1.1.2 Archives photographiques

Le Carrefour francophone a conservé plusieurs spicilèges contenant des photographies numérotées et classées par ordre chronologique. Ces spicilèges avaient été montés dans le cadre d'une exposition de photographies portant sur l'histoire du Centre des jeunes et qui eut lieu en décembre 1984.

### 1.1.3 Registres

Les procès-verbaux du conseil d'administration dont la série est complète sont rangés séparément des boîtes d'archives. Il en est de même de procès-verbaux de certains autres comités comme les comités «aviseur» et administratif. Notons que, jusqu'à la fin des années soixante, ils sont manuscrits et sont tenus dans de grands registres. Par la suite, ils sont tenus dans des cahiers et regroupés par année. Deux grands livres de comptabilité du Centre comptent également parmi ces documents de grand intérêt.

### 1.1.4 Archives non inventoriées

Quoique peu abondantes, les archives non inventoriées (notamment parce qu'elles ont été découvertes au cours de la recherche) ont été consultées. Le Carrefour francophone conserve encore plusieurs plans d'architecte, dessinés à l'époque du «rêve sur la montagne», de même que plusieurs autres portant sur la rénovation de la place Saint-Joseph. Il faut aussi ajouter, à cette liste, quelques boîtes de

factures, chèques et autres documents d'ordre comptable.

### 1.1.3 Documents publiés par le Centre des jeunes

Centre des jeunes. *Historique du Centre des jeunes*. Sudbury, 1981 (bte 13, art. 38).

Centre des jeunes. *Historique du Centre des jeunes* (1950 à 1983). Sudbury, 1983 (bte 19, art. 79).

Centre des jeunes. *Historique du Centre des jeunes par la photo*. Sudbury, 1984 (bte 19, art. 46).

*Civitas Christi*, journal publié mensuellement et conservé presque complètement entre 1960 à 1964.

### 1.2 Entrevues et témoignages

Quelques témoins privilégiés de l'histoire du Centre des jeunes ont bien voulu témoigner du fonctionnement de cette institution culturelle. Leurs témoignages oraux ou écrits nous ont souvent permis d'ajuster nos propos. Ces personnes sont les suivantes: Yvette Bradley, Jacques Groulx, Yvan Rancourt, Georgette Simard-Paquette.

### 1.3 Bureau d'enregistrement du district de Sudbury

Afin de tirer au clair le dossier fort complexe de la propriété du Centre sur la montagne, nous avons dû consulter les titres enregistrés à ce bureau. Les informations provenant de cette source nous ont permis de situer très précisément les dates de transaction et l'emplacement des terrains.

### 2. Sources secondaires

DA SILVA, Paul-Émile. «Ordination du Père Regimbal» dans *Jésuites canadiens*, (août 1948): 14.

GERVAIS, Gaétan. «Les Franco-Sudburois, 1883-1983» dans *Polyphony*, vol. 5, n° 1 (Spring/Summer 1983): 21-29.

LABELLE, Jean-Paul. «Notice nécrologique du Père Albert Regimbal, s.j.» dans *Nouvelles de la Province*, vol. 59, n° 4, (juillet-octobre 1980): 124-128.

*75e Anniversaire du Diocèse de Sault-Sainte-Marie 1904-1979*, Sudbury, 1979.

# ANNEXES

# APERÇU GÉNÉRAL DU BUDGET (1953-1990)

Pierre Perreault

Il serait inutile, dans ce genre d'ouvrage, de détailler chacune des étapes des procédés utilisés pour retracer l'évolution annuelle du budget du Carrefour depuis sa fondation. Cela serait trop long, et surtout trop technique, voire indigeste. Par ailleurs, les figures qui illustrent cette évolution ont déjà fait l'objet de larges commentaires tout au cours des chapitres précédents. Rappelons donc brièvement de quoi traitent plus précisément ces figures. En fait, elles portent sur les revenus et dépenses (figures 1 et 2), sur les sources de revenus (figures 3 et 4 et 5), sur les types de dépenses (figure 6) et sur une estimation de l'évolution de la participation de la population aux activités du Centre (figure 7).

Nous aimerions insister sur quatre considérations à garder à l'esprit en consultant ces figures. La première touche la transformation des données exprimées en dollars courants (c'est-à-dire en dollars de tous les jours), ou en dollars constants (dont la valeur reste la même d'une année à l'autre). Concrètement, ce choix signifie que nous avons transformé les chiffres des budgets de manière à pouvoir mieux comparer les données d'une année à l'autre. On sait tous, par exemple, que ce qui valait 100 $ il y a vingt ans, vaut beaucoup plus aujourd'hui: l'inflation a gonflé les prix.

Mais alors, comment comparer le budget de 1971 avec celui de 1991? Quel est le budget ayant de plus forts revenus? Si on a recours aux seuls chiffres inscrits dans les états financiers, il est impossible d'effectuer une comparaison honnête. Il faut, en fait, ajuster les dollars afin d'éliminer l'impact de l'inflation sur les budgets. On aura compris que la seule façon de le faire est de traduire ces chiffres en dollars constants[1].

Autre considération: la chronologie adoptée. On remarquera d'abord que 1953 est la première année pour laquelle on dispose d'informations. Avant cette date, il ne reste aucune trace. Il faut préciser également que l'année budgétaire a beaucoup varié d'une décennie à l'autre. Parfois, elle se termine en décembre, parfois en août, ou encore en mars. Nous avons toujours choisi l'année du dernier mois de l'exercice budgétaire pour identifier l'année de ce budget. Notons de plus qu'en 1973-1974, nous avons un exercice qui dure 18 mois; c'est pourquoi l'année 1973 n'apparaît pas sur les figures. Pour pouvoir le comparer aux autres budgets, nous l'avons pondéré sur douze mois.

La troisième considération est la méthode comptable. Il existe, en effet, plusieurs façons de comptabiliser un budget. Et le Centre des jeunes, au cours de ses quarante années d'existence, en a connu quelques-unes. Il nous a fallu uniformiser les états financiers. Par exemple, à partir de 1983, les recettes brutes des bingos sont incluses dans les revenus du Centre, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cela nous a obligé à soustraire des revenus, les dépenses liées aux bingos, afin de ne retenir que les recettes nettes dans le but de conserver une série de données homogènes.

Dernier point: la confection de la figure 7 exige des précisions afin de bien en mesurer la portée. Nous avons additionné, pour les années budgétaires qui le permettaient, soit de 1969 à 1990, les frais d'inscription aux cours et activités du Centre



1. L'année de référence du dollar constant est 1971.

(à l'exclusion de l'École des langues), les paiements de carte de membre, les revenus nets des bingos, ainsi que les bénéfices des campagnes de levée de fonds (tout cela exprimé en dollars constants). L'objectif de cette démarche est de saisir l'évolution de l'intérêt de la population pour les activités du Centre.

**FIGURE 1**

REVENUS ET DÉPENSES DU CARREFOUR, 1953–1967, EN $ CONSTANTS

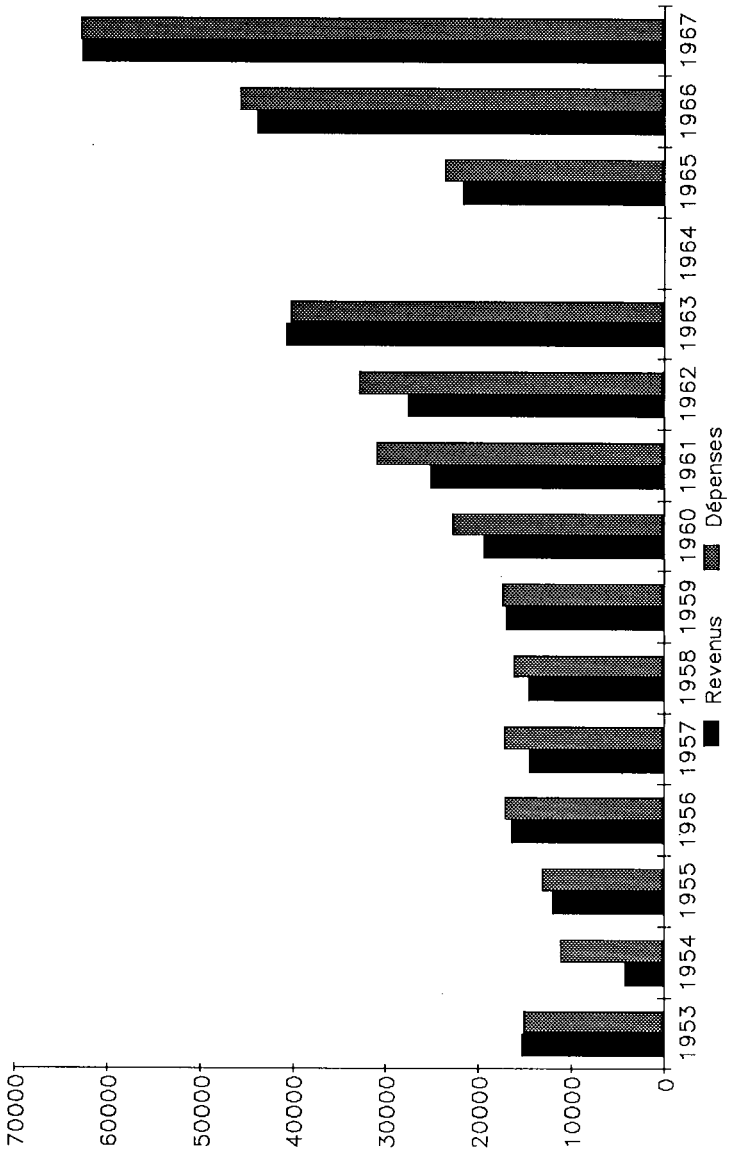

**FIGURE 2**

REVENUS ET DÉPENSES DU CARREFOUR,
1967–1990, EN $ CONSTANTS

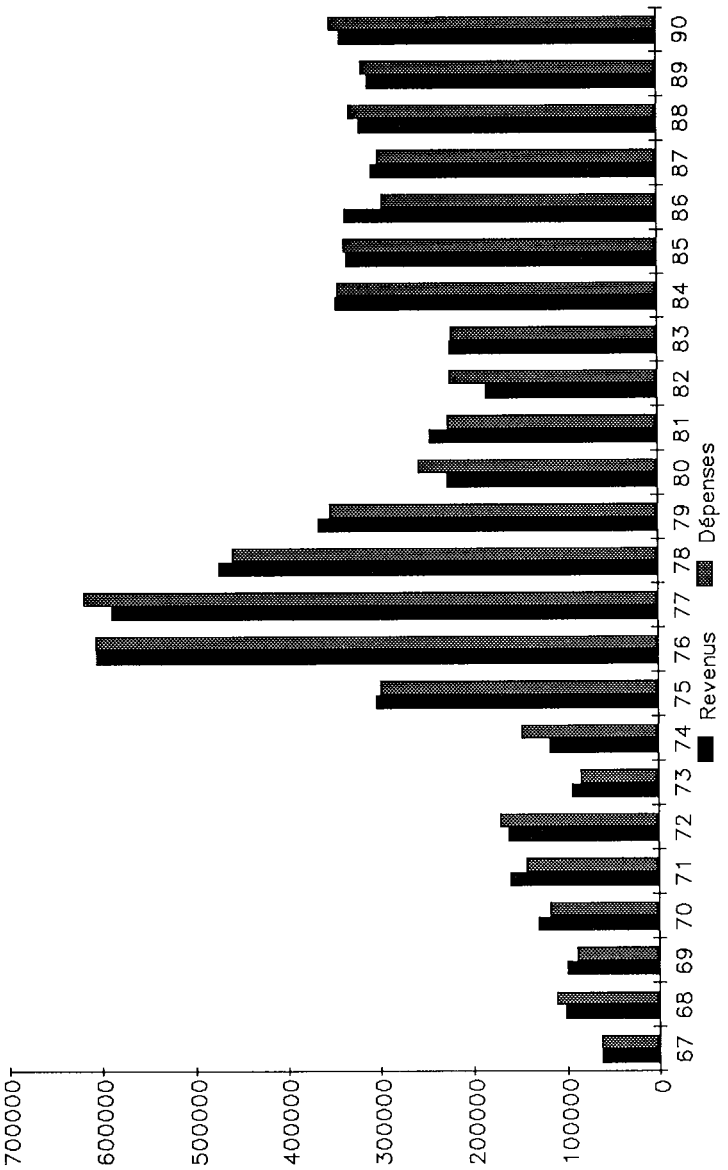

**FIGURE 3**

LES DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENU DU CARREFOUR, 1956–1967, EN $ COURANTS

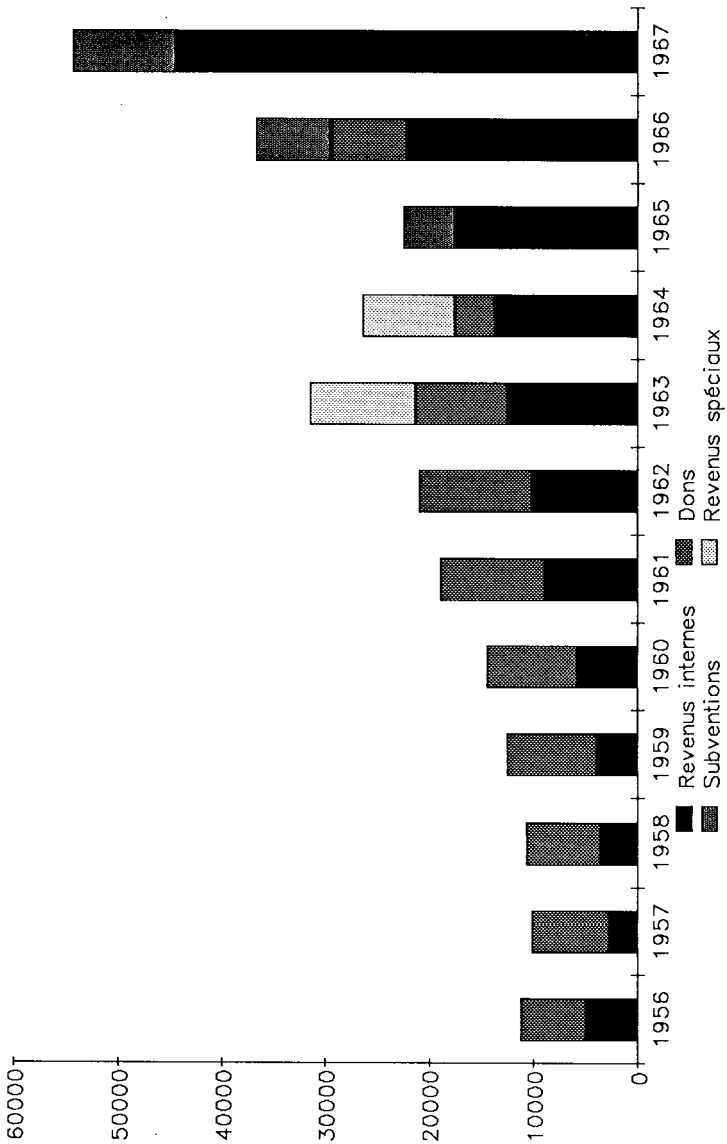

## FIGURE 4

LES DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENU DU CARREFOUR, 1967–1990, EN $ COURANTS

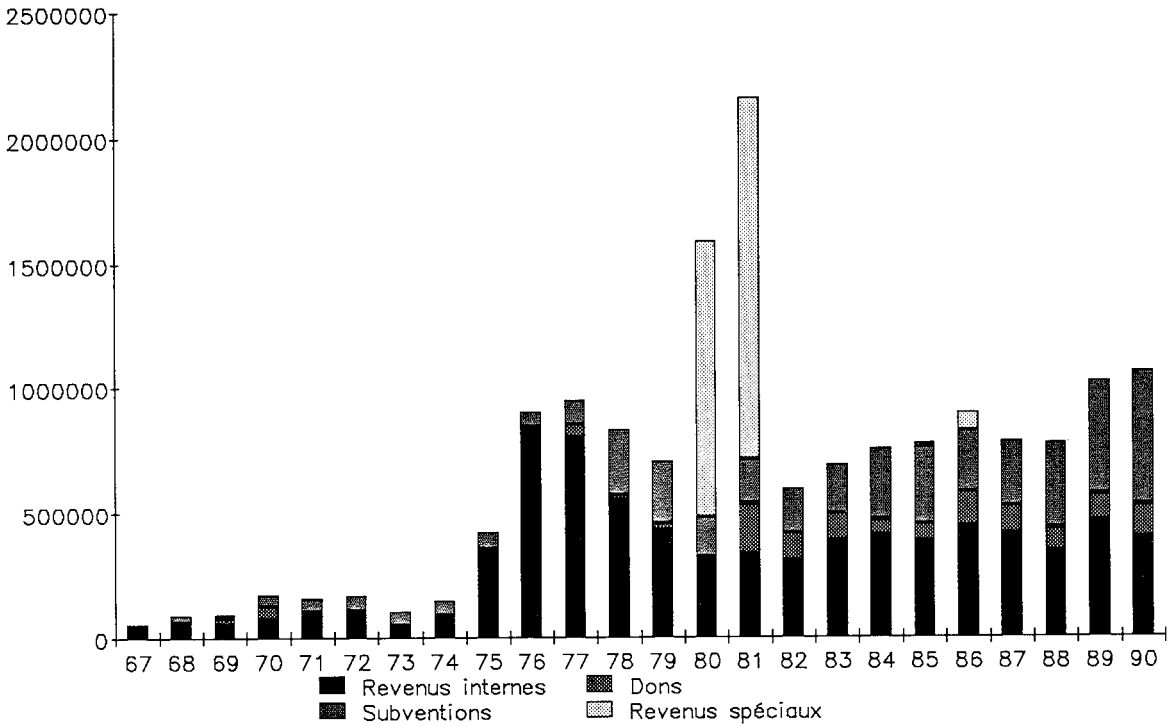

**FIGURE 5**

ÉCOLE DE LANGUE ET REVENU TOTAL DU CARREFOUR, 1967–1990, EN $ CONSTANTS

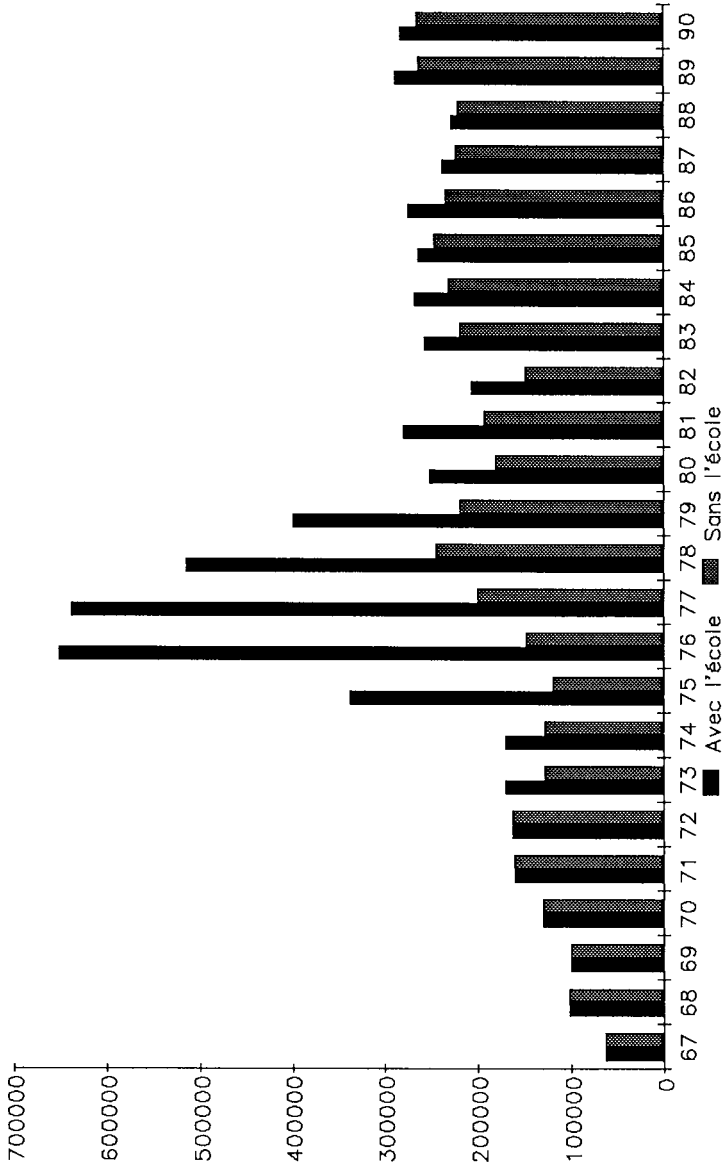

**FIGURE 6**

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU CARREFOUR, 1974–1990, EN $ COURANTS

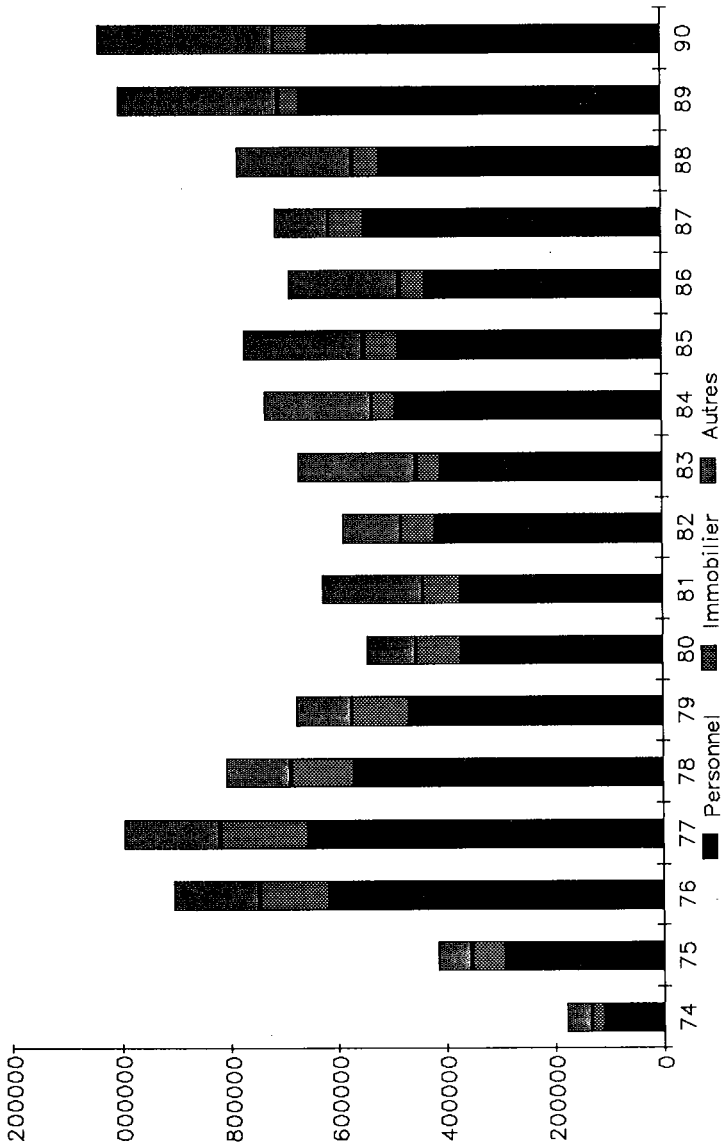

FIGURE 7

CONTRIBUTION DE LA POPULATION AUX ACTIVITÉS, EN $ CONSTANTS, 1969–1990

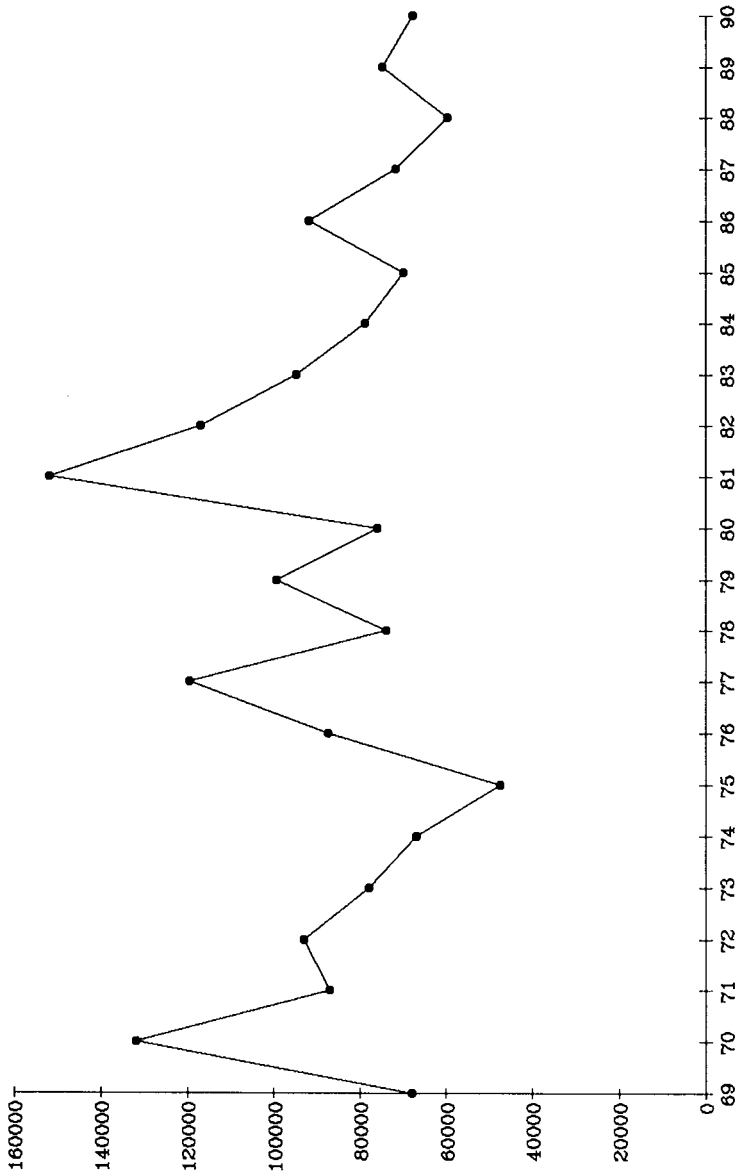

# INDEX

Jacques Taillefer
Alain Blanchette
Louise Thomas

Parcourir cet index c'est un peu plonger dans le passé. Combien de noms vont rappeler de bons souvenirs! Cette section de l'ouvrage, insérée à la fin pour consultation, nous paraît tout aussi essentielle que les chapitres précédents. C'est une bonne partie de la collectivité franco-sudburoise qui y défile. L'index rappelle l'apport de tous et toutes au développement du Centre des jeunes. C'est eux finalement que l'on célèbre en ce 40e anniversaire.

Cet index adopte l'ordre alphabétique et présente, pour chaque personne répertoriée, deux types d'information: sa fonction au Centre et l'année (ou les années) où elle était présente. Évidemment, un même individu peut occuper simultanément plusieurs fonctions; dans ce cas, la distinction a été faite. Par ailleurs, nous avons retenu, comme mode de découpage chronologique, les années civiles plutôt que financières, ce qui signifie souvent qu'il faut identifier deux années civiles consécutives, par exemple 1973 et 1974, pour marquer la présence de quelqu'un lors d'une saison, par exemple 1973-1974[1].

1. Afin de maximiser l'espace qui nous était alloué, nous avons abrégé le mode d'identification des années. Ainsi, la mention 57-63 signifie que la

On ne cachera pas que cet index a fait l'objet de vives discussions au sein de l'équipe. En effet, comme la liste des gens répertoriés est incomplète, nous avons d'abord hésité à l'inclure dans cet ouvrage. À quoi bon préparer un index quand on sait que plusieurs personnes manquent à l'appel et que l'information disponible touchant les personnes recensées est lacunaire? Mais en même temps, comment refuser l'occasion de remercier les gens dont les noms ont été retrouvés dans les archives?

C'est pourquoi, il a été décidé de conserver cet index à deux conditions: prévenir le lecteur des lacunes de l'index — ce qui est fait — et identifier les principales années et fonctions (ou catégories) pour lesquelles l'information fait défaut. En ce qui concerne les années pour lesquelles les dossiers étaient particulièrement incomplets, il faut mentionner globalement les années antérieures à 1970. Plus on remonte dans le temps, plus les archives sont clairsemées. Une période, plus spécifiquement, est apparue fort mal couverte: les années 1963 à 1966. On s'excuse auprès de ceux et celles qui ont œuvré au cours de ces années.

Une seule fonction est mal représentée dans cet index: les bénévoles. En effet, les listes de bénévoles sont peu nombreuses, notamment parce que le fait d'être membre[2] a longtemps comporté une bonne part de bénévolat.

Les seules distinctions retenues pour le personnel demeurent les gestionnaires ou personnel cadre qu'on distingue des autres employés réguliers ou à temps partiel, permanents ou temporaires, et des employés de l'Île-aux-Chênes. Finalement, nous avons élaboré une dernière catégorie qu'on appelle c.a., c'est-à-dire ceux qui sont membres du conseil d'administration

---

personne était présente pour chacune des années allant de 1957 à 1963 tandis que la mention 57, 63 signifie que la personne était présente seulement en 1957 et en 1963.

2. Notons que nous avons distingué les membres réguliers des membres à vie. Cette dernière catégorie compte quelques dizaines de noms de personnes qui ont beaucoup contribué à l'histoire du Carrefour.

ou anciennement du «comité des aviseurs». Pour simplifier la présentation, nous avons omis de mentionner l'année au cours de laquelle quelqu'un avait été membre quand cette personne avait en même temps siégé au sein du conseil d'administration (puisqu'il faut être membre en règle pour y siéger).

Voilà brièvement exposées les limites de cet index. Présentons en terminant les abréviations utilisées:

memb: membre en règle;
à vie: membre à vie;
pers: membre du personnel;
gest: personnel cadre;
c.a.: membre du conseil d'administration;
béné: bénévole;
chên: membre du personnel de l'Île-aux-Chênes.

ABBOUD, Sarwat
pers: 75-77

ABITBOL, Mimi
pers: 74-79
memb: 83-84

ABRAHAM, Arva-Anne
pers: 88-89

ADAM, Alma
memb: 54-55
béné: 55

ADAM, Claire
memb: 63

ADAM, Dyane
memb: 88-90

ADAM-FARAND, Estelle
memb: 52
pers: 83, 86-90

ADAM, Jean
memb: 54, 58

ADAM, Lise
memb: 61

ADAM, Paul
c.a.: 63
memb: 58
béné: 51

ADAM, Richard
memb: 58, 61

AHOPELTO, Jorma
memb: 58

ALAIN, Denis
memb: 85-86

ALAIN, Paulette
memb: 90

ALBASINI, Charles
memb: 60, 62-63
béné: 66-67
pers: 60-66, 74
chên: 64-67

ALBERT, Hughes
memb: 72

ALBERT, Laurent
memb: 54

ALBERT, Laurent E.
memb: 72

ALBERT, Richard
memb: 54-55
béné: 55

ALBERT, Rose-Marie
memb: 59
béné: 66

ALIE, André
pers: 74-75

ALLARD, Gilles
memb: 71

ALLEN, Irène
memb: 82-84

ALLIONE, Pierre
memb: 61

AMBY, Gilles
pers: 74

ANCHARYK, Maralyn
pers: 72

ANDERSON, Muriel
memb: 52

ANDRÉ, Denise
pers: 82
memb: 85
c.a.: 86-89

ANGLEHART-PERRAS, Dolorès
memb: 58, 60
béné: 67
pers: 69

ANNE, Sherley
memb: 78-79
pers: 77-78

ANTHONY, Marilyn
pers: 69-72

ANTOINETTE, Pierre
chên: 78

ANTONUK, Boris
memb: 71-72

ARBOUR, Fleurette
chên: 61

ARBOUR, Florence
chên: 61-62

ARBOUR, Henriette
chên: 61

ARCAND, Nancy
pers: 83-84

ARMIENTO, Gloria
memb: 83-84

ARPIN, Charles H.
memb: 71

ARPIN, Charles M.
memb: 72

ARSENAULT, Estelle
pers: 59-60

ARSENAULT, Francine
memb: 82-84

ARSENAULT, Gérald
memb: 58

ARSENEAULT, Paul
memb: 82-84, 87-88

ARSENEAULT, Robert
memb: 85

AUBERT, André
memb: 72

AUBERTIN, Roger
memb: 71

AUBIN, Gérald
memb: 58

AUBIN, Mme Jean
béné: 63

AUBIN, Lise
pers: 87-89

AUBIN, Madeleine
béné: 60
chên: 61

AUBIN, Monique
pers: 87-89

AUBIN-JOHANSEN, Pauline
memb: 61

AUBIN, Suzanne
memb: 61
béné: 59-60

AUBRY, Gilles R.
pers: 74
memb: 76-77

AUBUT, Donat
memb: 71-72

AUGER, Eliette
memb: 82-86

AUGER, Ernest
memb: 58

AUGER, Francine
pers: 90

AUGER, Jean-Marc
memb: 84-86

AUGER-POITRAS, Monique
memb: 58

AUGER, Victor
c.a.: 75-86
memb: 71-74
à vie

AUSTIN, Catherine
pers: 85

AYOTTE, Fernand
memb: 71-72

BAKKE, Mme P.
pers: 69

BARBE, André
memb: 71-72

BARBE, Yvon
pers: 87-88

BARBEAU, Bernard
c.a.: 56, 63, 68, 70-72
memb: 74-75

BARBEAU-GROULX, Estelle
memb: 58
pers: 57-58

BARBEAU, Faye
pers: 68

BARBEAU, Gérald
c.a.: 57-58
memb: 56, 60
béné: 56
à vie

BARBEAU, Jacques
memb: 52
béné: 86-91

BARBEAU, Léon
memb: 58

BARBEAU, Louis
memb: 54, 58

BARBEAU, Maurice
memb: 71-72

BARBEAU, Philippe
memb: 58

BARBEAU, Roger
memb: 82-83, 87-88
pers: 81

BARBEAU, Rose-Marie
béné: 56
chên: 63

BARBEAU, Victor
memb: 58

BARBEAU, Yvette
memb: 58

BARBEAU, Yvon
memb: 54-55

BARIL, Jacques
memb: 72

BARJON, Louis
béné: 68

BARRETTE, Adrienne
chên: 62

BARRETTE, Denise
béné: 66

BARRETTE, Gérald
memb: 62-63
béné: 62-63

BARRETTE, Ghislain
memb: 71-72

BARRETTE, Lorraine
memb: 58

BARRETTE, Pascal
memb: 83-84

BARRIAULT, Chantal
pers: 88-89

BARRIAULT, Denise
pers: 86

BARSALOU, Jean-Marie
memb: 71-72

BARTLETT, Margaret
memb: 58

BASTIEN, Albert
memb: 63
béné: 63
chên: 62

BASTIEN, Nathalie
memb: 90

BATTISTELLI, Frank
memb: 58

BAZINET-BARBEAU, Constance
memb: 52, 54, 56, 89-90

BAZINET, Guy
memb: 58

BAZINET, Richard
memb: 81-82

BAZZUL, Irma
pers: 84

BEATCH, Daniel
c.a.: 86-90
memb: 84-85

BEAUCAGE, Gérard E.
memb: 71-72

BEAUCHAMP, Colette
memb: 58

BEAUCHAMP, Freddie
memb: 52

BEAUCHAMP, Jean
memb: 85-87

BEAUCHAMP, Monique
memb: 55, 58, 60

BEAUCHAMP-ROULEAU, Murielle
memb: 58

BEAUCHAMP, Nicole
memb: 58
pers: 72-73
chên: 71-73

BEAUCHAMP, Paulette
béné: 67

BEAUCHAMP, Rhéal
béné: 54

BEAUCHAMP, Rita
béné: 67

BEAUCHAMPS, R.
memb: 63

BEAUCHEMIN, Jeannine
pers: 75-79

BEAUDOIN, A. J.
memb: 77-78

BEAUDOIN, Gilbert
memb: 71-72

BEAUDOIN, Gisèle
pers: 90

BEAUDOIN, Jean
memb: 82-84

BEAUDOIN, Léo
memb: 71-72

BEAUDOIN, Marquise
chên: 80

BEAUDRY, Arthur
pers: 88-89

BEAUDRY, Claude
memb: 63

BEAUDRY, Dorothie
memb: 89-90

BEAUDRY, E.
chên: 73

BEAUDRY, Ginette
chên: 67

BEAUDRY, Janette
pers: 73-74

BEAUDRY, Jean
memb: 81-83

BEAUDRY, Joseph
memb: 71

BEAUDRY, Marcel
memb: 52

BEAUDRY, Paul
c.a.: 52, 55, 57-58
memb: 54-56, 59
à vie

BEAUDRY, Mme Paul
memb: 54-55

BEAUDRY, Réal
chên: 65

BEAUDRY, Rita
memb: 58

BEAUDRY, Robert
memb: 54

BEAUDRY, Roger
memb: 89-90

BEAUDRY, Yvette
pers: 73

BEAULAC, Alice
memb: 83-84

BEAULIEU, Anna
memb: 58

BEAULIEU, Angèle
pers: 84

BEAULIEU, Aurèle
memb: 58

BEAULIEU, Cécile
memb: 62

BEAULIEU, Eugène
memb: 71-72, 74-76, 78-84, 87-90

BEAULIEU, Fleurette
memb: 58

BEAULIEU, Gérald
memb: 81-86, 90
pers: 81-82

BEAULIEU, Gertrude
memb: 58

BEAULIEU, Hélène
pers: 80

BEAULIEU, Hermance
pers: 80-83
memb: 87-90

BEAULIEU, Irène
memb: 52

BEAULIEU, Lilliane
memb: 62
béné: 63

BEAULIEU, Nicole
memb: 89-90

BEAULIEU, Norma
memb: 63

BEAULIEU, Paul
memb: 90

BEAULIEU, Paulette
chên: 67
pers: 69-70, 90
memb: 90

BEAULIEU, Raymond
memb: 90

BEAULIEU, Suzanne
pers: 69

BEAULNE, Guy
memb: 71-72

BEAULNE, Nicole
pers: 88

BEAULNE, Philippe
memb: 71-72

BEAUMONT, Lucie
memb: 62

BEAUPARLANT, André
memb: 56, 58, 60
béné: 56

BEAUREGARD, Michelle
pers: 76

BEAUSOLEIL, André
memb: 72

BEAUSOLEIL, Eugène
memb: 72

BEAUSOLEIL, Georgette
memb: 62

BEAUSOLEIL, Raymond
memb: 63
béné: 63
chên: 63

BECK, Suzanne
pers: 87-89

BÉDARD, Daniel
pers: 78

BÉDARD, Denis
c.a.: 83-86
memb: 82, 87

BÉDARD, Émile
memb: 71-72

BÉDARD, Fernand
memb: 58

BÉDARD-MICHAUD, Hélène
memb: 52

BÉDARD, Léonard
memb: 71

BÉDARD, Loretta
memb: 82, 85-87

BÉDARD, Lorraine
c.a.: 87-89
memb: 90

BÉDARD, Marcel
pers: 77

BÉDARD, Marguerite
memb: 82-83

BÉDARD, Michel
pers: 86

BÉDARD, Pauline
memb: 81-82

BÉDARD, Roger
béné: 80-81

BEGGS, Garry
memb: 82-84

BELAIR, Berthe
memb: 52

BÉLANGER, Aimé
memb: 71

BÉLANGER, Brenda
memb: 90

BÉLANGER, Claire
memb: 63

BÉLANGER, Colette
chên: 68

BÉLANGER, Daniel
pers: 85

BÉLANGER, Diane
memb: 82-84

BÉLANGER-HOULE, France
pers: 77
chên: 77-80
memb: 80-82, 90
béné: 80-81

BÉLANGER, Gabriel
c.a.: 79-81

BÉLANGER, Gérald
memb: 52, 58

BÉLANGER, Guy
pers: 86

BÉLANGER, Hélène
béné: 62
pers: 76

BÉLANGER, Ida
pers: 88-89

BÉLANGER, Jean
pers: 88-89

BÉLANGER, Laurette
memb: 63

BÉLANGER, Louis
memb: 90

BÉLANGER, Madeleine
memb: 54, 61
béné: 55

BÉLANGER, Martin
pers: 87-88

BÉLANGER, Maurice
memb: 58

BÉLANGER, Michel
memb: 58
pers: 87-88
chên: 79

BÉLANGER, Raymond
memb: 54-55, 60

BÉLANGER, Réjeanne
memb: 58

BÉLANGER, Robert
memb: 63

BÉLANGER, Roger
c.a.: 75-78
memb: 71-74
gest: 74-76
à vie

BÉLANGER, Thérèse
memb: 77-82, 85-90
pers: 77-78, 81-82, 86
chên: 61

BÉLANGER, Yvon
memb: 54

BELISLE, Michel
pers: 75-76

BELISLE, Rhéal
béné: 80-81

BELL, Linda
memb: 60

BELLAVANCE, Diane
pers: 80-82
chên: 75

BELLEFEUILLE, Louise
pers: 88-89

BELLEHUMEUR, Maurice
memb: 71-72

BELLEMARE-GAUTHIER, Lucie
pers: 87-90

BELLEMARE, Lucille
pers: 82-83

BELLEMARE, Suzanne
memb: 83-84

BELZILE, Angela
pers: 87-88

BELZILE-POULSON, Annyse
pers: 77, 81-82
memb: 90

BELZILE, Henri
c.a.: 76-81

BELZILE, Roland
memb: 58, 60

BENAIS, Jacqueline
pers: 74-78

BENDICK, J.
béné: 66

BENDICK, Lina
pers: 70-71

BENOÎT, Lucille
memb: 54

BENOÎT, Yves-Gérard
memb: 90

BERARDI, Angelo
memb: 62

BERENS, V.
béné: 64

BERGER, Jacques
pers: 73

BERGERON, André
béné: 66

BERGERON, Ernest
memb: 52

BERGERON, Georgette
memb: 58

BERGERON, Jaunas
memb: 52

BERGERON, Jean-Paul
c.a.: 81-83
memb: 84

BERGERON-RANGER, Jeanne
memb: 52

BERGERON, Lorraine
memb: 63

BERGERON, Lucienne
memb: 82-83

BERGERON, Monique
pers: 73-74

BERGERON, Paul
memb: 61

BERGERON, Réo
c.a.: 75

BERGEVIN, Robert
pers: 74-78

BERNARD, Frère
chên: 67

BERNIER, Denyse
memb: 83-84

BERNIER, Jacqueline
memb: 58, 79-80, 83-84

BERNIER, Jean-Yves
memb: 54-55, 58, 76-80, 82-84
béné: 54

BERNIER, Monique
pers: 78, 81-82

BERRAIS, Jacqueline
pers: 77

BERRY, Iona
pers: 82-84

BERTHIAUME, Claude
memb: 82-83

BERTHIAUME, Donald
pers: 83

BERTHIAUME, Robert
memb: 71-72

BERTRAND, Allan
memb: 61

BERTRAND, André
memb: 83-84

BERTRAND, Aurèle
memb: 81-82

BERTRAND, Céline
pers: 87

BERTRAND, Conrad
memb: 52

BERTRAND, Denyse
memb: 78-79

BERTRAND, Evelyne
memb: 79-90
béné: 80-81

BERTRAND, Hector
à vie

BERTRAND, Henri
memb: 58

BERTRAND, Léo
memb: 71-72

BERTRAND, Linda
chên: 76

BERTRAND, Lorraine
chên: 76

BERTRAND, Marc
memb: 87-90

BERTRAND, Renée
chên: 68

BERTRAND, Rita
memb: 58

BERTRAND, Suzanne
memb: 63
pers: 74
chên: 74

BÉRUBÉ, Claire
pers: 81-82
chên: 80-81

BÉRUBÉ, Gisèle
pers: 74

BÉRUBÉ, Guylaine
pers: 88-89

BIDAL, André
memb: 82-84

BIDAL, Gilles
memb: 61

BIDAL, Guy
memb: 61-62
béné: 62, 75

BIDAL, Lise
memb: 62-63

BIDAL, Robert
pers: 83

BIGEAU, Jean-Guy
gest: 86-90

BIGRAS, Gilbert
memb: 77-80, 85-86

BIGRAS, Guy
memb: 63

BIGRAS, Henri
memb: 63

BIGRAS, Jocelyne
memb: 82-84

BIGRAS, R.
béné: 70-71

BINETTE, Lyvia
chên: 67

BISAILLON, Paul
memb: 61

BISIER, René
memb: 71-72

BISSON, Richard
béné: 66-67

BISSONNETTE, Alexandre
memb: 71

BISSONNETTE, Marcel
memb: 71-72

BLAIS, Annette
memb: 54-55, 58

BLAIS, Bernard
c.a.: 79-84
memb: 76-77

BLAIS, Claudette
memb: 60

BLAIS-RIOPEL, Colette
memb: 58, 79-80

BLAIS, Emile. J.
c.a.: 52, 55-64
memb: 54
chên: 65
à vie

BLAIS, Mme E. J.
c.a.: 60-61
memb: 54-55
béné: 63

BLAIS, Ernest
memb: 83-84

BLAIS, Jacques
memb: 58

BLAIS, Lorraine
memb: 54-55, 60, 77-80
béné: 51, 60
chên: 62

BLAIS, Lucille
c.a.: 52
memb: 54-55, 58

BLAIS-VAILLANCOURT, Monique
pers: 83-84

BLAIS, Nicole
chên: 63

BLAIS, Prudent
memb: 71

BLAIS, René
memb: 58

BLAIS, Robert
pers: 88-89

BLAIS, Roberta
memb: 52

BLAIS, Simone
memb: 58

BLAKE, Gérald
memb: 58

BLANCHARD, Lise
pers: 87

BLANCHARD, Michel
memb: 81-83
pers: 80-83

BLAY, Monica
memb: 82-83

BLEAU, Denis
memb: 58

BLEAU, John
memb: 87-88

BLEAU, Patrick
c.a.: 79-85
memb: 78, 86-88

BLENKINSOP, Rose-Marie
pers: 74

BLONDIN, Louise
pers: 86

BOILEAU, Denis
memb: 71-72

BOILEAU, Nicole
pers: 73-74

BOILEAU, Rita
memb: 78-79

BOIS, Jeanne
memb: 89-90

BOIS, Jean-Paul
memb: 71-72

BOIS, Robert
memb: 72

BOISSONNAULT, Hervé
memb: 82-84

BOISSONNAULT, Julie
c.a.: 90

BOISVENUE, Eliette
pers: 75

BOISVENUE, Huguette
chên: 68

BOIVIN, Julie
memb: 86-88

BOIVIN, Murielle
memb: 86-87

BOIVIN, Nicole
memb: 86-87, 90

BOIVIN, William
memb: 86-87

BONA, Thérèse
memb: 78-79

BONAIS, Jacqueline
pers: 74

BONHOMME, Alain
chên: 72

BONHOMME, Claude
memb: 52

BONHOMME, Conrad
c.a.: 70-86
à vie

BONHOMME, Lisa
pers: 72-74
chên: 72

BONHOMME, Tim
pers: 78

BONIN, Adrienne
pers: 87-89

BONIN, Claudette
memb: 58

BONIN, Diane
pers: 77
chên: 77

BONIN, Gaston
memb: 71-72

BONIN, Gilles
memb: 55, 58

BONIN, Gisèle
memb: 82-84

BONIN, Jacques
memb: 58, 62, 77-79
béné: 59

BONIN- WOYCHUK, Liliane
memb: ??

BONIN, Madeleine
memb: 52

BONIN, Marguerite
memb: 63

BONIN, Michelle
chên: 66

BONIN, Raymond
memb: 58, 60, 62-63
béné: 62-63

BONIN-MICHAUD, Réjeanne
béné: 55

BONIN, Suzanne
chên: 67

BORDELEAU, Gabriel
memb: 76

BORDIGNON, Maria
memb: 83-84

BOUCHARD, Aurèle
memb: 62
béné: 62

BOUCHARD, Daniel
memb: 90

BOUCHARD, Dorice
chên: 64-66

BOUCHARD, Gilles
memb: 82-83

BOUCHARD, Gisèle
pers: 88-89

BOUCHARD, Jeanette
memb: 58

BOUCHARD, Mme Joseph
béné: 66

BOUCHARD, Pauline
memb: 83-84

BOUCHARD, Raymond Maurice
memb: 61

BOUCHER, Carmen
chên: 65-66

BOUCHER, Claude
memb: 79-82

BOUCHER, Claudette
pers: 78, 80
chên: 80

BOUCHER, Denise
pers: 83

BOUCHER, Pauline
pers: 85-89
chên: 69

BOUCHER, Yolande
chên: 63

BOUCLIN, Robert
pers: 87

BOUDIN, Paulin
pers: 87-88

BOUDREAU, Céline
pers: 87

BOUDREAU, George
c.a.: 88-90
memb: 87

BOUDREAU, Gérard
pers: 86-88

BOUDREAU, Irène
pers: 87-89
memb: 90

BOUDREAU, Karen
memb: 88-89

BOUDREAU, Léo
memb: 88-89

BOUILLON, Claude
memb: 52

BOUILLON, Guy
pers: 77

BOUILLON, Rita
memb: 52

BOULAIS, Gisèle
pers: 70

BOULARD, Denis
pers: 82

BOULARD, Marcel
memb: 82-83

BOULARD, Rachel
memb: 83-84

BOULET, Jeannette
memb: 54

BOULET, Marcel
memb: 54-55

BOULET, Mme Marcel
memb: 54-55

BOULIANNE, Jacques
memb: 82-84

BOURDEAU, Jacqueline
pers: 75-77
béné: 86-90

BOURDUA, Caroline
chên: 79

BOURGEOIS, Debbie
pers: 87-90

BOURGEOIS, Denise
memb: 72

BOURGEOIS, Germain
memb: 58, 72

BOURGEOIS, Lorraine
memb: 62-63

BOURGEOIS, Louise
pers: 87-89

BOURGEOIS, Victor
memb: 58

BOURQUE, Ginette
chên: 68

BOURRÉ, Claude
memb: 71-72

BOURRÉ, Donald
béné: 75

BOURRÉ, Fernand
memb: 58

BOURRÉ, Gilles
memb: ??

BOURRÉ, Johnny
memb: 58

BOURRÉ, Paulette
béné: 75

BOUTHILLETTE, Carmen
pers: 87-88

BOUTHILLETTE, Gisèle
memb: 89-90

BOUTHILLETTE, Myriam
memb: 77-78

BOUTHILLETTE, Roland
memb: 74-80, 82-83

BOUTIN, Jean-Claude
memb: 58

BOUTIN, Paul
c.a.: 76-77
memb: 62, 79-84, 87-90

BOUTIN, Thérèse
memb: 90

BOYD, Suzanne
memb: 85-86, 88-90

BOYER, Lucille
memb: 55

BOYER, Marc
memb: 80-84
pers: 75-90

BRABANT, Aline
pers: 87-88

BRABANT, Léo
memb: 71

BRADLEY, Angela
memb: 78-80
béné: 80-81

BRADLEY, Diane
pers: 78-80

BRADLEY, Hélène
pers: 73-74
chên: 73

BRADLEY, Laurier
memb: 71-72

BRADLEY, Lise
memb: 82-84

BRADLEY, Richard
pers: 74

BRADLEY, Robert
c.a.: 60

BRADLEY, Vitaline
memb: 80-84, 88-90
béné: 80-86

BRADLEY, Wallace
memb: 71-72, 85-86

BRADLEY, Yvette
memb: 72-84
pers: 71-81
gest: 82-90

BRADLEY-TALBOT, Eliette
pers: 75

BRASSARD, Marguerite
memb: 60

BRAULT, Chantal
pers: 82

BRAULT, Jacques
memb: 88-90

BRAY, Léona
memb: 71

BRAZEAU, Pauline
memb: 58

BRIÈRE, Edmonde
memb: 82-83

BRIÈRE, Jacques
memb: 83-84

BRISSON, Claude
pers: 74, 76

BROCHU, Yvon
chên: 65

BRODEUR, Denise
memb: 83-84

BROSSARD, Chantal
chên: 74

BROUILLARD, Colette
béné: 75
memb: 80, 87-89
c.a.: 81-86

BROUILLARD, Gérard
béné: 75
memb: 77-78, 83-84

BROUILLETTE, Georges
memb: 72

BROUILLETTE-LAPIERRE, Sylvie
pers: 87-90

BROWN, Gilbert
memb: 52

BRULÉ, Claudette
memb: 82-84

BRULÉ, Madeleine
memb: 54-55, 58

BRULÉ, Roger
memb: 55, 62-63, 72

BRUNEAU, Claudette
memb: 63

BRUNEAU, Constance
chên: 71

BRUNELLE, B.
memb: 54

BRUNELLE, George A.
pers: 89-90

BRUNELLE, Georges
memb: 71

BRUNELLE, Jacques
pers: 60

BRUNET, Albert
memb: 58

BRUNET, Denise
chên: 72

BRUNET, Henri
memb: 71-76
c.a.: 77-82

BRUNET, Jacques
memb: 71-72, 74-76

BRUNET, Léo
memb: 72

BRUNET, Lise
chên: 72

BRUNET, Mme M.
béné: 64

BRUNET, Suzanne
chên: 72

BRUNET, Thérèse
béné: 80-81

BRUNET-LAMARCHE, Anita
memb: 82-84
gest: 83-88

BRUNETTE, Cécile
pers: 79-80

BRUNETTE, Guy
chên: 67

BRUNETTE, Marcel
memb: 83-84

BRUNETTE, Raymond
memb: 61

BRUNETTE, William
memb: 71-72

BUJOLD, André
memb: 82-83

BUJOLD, Michel
béné: 67

BUNDY, Josanne
pers: 88-89

BURDZELL, Norbert
pers: 85

BUREAU, André
memb: 71-72

BUREAU, Thérèse
memb: 58

BURFORD, Johanne
memb: 82-83, 90

BURKE, Joan
memb: 61

BURTON, Shannon
pers: 85

BUSBY, Brenda
chên: 65

BUSH, Joyce
memb: 52

BUSQUE, Nicolas
pers: 87-90

BYERS, Nicole
pers: 83

CABANA-PROULX, Danièle
pers: 77-79

CABANA-PROULX, Maurice E.
c.a.: 88-89
memb: 87

CACHON, Jean-Charles
memb: 90

CADRIN, Pierre
pers: 74

CAILLET, Marie-Andrée
pers: 73-76

CALARCO, Claire
pers: 75-77, 79

CAMPBELL, Carolynn
memb: 83-84

CAMPEAU, Marcelle
pers: 76-85
memb: 77-78, 80-84
béné: 77

CAMPEAU, Yves
memb: 63, 83-85
c.a.: 78-79

CARD, Albert
pers: 74

CARDINAL, Cécile
pers: 88-89

CARDINAL, Roland
c.a.: 81-86
pers: 81
memb: 87

CARO, Albert
pers: 74

CARON-PAQUETTE, Aline
memb: 58

CARON, Astrid
pers: 77-78

CARON, Carmen
memb: 58

CARON, Claude
memb: 82-83

CARON, Cyril
memb: 52, 54-55
béné: 55

CARON, Cyrille
béné: 55

CARON, Gilberte
memb: 71-72

CARON, Lionel
c.a.: 56, 63-66, 68
memb: 62, 82-83

CARRÈRE, Lucette
pers: 86-89

CARREY, Thomas
memb: 72

CARRIÈRE, Colette
pers: 88-89

CARRIÈRE, Georgette
memb: 58

CARRIÈRE, Gérald
memb: 71-72

CARRIÈRE, Gérard
memb: 61

CARRIÈRE, Lucie
pers: 83

CARRIÈRE, Richard
memb: 87-88

CARROLL, Monique
pers: 68, 74-80, 86-90

CASBANETTE, Janice
pers: 70-71

CASTONGUAY, Bernard
béné: 80-81

CASTONGUAY, Bruno
pers: 77

CASTONGUAY, Denis
pers: 87-88

CASTONGUAY, Diane
chên: 71
pers: 72

CAYEN, Jacques
memb: 71-72

CAYEN, Marcel
memb: 58

CAYEN, Yvette
béné: 55

CAZA, Thérèse
memb: 60

CAZABON, Alcide
memb: 71-72

CAZABON, Antoinette
memb: 80-81
pers: 81-82
chên: 73-81

CAZABON, Benoît
memb: 78-80

CAZABON, Charlotte
memb: 77-78
pers: 72-74, 76-77
chên: 75

CAZABON, Francine
pers: 74-78

CAZABON, Jovette
pers: 72-73
chên: 72

CAZABON-KEANEY, Lyse
c.a.: 81

CAZABON, Pierre
pers: 77, 81-82
chên: 76-77

CAZABON, Valmore
chên: 73-81
memb: 78-84
pers: 79-89

CAZABON, Yvette
pers: 73

CECOL, Edna
pers: 72-73

CHABOT, Daniel
memb: 71

CHABOT, Mme Daniel
memb: 72

CHABOT, Elizabeth L.
pers: 74, 87-89

CHABOT, Gérard
memb: 58, 71-72

CHABOT, Gilles
pers: 78-80
chên: 78

CHABOT, Hélène
memb: 58

CHABOT, Suzanne
pers: 87-89

CHALIFOUX, Pierre
c.a.: 55, 58-59, 61-62
memb: 56-57
à vie

CHALUT, Nelson
memb: 71-72

CHAMBERLAND, Fernand
memb: 52, 71-72

CHAMBERLAND, Joseph
memb: 71-72

CHAMBERLAND, Maurice
memb: 71-72

CHAMPAGNE, Claudette
memb: 60

CHAMPAGNE, Jacqueline
béné: 75

CHAMPAGNE, Norm
memb: 63

CHAMPAGNE, Rhéal
memb: 71-72

CHAMPAGNE, Richard
memb: 61
béné: 75

CHAN, Rebeca
memb: 82-83

CHAPDELEINE, Raymond
pers: 75

CHAPUT, Carmen
memb: 82-83

CHARBONNEAU, Colette
memb: 82-87
c.a.: 86

CHARBONNEAU, Denis
chên: 67

CHARBONNEAU, Ernest
memb: ?

CHARBONNEAU, Marie-Anne
memb: 82-83
pers: 85-88

CHARBONNEAU, Paul
memb: 58

CHARBONNEAU, Raymond
memb: 54, 58

CHARBONNEAU, René
memb: 71-72

CHARBONNEAU, Richard
memb: 90

CHARBONNEAU, Suzanne
pers: 87-90

CHARETTE, Albert
memb: 71-72

CHARETTE, Alphonse
memb: 85-86

CHARETTE, Lucille
béné: 64

CHARETTE-TRAHAN, Carmen
memb: 58
pers: 74-75

CHARETTE, Claire
chên: 67

CHARETTE, Claude
memb: 87-88

CHARETTE, Constance
memb: 71-72

CHARETTE, Diane
pers: 74-75
chên: 71

CHARETTE, Francine
memb: 58, 60, 62, 71-72, 76-77, 79-84
béné: 62-64, 66, 77
pers: 62-83
chên: 63-66, 80

CHARETTE, Germaine
memb: 58
béné: 56

CHARETTE, Jeannine
memb: 58

CHARETTE, Marc
béné: 67

CHARETTE-POULIN, Marie-Paule
memb: 61
béné: 60
chên: 61-62

CHARETTE, Michel
memb: 63

CHARETTE, Micheline
chên: 61

CHARETTE, Nicole
chên: 79

CHARETTE, Norman
memb: 71-72

CHARETTE, Paulette
memb: 52

CHARETTE, Tim
memb: 71-72

CHARLEBOIS, Carmen
memb: 52

CHARLEBOIS, Cyrille
memb: 71-72

CHARLEBOIS, Denis
memb: 58

CHARLEBOIS, Pierrette
pers: 70-71
chên: 71
béné: 70-71

CHARLES, Jacques
memb: 63

CHARON, Roland
memb: 60

CHARPENTIER, Germain
memb: 52

CHARROIS, Francine
memb: 88-89

CHARROIS, Léandre
pers: 88-89

CHARRON, Calixte
memb: 71

CHARRON, F.
memb: 71-72

CHARRON, Julien A.
memb: 71-72

CHARRON, Lise
pers: 87

CHARRON, Roland
memb: 60
béné: 62
chên: 62

CHARRON, Suzanne
chên: 64

CHARTIER, Aimé
memb: ?

CHARTRAND, C.
chên: 73

CHARTRAND, Claude
memb: 60
béné: 63

CHARTRAND, Nicole
memb: 82-83

CHARTRAND, Raymond
memb: 55, 58, 83-84

CHARTRAND, Rénald
memb: 55, 58

CHARTRAND, René
memb: 71

CHARTRAND, Robert
memb: 71-72

CHARTRAND, Ronald
memb: 56

CHARTRAND, Yolande
memb: 54, 58

CHAVETTE, Francine
chên: 80

CHAYKA, Sylvia
memb: 58

CHENARD, Antoinette
memb: 79-82

CHENARD, Henri
memb: 61

CHÉNÉ, Patricia
pers: 85

CHENETTE, Claude
pers: 84

CHÉNIER, Emile
memb: 71-72

CHÉNIER, Estelle
memb: 58

CHÉNIER, Lucien
memb: 71-72

CHÉNIER, Rita
memb: 77-78

CHÉNIER, Roland A.
memb: 62, 71-72

CHÉNIER-BONNEVILLE, Rolande
memb: 72

CHEVRIER, Anita
memb: 58

CHEVRIER, Linda
pers: 88-89

CHEVRIER, Marcel
memb: 58

CHEVRIER, Pauline
chên: 67

CHEVRIER, Wayne
memb: 58

CHIASSON-MALETTE, Lise
pers: 85
memb: 90

CHOLETTE, Lucien
memb: 85-86

CHOLETTE, Micheline
chên: 61

CHOLETTE, Rhéal
memb: 71-72

CHOQUET, Jacinte
pers: 77

CHOQUET, Marcel
c.a.: 81-82
memb: 83-84

CHOUINARD, Normand
pers: 77-79

CHOUINARD, Valmont
pers: 87-89

CHRÉTIEN, Florence
memb: 52

CHRÉTIEN, Johanne
pers: 86

CHRÉTIEN, Madeleine
chên: 62

CHRÉTIEN, Michelle
pers: 85

CHRÉTIEN-COMTOIS, Annette
pers: 73-74, 76-78

CHRISTIAN, Fanny
pers: 75

CIMOLINO, Nives
pers: 72

CIROLLIO, Mario
pers: 69-74, 77

CLAVET, Roger
memb: 90

CLEARY, Brenda
pers: 69-70

CLÉMENT, Christine
memb: 81-84

CLÉMENT, Jean-Louis
pers: 77
chên: 77

CLÉMENT, Lorraine
memb: 89-90

CLÉMENT, Maurice
memb: 82-84, 87-89
gest: 82-86

CLÉMENT, Nicole
pers: 81-82
chên: 81

CLÉMENT, Pauline
memb: ??

CLÉMENT, Yolande
memb: 83-84

CLENIGHAN, Joan
memb: 61

CLÉROUIN, Jean-Pierre
memb: 62-63

CLOUTIER, Colette
béné: 67

CLOUTIER, Francine
chên: 71

CLOUTIER, Gabrielle
memb: 87-90

CLOUTIER, Marcel
memb: 63

CLOUTIER, Paul
memb: 52

CLOUTIER, Roland
memb: 72

COALLIER, Jean-Pierre
memb: 58

COCHON, Rosaire
béné: 67

COLARD, Mme Arthur
memb: 71-72

COLBOURNE, Jacqueline
pers: 84

COLEMAN, Dan
memb: 61

COLIN, Claude
memb: 74-76

COLIN, Merryl
memb: 52

COLLIN, Marthe
pers: 68

COLLINS, Christopher
pers: 87-88

COMEAU, Angèle
chên: 80

COMEAU, Laurent
memb: 76-84

COMEAU, Marcelle
memb: 79

COMEAU, Micheline
pers: 87-88

COMTOIS, Bernard
memb: 71-72

COMTOIS, Marcel L.
memb: 71-72

COMTOIS, Stella
memb: 62
béné: 63
pers: 84-90

COOK, Beverly
memb: 72

COOPER, Gérald
pers: 84

CORBEIL, Arthur
c.a.: 52

CORBEIL, Mme A.
béné: 63

CORBEIL, Irène
pers: 77-89
memb: 78-84

CORBEIL, Jacques
memb: 54

CORBEIL, Nicole
memb: 83-84

CORBEIL, Suzanne
memb: 52, 54

CORCORAN, Henry
memb: 71-72

CORELLI, Eddie
memb: 58

CORMIER, Paul
pers: 87-88

CORMIER, Sandra
pers: 72

CORPEAU, Pauline
pers: 72

CORRIVEAU, Suzanne
memb: 83-84

CORRIVEAU, Sydney
pers: 87-89

CÔTÉ, Aimé
memb: 54-56

CÔTÉ, Mme Aimé
c.a.: 55, 57-58
memb: 54, 59

CÔTÉ, Aline
béné: 54

CÔTÉ, Gertrude
memb: 57
à vie

CÔTÉ-VILLENEUVE, Liliane
memb: 52

CÔTÉ, Luce
memb: 81-82

CÔTÉ, Raymond
memb: 52, 54, 58
béné: 55

CÔTÉ-LAFRANCE, Raymonde
memb: 54-55

CÔTÉ, Roland
memb: 71-72

CÔTÉ, Suzanne
memb: 54-55

COULOMBE, Gérard
memb: 71-72

COULOMBE, Roger
memb: 71-72

COULOMBE, Suzanne
memb: 83-84

COURCHESNE, Francine
pers: 77
chên: 75-77

COURCHESNE, Lise
chên: 71, 73, 75

COURCHESNE, Roch
pers: 75-76

COURCHESNE, Suzanne
chên: 71

COURT, Marguerite
memb: 71

COURTICE, Diane
pers: 87-89

COURVILLE, Denis
memb: 79-80

COURVILLE, Garry
memb: 61

COURVILLE, Suzette
memb: 78-79
pers: 79

COURVOISIER, Suzanne
memb: 58

COUSINEAU, Danielle
pers: 83, 86-88

COUSINEAU, Gemma
memb: 82-84

COUSINEAU, Lianne
pers: 80-83

COUSINEAU, Lorraine
pers: 82

COUSINEAU, Marie-Thérèse
pers: 74

COUSINEAU, Monique
chên: 67-69, 75-79
memb: 70, 76-82
gest: 70-82
à vie

COUTU, Charles
pers: 90

COUTU, Floriane
chên: 76

COUTURE, François
pers: 88-89

COUTURE, Michel
memb: 71-72

COUTURE, Suzanne
memb: 52, 54-55

COX, Monique
memb: 82-84

COYLE, Colleen
memb: 58

CRAIG, Suzanne
pers: 74-76

CRÉPEAU, Angèle
pers: 74-76
memb: 83-84

CRÉPEAU, Gilles
pers: 77-78

CRITES, Monique
memb: 85-86

CROTEAU, Laurent
memb: 52

CROUZAT, Alain
pers: 69-70

CUOLLIER, Mauro
pers: 71

CYR, Marc
pers: 78, 80-84
chên: 78-79

CYR, Ovila
memb: 71-72

CZVITKOVICH, Steve
memb: 58

D'AOUST, Marcel
memb: 54-55

DAGENAIS, André
pers: 75-77

DAGENAIS, Jean-Louis
memb: 71-72

DAGENAIS, Yvon
chên: 65

DAGG, Linda
pers: 77

DAHL, Denise
memb: 85-86

DAIGLE, Normand
memb: 58

DALCOURT, Mme J.
béné: 64

DALCOURT, Joseph
memb: 58

DALCOURT, Liliane
memb: 58

DALCOURT, Luc
memb: 58

DALCOURT-MCDONALD, Pauline
memb: 58, 79-80

DALCOURT, Yvon
memb: 58

DALES, Robert
memb: 61

DALLAIRE, Bernard
memb: 82-83

DAMPHOUSE, Maurice
memb: 58

DANDENAULT, Paul
c.a.: 70-72

DANDENAULT, Lucienne
c.a.: 74-79
memb: 80-83

DANDENEAU, A.
pers: 82

DANDENEAU, Gisèle
pers: 72

DANIS, Antonio
memb: 71-72

DANIS, Paul
chên: 63

DAOUST, Diane
pers: 77-79
chên: 77-79
memb: 78-79
béné: 78

DAOUST, Jean-Robert
c.a.: 56, 63-66
memb: 58
béné: 63

DAOUST, Jeannette
memb: 61

DAOUST, Lozia
pers: 87-88

DAOUST, Roger
memb: 58

DARLING, Stan
béné: 63

DAULT, Arlette
memb: 79-80

DAULT, Fleurette
memb: 78-83

DAULT, Pierre-Paul
memb: 52

DAULT, René
memb: 79-83

DAUPHINAIS, Henriette
pers: 80-81
c.a.: 83-86
memb: 87
béné: 89-90

DAVID, Émile
memb: 71-72, 74-78

DAVID, Gilbert
memb: 71-72

DAVID, M.
béné: 64

DAVIDSON, Phyllis
memb: 82-84

DAVIS, Carmen
pers: 85

DAVIS, Paul
memb: 63
béné: 62

DEACON, Phillipe
béné: 63

DEAULT, Gérald
memb: 58
c.a.: 74-77

DEAULT, Linda
chên: 62

DEAULT, Mona
memb: 58

DE BOLT, Daisy
memb: 90

DECARUFEL, Richard
memb: 58

DECHAMPLAIN, Nicole
pers: 72-74
chên: 71

DECHAVIGNY, Claude
pers: 71

DECOURVILLE-NICOL, Jacques
c.a.: 77-81

DECOURVILLE-NICOL, Michelle
memb: 77-80
pers: 77

DE FINNEY, Marylin
memb: 58

DE FRANCE, Thérèse
béné: 64

DEGUIRE, Aline
memb: 58

DE LA RIVA, Adriana
chên: 78

DE LA RIVA, Charles
pers: 81-82
chên: 81

DE LA RIVA, Ricardo
memb: 71-72, 78-80, 82-83

DE LA RIVA, Richard
pers: 80

DELONGCHAMP, Albert
memb: 71-72

DELONGCHAMP, Blanche
memb: 62
béné: 63

DELONGCHAMP, Claude
memb: 71-72

DELONGCHAMP, George
memb: 63

DELORME, Fernand
pers: 77-78

DELORME, Suzanne
pers: 78

DELPARTE, Georges
memb: 71-72

DEMERS, Francine
chên: 76

DEMERS, Gaston
c.a.: 68
memb: 81-82
pers: 81-82, 84, 86-89

DEMERS, Guy
pers: 81-82
chên: 81

DEMERS, M.
chên: 73

DEMERS, Oscar J.
memb: 78-79

DEMERS, Paul
pers: 81-82, 86

DEMERS, Paul
memb: 90

DÉMORÉ, Adrienne
memb: 83-84

DÉMORÉ, Claude
memb: 82-83

DÉMORÉ, Sylvie
pers: 90

DEMPSEY, Michael
memb: 90

DENAULT, Pauline
memb: 52

DENIS, Clotilde
pers: 87-89

DENIS, M.
chên: 67

DENNIE, Donald
c.a.: 87-90

DENNIE, Lucille
memb: 82-84

DÉNOMMÉ, Denise
memb: 90

DEROUIN, Richard
memb: 63

DESABRAIS, Arthur
memb: 71-72

DE SAINT-VICTOR, Henri
chên: 63, 65

DESAULNIERS, Rachel
memb: 90

DESAUTELS, Guy
memb: 84-85
c.a.: 85

DESAUTELS, Louise
béné: 54

DESBIENS, Gerry
memb: 52

DESCHAMPLAIN, Linda
pers: 87-88

DESCHAMPS, Edith
pers: 84, 88-89

DESCHAMPS, Michel
pers: 88-89

DESCHAMPS, Rhéal
pers: 85

DESCHÂTELETS, Suzanne
pers: 81

DESCHÊNES, Claudette
memb: 58

DESCHÊNES, Gilbert
memb: 76-77
pers: 75-77

DESCŒURS, Cécile
pers: 87-89

DESCŒURS, Mario
pers: 87-89

DESFORGES, Marguerite
memb: 62

DESGRANGES, Adam
memb: 77-80

DESGRANGES, Jean-Jacques
pers: 84

DESGRANGES, Louis
memb: 60

DESGRANGES, Mme Raoul
memb: 72

DESGRANGES, Raoul
memb: 71, 77-80

DÉSILETS, Jean-Pierre
memb: 90

DESJARDINS, Ginette
pers: 86

DESJARDINS, Jeanette
memb: 58

DESJARDINS, Viviane
memb: 58

DESJARLAIS, Mme L.
béné: 64

DESLANDES, Claude
pers: 87-89

DESLANDES, Roger
c.a.: 87-89
memb: 90

DELISLE, Gérard
memb: 82-84

DESLOGES, Gérald
memb: 71-72

DESMARAIS, Guy
c.a.: 88-90
memb: 87

DESMARAIS, Jean
memb: 77-78

DESMARAIS, Colette
béné: 64
memb: 77-78

DESMARAIS, Jean-Noël
memb: 71-72, 77-78

DESMARAIS, Jeannine
chên: 73-74

DESMARAIS, Johanne
pers: 72-74

DESMARAIS, Louis
memb: 54, 56-59
c.a.: 55
à vie

DESMARAIS, Lucille
memb: 54-55

DESMARAIS, Michel
pers: 83

DESMARAIS, Michelle
chên: 73-74

DESMARAIS, Pierre
memb: 54-55, 58
béné: 54, 56

DESMARAIS, Rachelle
memb: 58

DESMARAIS, Rita
c.a.: 71-73
memb: 74-76
pers: 74

DESMARAIS, Robert
c.a.: 68
memb: 72, 79-80

DESMARAIS, Roger
memb: 72

DESMARAIS, Rolande
memb: 61

DESŒR, Frank
memb: 90

DÉSORMAUX, Carol
memb: 63

DESPATIE, Georgette
memb: 54

DESPATIE, Marc
c.a.: 89-90

DESPATIE, Marguerite
memb: 54

DESPATIE, Marion
pers: 81

DESPATIE, Roger
memb: 71-72

DESROCHERS, Blaise
memb: 71-74, 83-88
c.a.: 75-82

DESROCHERS, Carmen
pers: 85

DESROCHERS, Gisèle
pers: 86

DESROCHERS, Monique
memb: 63

DESROCHERS, Pierrette
pers: 72

DESROSIERS, Anita
memb: 52

DESROSIERS, Aurèle
béné: 63

DEVILLIERS, Arthur
memb: 52

DEVITO, Dawn
memb: 63

DEVOST, Jacques
pers: 85-86

DEWIT, Peter
memb: 82-83

DEWSON, Monique
memb: 82-83

DICKSON, Robert
memb: 90

DIGNARD, Alvida
memb: 71-72

DIGNARD-CHARTRAND, Claire
memb: 60

DIGNARD, Marc
pers: 85-86

DIGNARD, M. R.
béné: 51

DIGNARD, Michel
pers: 86

DIGNARD, Mme Michel
memb: 71-72

DIGNARD, Trefflé
memb: 71-72, 74-76

DIGNARD-DENNIE, Vivianne
memb: 62

DINEL, Gérard
memb: 58

DINEL, Laurette
memb: 58

DION, Denise
béné: 67

DION, Raymond
memb: 58

DION, Sylvie
memb: 52

DIONNE, Cora
memb: 54

DIONNE, Donald
memb: 83-84

DIONNE, Gérald
memb: 82-83

DIONNE, Gérard
memb: 82-84

DIONNE, Ken
béné: 67
memb: 74, 76-77, 80-84, 87-88
c.a.: 75-81

DIONNE, Lucille
memb: 58, 62

DIONNE, Lyse
béné: 75
memb: 89-90

DIONNE, Rose-Marie
pers: 88-89

DITT, Mme T.
béné: 64

DODSON, Hélène
pers: 88-90

DODSON, Steve
memb: 83-84

DOGNON, André
memb: 71-72

DOGNON, Christian
memb: 90
pers: ?

DOIRON, Emmanuel
c.a.: 71-72

DONAHUE-BARBEAU, Arlène
memb: 52

DOODY, Stella
pers: 72-73

DOOLITTLE, Monique
memb: 90

DORÉ, Louise
chên: 64-65

DORÉ, Marcel
pers: 81

DORION, Alain
memb: 83-84, 90
c.a.: 85-86

DORION, Fernand
c.a.: 72

DORLING, Mme S.
memb: 62

DORLING, Stan
memb: 62-63
béné: 66

DORVAL, Céline
chên: 79-80

DOUCET, Jacqueline
pers: 88-89

DOUCET, Suzanne
pers: 86

DOUCETTE, Alice
pers: 57-61

DOUCETTE, Lorraine
memb: 61

DOYLE, Béatrice
memb: 56, 58, 62-63, 77-84
béné: 63, 66
chên: 63-65

DOYLE-CHEZZI, Louise
memb: 58
chên: 65
béné: 89-90

DOYLE-PERRON, Monique
memb: 62

DOYLE-QUENNEVILLE, Patricia
c.a.: 66
memb: 52, 58, 60, 62-63, 77-83
béné: 60, 64, 66-67
chên: 63-64, 68

DOYON, Brigitte
pers: 77

DOYON, Joanne
pers: 77
chên: 77

DOYON-STEWART, Paulette
memb: 82-84

DOYON, Rose-Marie
pers: 73

DRAPER, Jean
memb: 52

DROLET, Sylvain
memb: 58

DUBÉ, Carole
pers: 88-90

DUBÉ, Jean-Marc
memb: 71-72

DUBÉ, Paulette
pers: 76

DUBÉ, Victor
memb: 71-72

DUBÉ, Wesley
memb: 71-72

DUBEAU, Colette
pers: 72

DUBEAU, Robert
memb: 54

DUBEAU, Wilfrid
memb: 71-72

DUBIE, Lori
pers: 77

DUBOIS, Annette
memb: 90